[illegible] ANNEE — No 112—EDITION QUOTIDIENNE.—20ème ANNEE — SAMEDI, 19 JUIN 1897

Le Courrier du Canada.

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS

JE CROIS, J'ESPERE ET J'AIME

La rédaction, {DEUXIEME ETAGE} 32, rue de la Fabrique. THOMAS CHAPAIS, Directeur-Propriétaire Administration: 30, rue de la Fabrique

1837-1897

Toutes les parties du monde retentiront bientôt des fêtes grandioses destinées à célébrer le soixantième anniversaire de l'un des règnes les plus glorieux dont l'histoire fasse mention. Il y a soixante ans en effet aujourd'hui que notre glorieuse souveraine, la reine Victoria, a été appelée par la loi du Royaume de la Grande-Bretagne, à prendre en main les destinées de l'Angleterre, et mardi prochain, 22, les sujets britanniques répandus sur toute la surface du globe, s'uniront dans une commune allégresse pour célébrer ce gloreux événement. Londres, qui sera témoin de cet incomparable spectacle, verra défiler dans ses rues ébranlées par les acclamations, les repésentants de toutes les nations de l'univers chargés d'hommages pour sa souveraine. Princes, hommes d'Etat, militaires marins, entoureront la reine dans cette immense procession qui témoignera du respect de tous les peuples pour cette souveraine qui règne avec tant de sagesse sur le plus grand empire du monde. Quel moment ! Imaginez cinq millions de spectateurs, cinq millions de poitrines acclamant la plus populaire des souveraines, aux accords du canon, des fanfares et de l'airain !

Et tout cela éclatant avec la plus grande unanimité.

Il n'y a eu qu'un cri partout pour célébrer le jubilé de diamant de la reine Victoria. Au Canada, si parfaite a été l'entente que toutes les nationalités se sont unies pour ne faire de toutes les fêtes nationales qu'une seule grande démonstration, celle du jubilé de notre souveraine. La presse a été unanime aussi à célébrer par l'image et la plume les grandeurs de ce règne mémorable. Chaque journal apporte sa contribution en repandant parmi le peuple les gloires de ces soixante années de progrès multiples dont nous devons une large part à l'influence et à l'énergie britanniques. Le "Courrier du Canada," qui, dans le cours de sa carrière déjà longue, a assisté à une grande partie de ces événements, vient à son tour au nom de ses fidèles lecteurs déposer aux pieds de sa souveraine l'humble hommage de leur loyauté et de leur respect, et prier la Providence d'accorder encore de longs et heureux jours à Sa Gracieuse Majesté.

L'enfance de la reine Victoria

C'est au palais de Kensington que la reine Victoria fit son entrée dans le monde. Elle naquit le 24 mai 1819, du mariage du prince Edouard, duc de Kent, quatrième fils de George III et de la princesse douairière de Liminagen, soeur de Leopold de Saxe Cobourg. Quelques mois après, la princesse devenait orpheline par la mort de son père le duc de Kent, qui succombait à une inflammation de poumons contractée dans une excursion aux environs de Sidmouth. Cette mort quasi soudaine laissa la duchesse de Kent dans la détresse. Son frère le prince Leopold, roi des Belges, vint à son aide en la dotant d'une rente de six mille louis, qui lui permettait d'élever la jeune princesse conformément à son rang. Qui sait si l'oncle n'avait pas lui aussi comme le duc de Kent, l'instinct prophétique que sa jeune nièce serait un jour reine d'Angleterre. "Prenez-en bien soin, disait souvent le duc, elle peut être reine d'Angleterre." A l'âge de six mois, la future reine faillit être tuée. Un jour que sa nourrice la ramenait à la maison, une détonation retentit tout à coup.

Une charge de plomb siffla à son oreille, rasa la tête de la princesse et s'en vint casser une vitre à une fenêtre. Qui avait tiré ? Un mauvais garnement qui faisait la chasse aux moinaux et ne se doutait guère du malheur terrible dont il aurait pu être l'auteur.

A cinq ans, la princesse Victoria commença son éducation sous la direction du révd George Davys, plus tard évêque de Peterborough. La baronne Lehzen et la duchesse de Northumberland, lui donnèrent aussi des leçons. Qui lui apprit qu'elle serait reine d'Angleterre ?

La baronne Lehzen et le révd. George Davys prétendent le lui avoir dit les premiers, tandis que Caroline Fort dans ses mémoires affirment que c'est sa mère qui fut la première à lui laisser entrevoir l'avenir. Sa mère mit dans son livre de l'histoire d'Angleterre un tableau généalogique de la famille, depuis Guillaume le Conquérant jusqu'au jour actuel, où figurait son nom comme "héritière" immédiate du trône.

Lorsque la princesse vint pour étudier comme à l'ordinaire, elle remarqua ce tableau qui avait été ajouté à son livre.

—Qu'est ceci ? demanda-t-elle à sa gouvernante. Je n'avais encore jamais vu ce tableau !

—Il n'était pas utile de le mettre plus tôt sous vos yeux, répondit celle-ci.

La princesse parcourut tranquillement la liste, réfléchit un instant et dit :

—Je sais que je suis encore plus près des marches du trône que je ne le pensais !

Plaçant la main dans celle de sa gouvernante, elle dit avec gravité :

—Je "veux" être bonne ! Je comprends maintenant pourquoi vous prenez tant de soin de mon instruction et m'enseigner le latin. J'étudiais, parce que vous le vouliez ainsi. Aujourd'hui je comprends mieux les choses. Je "veux" être bonne !

Son désir a été exaucé. On l'appelle aujourd'hui : la bonne reine Victoria, "good Queen Victoria".

Dès lors, les études de la jeune princesse furent toutes dirigées vers la fin à laquelle elle était destinée.

Le 24 février 1831, jour anniversaire de la naissance de la reine Adelaïde, la jeune princesse parut pour la première fois à la cour, comme héritière au trône.

Deux mois après elle y parut de nouveau, à l'occasion de la prorogation du première parlement de Guillaume IV. La reine elle-même la présenta à l'assemblée qui l'accueillit par des acclamations enthousiastes et prolongées.

Immédiatement après l'accession de Guillaume IV au trône, le Parlement adopta le bill nommant la duchesse de Kent régente du royaume au cas ou le trône deviendrait vacant avant la majorité légale de la princesse Victoria.

Peu après, le Parlement vota une gratification annuelle de 10,000 louis pour l'éducation de la princesse héritière. Ainsi désignée au public comme future reine d'Angleterre, la princesse Victoria devint bientôt l'objet de l'enthousiasme populaire. L'affection du peuple se manifesta d'une façon non équivoque le 24 mai 1836, majorité légale. N. P. Willis raconte jour où la jeune héritière atteignit sa ainsi les réjouissances qui eurent lieu à cette occasion :

"Neuf mois plus tard, le 24 mai, la princesse Victoria atteignit sa majorité légale. Cet événement fut célébré avec toutes les démonstrations de joie et d'attachement par les habitants de Kensington. A six heures, le "Union Jack" fut hissé au haut de la vieille église en fac du Palais. Un pavillon de soie blanche sur lequel étaient brodées en lettres bleues le mot "Victoria" flottait ainsi au Palais. Le vieille cour n'avait jamais parue plus gaie. Chacune des maisons de la grande rue était décorée de drapeaux et de banderolles et dès six heures du matin la foule se pressait dans ls jardins de Kensington. A sept heures on donna une sérénade sous les fenêtres de la chambre de la princesse. Toute la journée la société de Londres afflua au palais de Kensington pour rendre des hommages à l'héritière présomptive qui serait bientôt reine, car le roi touchait à sa fin. De fait, il était tellement mal que Leurs Majestés ne purent prendre part aux fêtes. Le soir, un bal d'Etat d'une splendeur sans pareille fut donné au Palais St-James. La princesse l'ouvrit par un quadrille qu'elle dansa avec Lord Fitzalon, fils aîné du comte de Surrey et petit fils du duc de Norfolk. L'on remarqua que la princesse avait la préséance sur sa mère, occupant le fauteuil d'état entre les danses.

Les jours suivants amenèrent au Palais des adresses de félicitations de toutes les municipalités du Royaume sans excepter Londres. Les cadeaux très nombreux et très riches venaient aussi de toutes les parties de l'empire. Le roi donna un superbe piano. Dix jours plus tard une grande réception eut lieu pour célébrer la majorité de la Princesse qui parut pour la dernière fois sous le nom de "Princesse Victoria."

L'avènement au trone

Vers deux heures du matin, le 20 juin 1837, Guillaume IV expira au château de Windsor.

Quelques minutes après deux gentilshommes de la cour sortaient du château sur la route de Londres, aussi vite que pouvait les entraîner le galop rapide de leurs chevaux.

Qui étaient ces messagers? C'étaient l'Archevêque de Cantorbéry et le Grand Chambellan, qui se rendaient au Palais de Kensington pour être les premiers à saluer dans la Princesse Victoria, la Reine de l'Angleterre.

Il était de grand matin quand ils arrivèrent à Londres et se présentèrent au palais. Tout y était endormi ; tout y était silencieux et tranquille. Après avoir longtemps sonné et frappé à la porte, ils finirent par réveiller le concierge. Celui-ci les fit entrer dans la cour, où ils attendirent l'arrivée d'un serviteur de la Princesse, qui alors les fit pénétrer dans une salle du rez-de-chaussée, et là, nouvelle attente. Il semblait à leur impatience que leur présence était oubliée, et ils sonnèrent de nouveau une cloche. Un domestique accourut. Ils l'invitèrent à dire à la caméristе de la Princesse qu'ils désiraient voir cette dernière.

Longue et vaine attente. Après un nouvel appel, la caméristе parut et répondit que la Princesse dormait si tranquillement qu'elle ne pouvait vraiment pas la réveiller.

Les visiteurs dirent alors : "Nous venons près de "La Reine" pour affaires d'Etat. Elle doit sortir de son sommeil pour s'en occuper !"

Le secret avait éclaté ! La Princesse Victoria était Reine d'Angleterre !

La dame de compagnie courut aussitôt à la chambre de sa Souveraine et, dès que celle-ci eut connaissance du message, elle ne fit pas attendre une minute l'Archevêque et le Grand Chambellan. Elle se leva de suite, mit un châle sur ses épaules, descendit en vêtement de nuit, les cheveux épars sur le dos, en pantoufles, et les larmes aux yeux.

Aussitôt qu'ils eurent rempli leur mission, la jeune Reine se tourna vers l'Archevêque de Cantorbéry et dit : "Je demande à Votre Grâce de vouloir bien prier pour moi." Tous trois se mirent à genoux et prièrent Dieu de répandre ses bénédictions sur la Reine pour lui donner la force de supporter le poids de la couronne.

Telle fut l'aurore de royauté de la Princesse Victoria.

Elle se mit aussitôt à son bureau pour écrire une lettre à la veuve éplorée de son oncle. Cette lettre était pleine de sentiments affectueux et sympathies. Comme adresse elle mit : "A Sa Majesté la Reine." Quelqu'un lui ayant fait observer que la Reine, c'était elle-même et que sa tante Adélaïde n'avait droit qu'au titre de Reine douairière : "Je le sais, dit-elle, mais je ne veux pas être la première à le lui rappeler."

Le lendemain, 21, la reine Victoria présida à son premier conseil au palais de Kensington.

Bien que l'avis de convocation eut été donné peu de temps avant la séance, l'assistance était très nombreuse, anxieux qu'étaient les hommes d'Etat de voir comment la jeune souveraine s'acquitterait de ses nouveaux devoirs. Tous s'en retournèrent émerveillés. Peel était charmé de sa grâce et de sa fermeté, le duc de Wellington était enthousiasmé de son assurance qui lui donnait l'air d'une souveraine depuis longtemps habitué au trône, enfin on ne se lassait pas de louanger les qualités de la jeune reine.

Aussitôt après, la princesse Victoria fut proclamée du Palais de St-James. La foule était immense et l'on remarquait surtout Daniel O'Connell, agitant son chapeau et applaudissant, acclamant sa nouvelle souveraine. Le salut royal fut tiré à dix heures du matin puis la reine parut à sa fenêtre, entourée de son premier ministre Lord Melbourne et de Lord Lansdowne, pour assister à la lecture de la proclamation.

Le 13 juillet, la reine vint prendre sa résidence au Palais de Buckingham et quatre jours après elle venait dissoudre le Parlement. Son trajet ne fut qu'une ovation.

Un an plus tard, le 28 juin 1838, eurent lieu les cérémonies du couronnement. Elles furent brillantes et solennelles. L'enthousiasme de la nation éclatait de toutes les manières. Une foule immense de ses sujets qui ne l'avaient pas encore vue accourut pour lui rendre hommage. Toutes les classes de la société voulurent lui témoigner leur admiration et leur loyauté.

Pendant de longs mois auparavant l'Angleterre s'était préparée à cet événement.

Des chants, des hymnes furent composés pour ce grand jour ; on frappa des medailles commémoratives ; des préparatifs de toutes sortes furent faits d'un bout à l'autre du pays, pour se réjouir en l'honneur du couronnement de la Reine.

L'excitation et la joie étaient générales, on ne parlait que de la Reine.

Quand dix heures sonnèrent, une salve de vingt et un coups de canon fut tirée, annonçant au peuple que la Reine venait de sortir du Palais de Buckingham et se rendait à l'abbaye de Westminster, où devait avoir lieu le couronnement. Elle était dans le grand carrosse d'Etat, qui brillait comme de l'or au soleil, et qui était traîné par huit chevaux couleur crême, à crinières et queues blanches, longues et flottantes.

Les cris d'allégresse et les applaudissements retentirent tout le long du parcours. Chaque fenêtre, chaque balcon, chaque porte, chaque toit de maison était garni de spectateurs en délire, riant à qui mieux mieux :

"Dieu protège la Reine !"

Le cortège arriva enfin à l'abbaye de Westminster, remplie par la noblesse et les personnages de la cour en tenue de gala. Les dames étaient ruisselantes de pierreries.

L'Archevêque, d'une voix forte, dit : "Je vous présente la Reine Victoria, Souveraine indiscutée du Royaume. Vous tous qui êtes ici présents, la saluez-vous comme votre Reine ?"

Et des milliers de voix de répondre :

"Dieu protège la Reine !"

Puis vint l'office et le sermon de circonstance.

Ensuite la Reine mit la main sur la Sainte Bible et jura d'observer fidèlement ses devoirs de Souveraine.

Elle prit alors place sur le vieux trône, où s'étaient assis avant elle trente-trois Rois et quatre Reines. Le trône était placé sur une pierre fort curieuse, sur laquelle, pendant des siècles, avait eu lieu le couronnement des Rois d'Ecosse.

Une écharpe de drap d'or fut placée sur la tête de la Reine, qui reçut les onctions sur le front et les mains.

Le moment attendu impatiemment depuis plusieurs heures était arrivé ! L'Archevêque s'avança vers la Souveraine, et après révérences, lui posa sur la tête la Couronne d'Angleterre.

C'était une couronne faite expressément pour la jeune souveraine, celle de ses ancêtres étant trop grande et trop lourde pou elle. Merveille de jouaillerie qui coûta £113,000 et que l'on peut voir à la tour de Londres.

La Reine, la couronne sur la tête, prit place sur un trône spécial, dit Trône de [illegible]ommage, et tous les gentilshommes du Royaume vinrent lui rendre l'Hommage.

L'un après l'autre ils mirent genou en terre, enlevèrent leurs couronnes, leur firent toucher celle de la Reine et lui baisèrent la main.

Un vieux gentilhomme, lord Rolle, en voulant d'une main débile porter sa couronne à celle de la Reine, perdit l'équilibre et tomba sur les deux premières marches du trône ; on le releva tout de suite et il voulut de nouveau recommencer sa tentative. La Reine ne lui en donna pas le temps, car, se levant de son trône, elle fit un pas en avant et lui tendit la main aux applaudissements de l'assistance.

La cérémonie s'acheva et la Reine fut ramenée au palais au milieu des vivats de la foule. Dans la main droite elle tenait le sceptre et dans la gauche le globe d'or figurant le monde, qui est un des joyaux de la courone d'Angleterre.

Elle entendit encore crier sur son passage : "Dieu protège la Reine !" et son carrosse s'arrêta aux marches du palais.

Le mariage de la Reine

En 1836, le prince Albert, de Saxe-Cobourg, vint à Londres rendre visite à la famille royale et à la jeune princesse Victoria. Tous deux étaient dans leur dix-septième année et ils se plurent beaucoup. Aimant la musique et les arts tous deux, ils étaient presque toujours ensemble. Le prince revint de nouveau avec son frère en 1839. Il est évident que la présence de son cousin près d'elle rendait la reine heureuse, car, bien qu'elle eut jusque-là assuré son grand ami, le baron Stockmar, qu'elle n'avait pas l'intention de se marier de si tôt, le 15 octobre de la même année, 1839, Sa Majesté fit mander le prince près d'elle et après avoir parlé quelques instants de différents sujets, elle lui annonça pourquoi elle l'avait fait mander. Et l'histoire de leur amour mutuel fut bientôt racontée. La reine se trouvait obligée par sa position vis-à-vis le prince, de faire cette démarche. Quelques jours après, le prince, écrivant à sa grand'mère Gotha, disait : "La reine m'a envoyé chercher l'autre jour et dans un moment d'affection, m'a déclaré que j'avais gagné son coeur et que lui causerais grand bonheur si je lui faisais le sacrifice de partager ma vie avec la sienne, car, elle m'a dit qu'elle regardait cela comme un sacrifice ; la seule chose qui la troublait c'est qu'elle ne se croyait pas digne de moi. La candeur avec laquelle elle m'a dit cela m'a enchanté et j'ai été complètement pris."

L'engagement était fait.

Le 23 novembre, la reine convoqua le conseil au Palais de Buckingham et lui fit la déclaration suivante :

"Je vous ai mandé ici, aujourd'hui, afin de vous faire connaitre ma résolution dans une affaire qui concerne le bien-être de mon peuple et le bonheur de ma vie future. C'est mon intention de m'allier en mariage avec le Prince Albert de Saxe Cobourg et Gotha. Profondément impressionnée par la solennité de l'engagement que je suis à la veille de contracter, je ne suis pas venue à cette décision sans y avoir mûrement réfléchi et sans m'être assurée que, avec la bénédiction du Dieu Tout Puissant, elle assurera mon bonheur domestique et servira les intérêts de mon pays. J'ai cru devoir vous faire connaitre cette résolution aussitôt que possible, afin que vous soyiez au fait d'une chose aussi importante pour moi et pour mon royaume, et qui, j'en suis persuadée, sera bien acceptée par tous mes sujets bien aimés."

Le mariage fut célébré le 10 février suivant, au Palais St-James, par l'archevêque de Cantorbury qui était assisté de l'évêque de Londres, la reine ayant pour témoin le duc de Sussex. Au moment où le prince mettait l'anneau au doigt de sa royale épouse, toutes les cloches de la ville commencèrent à sonner et le salut royal de la tour de Londres et les canons du Parc.

De nouveau la foule put contempler sa Souveraine se montrant officiellement dans les rues. Cette fois elle n'avait pas de couronne sur la tête ni ses brillants atours de couronnement. Elle portait un merveilleux costume de satin blanc. Elle était toute enveloppée d'un voile de dentelle de grand prix et son front était ceint d'un diadème de fleurs d'oranger.

Jamais femme n'aima plus sincèrement ni plus tendrement son mari que ne le fit la Reine Victoria, et jamais femme n'eut plus de raison de le faire. Le Prince Albert était un appui et une bénédiction véritable non seulement pour la Reine, mais encore pour la nation toute entière. Il était toujours à ses côtés pour l'aider dans les difficultés, sympathiser dans les moments pénibles et partager avec elle chaque jour le poids du fardeau qui lui était incombé avec la couronne.

La Reine Victoria a eu neuf enfants, quatre garçons et cinq filles, soit une belle couronne de rejetons à l'entour de la souche royale : le princesse Victoria, le prince de Galles, la princesse Alice Maud Marie, le prince Alfred Ernest Albert créé plus tard duc d'Edimbourg, la princesse Hélène, la princesse Louise, marquise de Lorne, le prince Arthur, le prince Leopold et la princesse Béatrice.

1861 fut une année de cruelles épreuves pour la reine qui perdit sa mère et son mari.

Le prince Albert fit une très courte maladie. Il avait contracté un peu de fièvre que, au début, on prit pour un simple rhume. La Reine le soigna avec toute sa tendresse, bien secondée par celle de la princesse Alice.

L'un des docteurs dit un jour : "J'espère que vous serez mieux dans quelques jours ! Et le prince de répondre : "Je ne guérirai pas ! Je ne suis point pris par surprise et je suis préparé à mourir !"

La Reine était près de lui à l'instant fatal. Il conserva sa connaissance jusqu'au dernier moment et rendit l'âme en l'embrassant.

Pendant quelque temps, on put craindre que la Reine le suivrait dans la tombe ! Elle était si faible, si désintéressée de tout que, pendant plusieurs jours, son peuple fut en proie à une vive anxiété. Elle ne pouvait dormir ! D'un bout à l'autre du Royaume la question générale était celle-ci : "Comment se porte la Reine ?" Enfin, on apprit avec joie que la Reine avait reposé quelques heures. Ses sujets remercièrent Dieu et leur deuil fut adouci par un sentiment de joie.

Les chagrins de la Reine ne lui faisaient pas oublier ceux des autres ; son coeur était si tendre et si sensible qu'elle ne pouvait apprendre un malheur sans en partager aussitôt la douleur avec les intéressés.

Le Prine Albert n'était pas mort depuis un mois, que survint un lamentable accident. Deux cents mineurs furent brûlés vivants à la mine de Hartley. La Reine l'apprit et, faisant trêve momentanée à ses chagrins domestiques, télégraphia ses sympathies aux mères et aux veuves de ces infortunés.

Le Prince Albert n'était pas mort debre 1841 au palais de Buckingham. Suivant l'usage de la famille royale, il reçut à sa naissance le titre réservé à l'aîné des fils, celui de duc de Cornwall. Avant qu'il eût atteint quatre semaines, il fut créé, par lettres patentes royales, Prince de Galles et comte de Chester. Le premier de ces titres est toujours l'objet d'une nomination spéciale par lettre royale.

En 1848, son éducation fut confiée au révérend Henry Birch, de l'Académie Royale de Cambridge. Le Prince Consort prit le plus grand soin de diriger cette première éducation, et rédigea à cet effet un mémoire se terminant par ces mots :

"Vos efforts devront tendre à former en lui un caractère noble et princier, en vous mettant à la portée de son jeune esprit et en sympathisant avec ses aspirations."

Si étrange que cela puisse paraître, le Prince avait déjà acquis une cer-

Suite à la 2e page

Sa Majesté la Reine Victoria

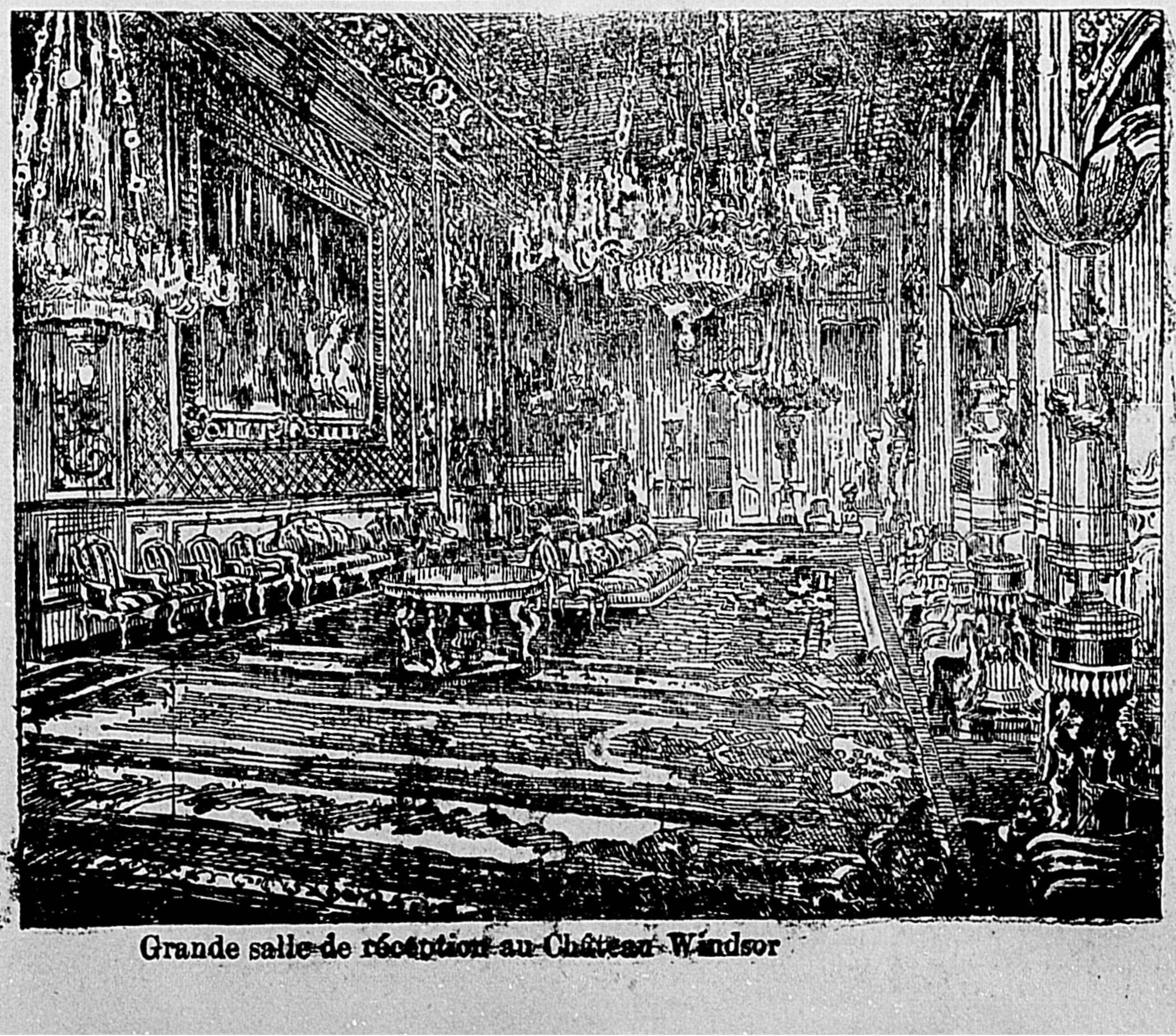

Grande salle de réception au Château Windsor

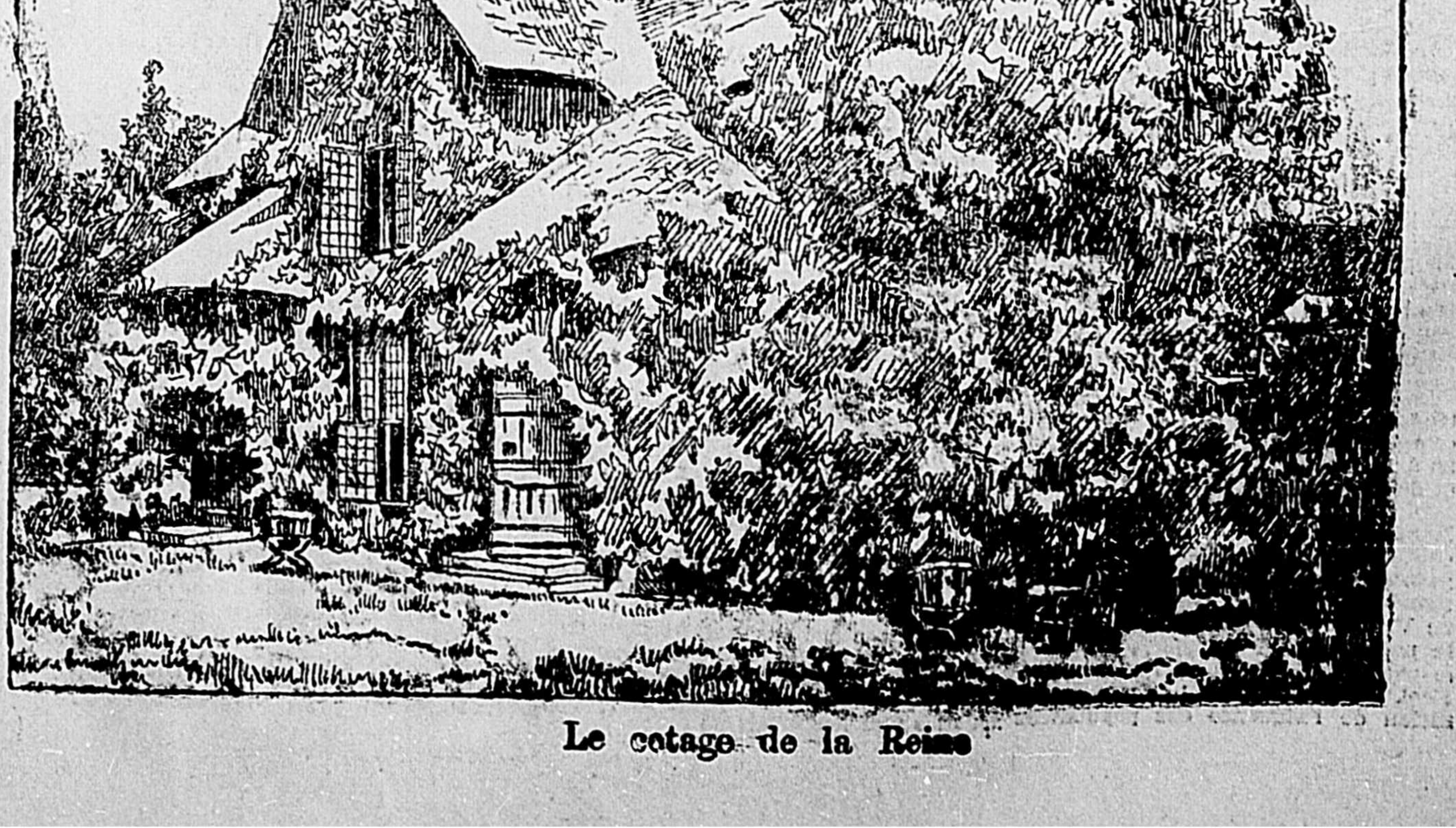

Le cotage de la Reine

Suite de la première page

taine popularité en Irlande, en Ecosse et au pays de Galles, avant d'être même connu de l'Angleterre. Ce ne fut qu'en octobre 1849 que les Anglais loyalistes eurent l'occasion de saluer leur futur souverain.

Le 30 octobre le jeune Prince et sa soeur—"Puss et le gamin," comme les appelait familièrement la Reine,—s'en vinrent à Londres, depuis Westminster, dans la gondole royale où ramaient vingt-sept vigoureux mariniers. Le Lord-Maire les précédait dans sa gondole. Ce fut un grand jour pour Londres et pour toute l'Angleterre. Les sujets de la Reine étaient accourus de tous les points du royaume pour saluer le jeune Prince, qui devint du coup l'homme le plus populaire de l'Angleterre et qui l'est demeuré depuis ce jour mémorable.

En août 1853, le Prince fut présenté à l'armée et le mois suivant il le fut à la flotte.

En avril de la même année, le Prince parut pour la première fois en public assis près de la Reine sur le trône. A cette occasion il entendit la réponse des deux chambres au message de la Reine annonçant le début des hostilités en Crimée.

Le 9 novembre 1858, le Prince atteignit dix-huit ans et devint l'héritier légal du trône. Il fut porté à la Gazette officielle comme colonel de l'armée, et reçut l'ordre de la Jarretière.

A l'automne de la même année il continue ses pérégrinations sur le continent, notamment en Allemagne et en Italie. A Rome, il fut reçu par S. S. le Pape Pie IX. L'Espagne et le Portugal le virent ensuite et au mois de juin suivant il s'en revint en Angleterre.

En 1860 eut lieu sa mémorable visite en Amérique, entreprise pour remplir une promesse faite au temps de la guerre de Crimée par son auguste mère aux Canadiens, qui avaient équipé et envoyé en Europe un régiment d'infanterie.

Nous parlons ailleurs de la réception qui lui fut faite à Québec.

Au printemps de 1863, le Prince de Galles a épousé la Princesse Alexandra, fille du Roi de Danemark. Le mariage eut lieu le 10 mars dans la chapelle St-George de Windsor. La Reine y assistait en grand deuil, ainsi que toutes les dames de la Cour. La Princesse Alice, "Puss," comme l'appelait la Reine, mariée au mois de juillet précédent, était également présente.

La Princesse appartient à l'une des plus merveilleuses familles royales qui existent, celle de Danemark, une véritable pépinière de rois et de reines. A cette famille appartiennent l'ex-Impératrice de Russie, la Princesse de Galles, future Reine, le Roi de la vaillante mais infortunée Grèce et une longue liste de princes et de princesses alliés à toutes les familles régnantes de l'Europe.

Et, chose touchante, la mère vénérable de ces têtes couronnées, la Reine Louise de Danemark, vit encore et reçoit chaque été la visite de ses enfants et petits-enfants.

Cinq enfants sont nés du mariage du Prince de Galles : Albert Victor, duc de Clarence, mort à la fleur de l'âge ; George Frédéric, duc d'York, né en 1864 ; la Princesse Victoria Alexandra et la Princesse Maud.

La Princesse de Galles est une femme du caractère le plus aimable et même l'existence la plus simple. On dit que non seulement sa physionomie a le même charme que celle de sa mère, mais encore que la Princesse a la même aménité, le même coeur d'or. C'est une femme d'Eglise fort dévouée, et qui s'occupe sans ostentation d'un grand nombre d'oeuvres de charité.

Bien que la Princesse ait aujourd'hui dépassé cinquante-deux ans, elle a encore conservé le charme de sa jeunesse. Son prestige est fermement établi en Angleterre. Devenue Anglaise par son mariage, elle est chère à tous les coeurs de la Grande Bretagne, sans distinction de caste ni de parti. Le Prince lui doit une grande partie de sa popularité personnelle.

L'empire britannique

Ses progres sous le regne de la reine Victoria

A l'avènement de la reine Victoria, malgré l'enthousiasme qui régnait en Angleterre, il se rencontrait toutefois certains "sages" pour prédire de grands malheurs. Ces prophètes du malheur, n'ayant pas étudié l'évolution subie par la constitution anglaise, depuis l'époque reculée, où les rois avaient droit de vie ou de mort sur leurs sujets, ignoraient aussi la liberté acquise par le sujet anglais dans le gouvernement de ses propres affaires.

La suite des événements a prouvé que la sagesse des siècles parle avec une éloquence sublime. En Angleterre, le peuple, grâce à son tempérament, agit avec une grande sagesse dans ses délibérations et bien que la politique anglaise paraisse égoïste, il n'en est pas moins vrai que presque tous les projets conçus depuis soixante ans ont été réalisés, même en dépit des forces coalisées quelques fois d'autres nations.

Au commencement du siècle les industries, en Angleterre, n'avaient pas reçu ce degré de perfectionnement qu'on rencontrait en France : jusqu'en 1800, l'Angleterre s'était adonnée à l'agriculture, et, avec son système économique, elle marchait tranquillement dans la voie du progrès.

Un événement extraordinaire vint lui donner une nouvelle ardeur. Le blocus continental a été pour l'Angleterre une épreuve qui a servi à sa bonne fortune, en la forçan d'étudier ailleurs les grands développements qu'avait pris l'industrie d'alors. Des savants furent envoyés furtivement en France, pour étudier sur place ce que le génie employait à façonner sa grande richesse nationale. De la sorte en quelques années, les pays d'Europe virent avec étonnement l'Angleterre, non seulement suivre, mais dépasser, en perfectionnements, les applications scientifiques de ses voisins, tant il est vrai que la nécessité stimule le génie de l'homme, au point de lui faire accomplir des actes que le vulgaire, favorisé par les dons de la fortune, ne pourrait souvent imaginer.

L'Angleterre avait eu à déplorer, quelques années avant le blocus continental, la perte de l'une de ses colonies les plus importantes ; la partie située au-delà de notre ligne 45ème formant aujourd'hui les Etats-Unis, et comptant alors (1774) une population d'environ 5,000,000.

La grande guerre de revanche, dans laquelle Napoléon 1er eût à rendre un compte si sévère de son ambition, donna à l'Angleterre un regain de vigueur et de confiance, et depuis ce jour célèbre de Waterloo, où Wellington et Blücher terrassèrent le grand Français, les anglais n'ont cessé de progresser dans toutes les parties du monde. Jusqu'à l'avènement de la reine Victoria et quelques années après, la politique de l'Angleterre avait été la protection, mais à partir de Robert Peel, 1842, le libre-échange, en considération de l'affluence des populations rurales vers les villes, devint la politique nécessaire.

A l'avènement de la reine Victoria, la population du Royaume-Uni était de 26,000,000. Pour fournir à cette immense multitude entassée dans les villes, le travail nécessaire à la sustentation de la vie, le gouvernement anglais décida d'agrandir les limites de son royaume pour faciliter son commerce. Des tentatives nombreuses avaient été faites dans l'Extrême-Orient, en Chine, dans les Indes. En même temps qu'on y faisait des conquêtes, le commerce d'échange donnait à l'Angleterre une force intérieure qui lui permettait d'augmenter sa marine. L'Australie ne comptait que 345,000 âmes en 1837. Sous l'influence de ses relations commerciales avec l'Angleterre, le progrès s'y est introduit rapidement, tellement que les peuples de toutes provenances attirés par l'appât du lucre, se sont jetés en foule dans ce pays si riche,qui a une population d'au delà de 4,500,000 et dont le commerce excède celui de la Grande-Bretagne en 1837.

En Afrique, il n'y a qu'à jeter un regard sur la carte géographique pour se convaincre que les possessions britanniques couvrent une grande partie de ce continent. Au nord, à l'est, à l'ouest, au sud, l'on voit la puissance d'Angleterre s'étendre pour faire en même temps que le commerce, l'oeuvre de la civilisation anglaise. Vers 1837, il n'y avait que le Cap Colonie, de connue de l'Afrique du Sud. Aujourd'hui, le voyageur s'étonne de rencontrer dans cette partie, inconnue il y a 60 ans, des villes prospères possédant tous les progrès modernes, peuplées par des populations aussi policées que celles que l'on rencontre dans certaines grandes villes. Ainsi par l'Angleterre, un tiers de l'Afrique a été arraché à la barbarie des peuplades arriérées et poussé à l'extrême limite de la *civilisation moderne* ; et si l'Angleterre a accompli tant de conquêtes en Afrique, elle le doit à Livingstone, Baker, Stanley, Speke, Du Chaillu, Johnston, etc.

Aujourd'hui avec les dernières annexions du Niger, Uganda et Rhodesia, le drapeau de l'Empire Britannique flotte sur près de 2,400,000 milles carrés.

Aux Indes Orientales, les conquêtes de l'Angleterre ont aussi atteint un grand développement. Pour ne parler que des dernières années, nous voyons l'empire des Indes, réuni à l'Angleterre le 1er janvier 1877, avec une population de 290,000,000, près de 5 fois la population des Etats-Unis et 60 fois celle du Canada. On peut s'imaginer l'énorme contingent fourni au commerce anglais par ces immenses populations vivant dans l'un des pays les plus prospères du monde entier. Burmah, Sarawak, Borneo Nord, Brunei sont venus s'ajouter à "l'empire des Indes," grâce à l'initiative de l'Angleterre. L'immense superficie des possessions anglaises aux Indes s'élève à un peu plus de 2,000,000 de milles carrés. Nous pourrions mentionner aussi une foule de petits états avoisinants, tributaires de l'Angleterre.

L'Angleterre compte aussi plusieurs possessions dans les Indes Occidentales, Antilles, l'Amérique du Sud, etc.

L'Angleterre a toujours su se ménager la clef des principaux passages qui conduisent à ses possessions.

L'histoire nous rapporte cette fameuse question de "La Porte Ottomane." Il y a là, tout le secret de la voie de l'Orient, et comme cette fameuse Porte Ottomane, ou l'empire Ottoman, était discutée par la France, etc., l'Angleterre voyait d'un oeil jaloux les tentatives des autres pays pour se rendre maître de la clef du chemin des Indes. C'est pour cette raison que l'Angleterre s'opposait au percement de l'Isthme Suez, par les français, car elle craignait que la France lui fit une concurrence ruineuse.

L'Angleterre aujourd'hui, profite plus que toute autre nation de ce canal qui réunit la Méditerranée à la mer Rouge et à la mer des Indes par le détroit Abdel Mandeb. L'Angleterre s'est ménagé les places fortes dans la Méditerranée et sur les côtes de cette mer : Gibraltar, forteresse imprenable et qui se trouve immédiatement à l'entrée de la Méditerranée, l'île de Chypre, etc. Nous pourrions ajouter à ces nombreuses conquêtes, l'Egypte, le Soudan, faites dans ces derniers temps.

Parmi les colonies de l'Angleterre, le Canada compte comme une des plus brillantes par son progrès matériel et intellectuel.

Depuis 1880, nous pourrions dire que la diplomatie et les liens formés par le commerce ont eu une grande part dans le succès de l'Angleterre. La puissance maritime de l'Angleterre est formidable. La reine Victoria peut être fière d'avoir été témoin de tant de conquêtes. Elle peut aussi s'enorgueillir de voir le pays qu'elle habite, le centre principal des opérations commerciales du monde entier.

L'Angleterre joue dans le commerce, un rôle dont tous les pays se ressentent. C'est sur elle que se guident les marchés étrangers, car son peuple, composé de 88 pour cent d'industriels et formant une population d'au-delà de 39,000,000 d'habitants, doit nécessairement compter pour quelque chose dans la hausse ou la baisse des valeurs.

L'Empire Britannique par une politique pendante est appelé à faire de grandes choses. Sa puissance si considérable, s'étendant sur plus de 402,514,000 d'habitants, et couvrant un espace de 13,266,000 milles carrés c'est-à-dire les 27 pour cent de la terre habitable peut être d'une grande utilité pour le bien de la civilisation des pays de l'Orient qui, par leurs nombreuses relations commerciales, puiseront ce poli, ce raffinement des peuples de l'Occident.

La veritable purgation

C'est la Purgation du Jour, de J. B. Morin. Elle est composée des meilleurs purgatifs recommandés par l'autorité médicinale, tels que : le Sel d'Epson, le Séné d'Alexandrie ; elle est aromatisée avec de la poudre de gingembre de la Jamaïque, de Coriandre, d'Anis et d'un médicament pour calmer les douleurs d'intestins.

De cette façon la dose est agréable au goût, elle procure une purgation facile, prompte, certaine, et convient également aux hommes, femmes et enfants de tout âge.

Ce remède est employé comem laxatif dans les maladies du foie, dans les cas de constipation et dans toutes les affections qui s'en suivent telles que : Coliques, Hemorrhoïdes, Migraines, mauvaises digestions et Engourdissements qui amènent souvent la paralysie,, etc.

Demandez là à votre marchand ou chez J. B. Morin, rue St-Joseph.

Supérieur à tous

Dans les affections persistantes de poitrine, comme dans le traitement des bronchites, le BAUME RHUMAL est recommandé comme supérieur à tous les remèdes existants

Feuilleton du COURRIER du CANADA

19 JUIN 1897—No. 12

LA TOUR AUX HIBOUX

(SUITE)

Le soir était venu, un soir magnifique d'automne qui noyait la nature dans cette brume d'or sombre dont les teintes s'harmonisent si bien avec les nuances d'ocre et de rouille des arbres à demi dépouillés.

Balthazar continua.

—Tu avais besoin de moi, à ce moment là et tu me promettais cent mille francs. Aujourd'hui tu es riche, châtelain, honoré tu jouis de l'estime et de la considération publiques, et je viens te demander si, oui ou non, tu veux me donner ce que tu me dois... Si c'est oui, je m'engage sur l'honneur à quitter le pays et à ne jamais chercher à te revoir. Dans le cas contraire, je vais de ce pas te dénoncer à la justice, et, demain, M. Grégoire, l'homme intègre, le grand propriétaire, le bourgeois charitable, aura fait place à Vatrin, le faussaire, l'assassin, l'échappé de Toulon où on le reconduira les menottes aux mains, avec tous les honneurs dus à son rang et à ses vertus.

M. Grégoire s'était levé en regardant sa montre.

—Voici l'heure de mon dîner, dit-il et si intéressante que soit votre histoire, elle ne saurait remplacer pour mon estomac un bon rôti. Je vous avais pris d'abord pour un individu dangereux... un de ces rôdeurs comme il en passe par ici. Je vois maintenant que j'ai affaire à un pauvre aliéné et je ressens pour vous une compassion bien naturelle. Justement, je connais le directeur de l'asile Saint-Jacques, à Nantes, et, si un mot de recommandation de ma part pouvait vous être utile.

Il n'acheva pas. Carcassou avait bondi de son fauteuil, et, avant que le châtelain eût pu se mettre sur ses gardes, il le terrassait et lui arrachait sa perruque.

Alors M. Grégoire apparut tel qu'il était, c'est-à-dire avec les cheveux roux dont la nature l'avait gratifié, cheveux qu'il avait soin de couper très ras et de dissimuler sous une vaste perruque grise qui lui donnait un aspect presque vénérable, en le vieillissant de quinze au moins.

Après avoir arraché la perruque du châtelain, Balthazar lui saisit les bras, releva les manchettes retenues par des boutons en diamants et qui tombaient très bas sur les mains, et découvrit les poignets entourés d'un cercle bistré, trace indélébile laissée par le bagne.

M. Grégoire était devenu livide, mais il ne poussa pas un cri. Il darda seulement sur son agresseur un regard chargé d'une haine féroce, dont l'éclair, d'ailleurs, s'éteignait aussitôt, et, quand le faux colporteur, desserrant son étreinte d'acier, le laissa se relever, l'ancien forçat avait déjà repris possessions de lui de lui-même.

—Ce n'était pas la peine de recourir à ces procédés violents, mon vieux Fil-de-Fer, dit-il d'une voix douce. Je voulais m'amuser un peu à tes dépens. Je t'avais reconnu au premier abord. Sans cela, est-ce que je t'aurais laissé entrer chez moi et surtout d'une façon si cavalière? Allons donc !.. Avoue pourtant que tu as changé pas mal depuis dix ans, hein ? et qu'un peu d'hésitation de ma part eût été bien excusable ?...

Balthazar s'était rassis, souriant. Il répondit, tout en jongiant avec sa casquette.

—Je n'ai pas changé tant que toi, Bachelier, et je ne porte pas de perruque.

—Ça c'est vrai, mais tu te grimes, tu te déguises si bien.

—Et j'ai eu de la peine à en venir à mes fins. Ah ! c'est que tu es un roublard mais tu as affaire a plus malin que toi, tu entends bien, ma vieille ? Non, ce n'était pas facile de retrouver ta piste, car tu as exercé pas mal de métiers, après ta sortie de la boîte. Cependant, j'y suis arrivé et même je pourrais te conter par le menu tous tes faits et gestes depuis cette époque jusqu'à maintenant.

—Ah ! bah !

—C'est comme j'ai l'honneur de te le dire... Pour peu que cela te fasse plaisir, je vais te retracer ton existence...

—Oh ! c'est inutile. Je m'en rapporte à toi... Mais, pardon, mon cher Fil-de-Fer, permets-moi de te rappeler que voici l'heure de mon dîner. Or, mes domestiques trouveraient extraordinaire de me voir arriver en retard, car je suis, d'habitude, fort ponctuel...

—Qu'à cela ne tienne. Nous avons renoué connaissance : c'est le principal. Maintenant, fixe moi le jour et l'heure auxquels nous pourrons reprendre conversation.

M. Grégoire réfléchit :

—Demain, dit-il, j'ai un rendez-vous d'affaires aux environs. Après demain, j'attends des métayers qui ont des comptes à régler avec moi...

—C'est cela, ne te gêne pas, s'exclama Carcassou d'un air goguenard...

Remets tout de suite à Pâques ou à la Trinité... Oh ! mais, mon bonhomme, tu sais, je ne me laisserai pas berner ainsi.

Puis, retournant les poches de son gilet avec un geste gamin :

—Je suis à sec oh ! mais à sec comme la mer Rouge au moment du passage des Hébreux ... Or, sans" quibus" on n'est pas considéré, et je tions avant tout à la considération, moi. Dame, voila comme je suis ! Tu es bien propriétaire et châtelain, toi ! Pourquoi donc ne serais-je pas marguillier ? Tous les goûts sont dans la nature.

M. Grégoire s'était dirigé vers son secrétaire. Il ouvrit un tiroir secret et en sortit un rouleau d'or, qu'il allait offrir au colpoteur, quand un geste énergique de celui-ci l'arrêta :

—Je ne viens pas te demander la charité, fit Carcassou. Je réclame ce qui m'est dû. Il me faut cent mille francs ou rien.

—Eh ! parbleu, on te les donnera, tes cent mille francs, puisqu'on te les a promi , mon vieux copain, mais tu dois bien comprendre qu'une somme pareille ne se trouve pas comme cela, sur l'heure. Il faudra que je prévienne mon banquier et mon notaire, que je vende des valeurs et aussi quelques hectares de terre pour réaliser ces cent mille francs...

—Vraiment ! cela souffrira tant de difficultés ?... Pauvre ami ! Veux-tu que je te prête de l'argent ?... Ah ça ! tu te moques de moi, à la fin... Pas plus tard que mardi dernier, tu es allé porter quarante mille francs à ton notaire de Clisson, Me Faillé, en le priant de te les placer sur première hypothèque, et, le lendemain, tu as touché chez ton agent de change, M. Largète, demeurant place du Commerce, à Nantes, trente-deux mille francs provenant d'une opération de Bourse. Ces trente-deux mille francs ont été remis par toi dans l'après-midi du même jour, à ton banquier, M. Gardin, demeurant rue Boileau... Hein ? suis-je assez bien informé ?

M. Grégoire laissa tomber le rouleau d'or sur la table :

—Tu es le diable en personne ! répliqua-t-il.

—Tu vois, mon bon, que ma police secrète me renseigne exactement et qu'il est inutile, je dirai plus, dangereux de ruser avec moi.

—Mais je voulais simplement te donner un acompte, et je ne pensais pas que l'offre de quelques louis..

—Je te répète qu'il me faut les cent mille francs ou rien. Ainsi donc, fixe-moi un rendez vous pour que nous terminons cette affaire.

—Eh ! qui me dit que, d'ici là, tu ne me dénonceras pas.

—Mais triple idiot, si j'avais voulu te dénoncer ce serait déjà fait. Et qu'est-ce que cela me rapporterait ? C'est mon intérêt même qui te répond de mon silence.

—Maintenant, soit. Mais après ? Quand tu auras touché l'argent ?

—Ma parole d'honneur.

Le châtelain de Saint-Gilles se livra à un violent accès d'hilarité.

—Tu as tort de rire, reprit le colporteur car tu devrais savoir que Balthazar Carcassou ne n'est jamais parjuré... J'en connais qui n'en pourraient pas dire autant... D'ailleurs, si tu préfères n'importe quelle autre garantie, je suis à ton entière disposition...

—Bon, bon, ne te fâche pas... Seulement, tu comprends, c'est plus fort que moi... La parole d'honneur d'un forçat !... Ah ! ah !... la bonne blague...

Carcassou s'avança vers son interlocuteur. Une flamme brillait dans ses yeux noirs. Il posa sa main osseuse sur l'épaule de son ancien compagnon de chaîne, et, d'une voix que la colère faisait trembler :

— Il y a forçats et forçats, Vatrin, tu ne devrais pas l'oublier, de même qu'il y a assassin et assassin. Il y a les assassins qui tuent pour voler, comme tu l'as fait, les assassins qui sont des faussaires et des lâches, comme toi, et il y a les assassins comme moi, qui tuent dans une heure d'affolement, parce qu'ils viennent de subir un de ces outrages qui ne se lavent que dans le sang... Allons ! finissons-en. Où et quand me donneras-tu la somme ?

M. Grégoire réfléchit un moment .

—Voyons, fit-il. C'est aujourd'hui jeudi... Eh bien ! lundi prochain, si cela te convient... Lundi prochain, à onze heures du soir, trouve toi devant la porte de la tour aux hiboux et je te remettrai l'argent... Tu connais la tour aux hiboux ?

—Parfaitement.

—La porte de la salle basse sera ouverte. Tu pourras entrer dans le donjon, au cas où je te ferais attendre.

Mais je serai exact au rendez-vous.

—Entendu... A lundi donc, ma vieille branche, à onze heures du soir... A propos, lundi, qu'elle est la date ?

M. Grégoire jeta les yeux sur un calendrier placé près de lui :

- Lundi c'est le 27 octobre... Allons, à lundi, mon vieux Carcassou, et sans rancune, n'est-ce pas ?

Les deux ex-forçats se serrèrent la main.

—Ah ! encore un mot. Comme il pourrait sembler étrange à Placide que nous ayons eu une si longue conversation, sois donc assez aimable pour laisser à la cuisine quelques uns des bibelots en t'en allant Tu diras aux domestiques que je les ai acheté.

—C'est convenu, Bachelier.

—Tiens, paie-toi.

M. Grégoire tendait un louis à Balthazar.

—Ça, ce n'est pas une aumône, j'accepte, dit celui-ci en glissant la pièce dans sa poche. Puis il se dirigea vers la fenêtre l'ouvrit, et sautant avec une légèreté de chamois, s'en alla comme il était venu.

Le châtelain le suivit un instant du regard, tandis qu'il cheminait dans le parc après avoir toutefois ramassé sa balle de colporteur. Quand il eut disparu au tournant d'une allée, se dirigeant vers la cuisine, comme cela avait été convenu. M. Grégoire ferma la fenêtre et se laissa tomber dans un fauteuil. En une seconde, sa physionomie changea d'expression. Son visage s'enflamma de colère. Il asséna de terribles coups de poing sur son bureau en laissant échapper, d'une voix étouffée, des exclamations parmi lesquelles on n'aurait guère pu distinguer que ce mot qui revenait sans cesse : " Canaille !... Canaille !..."

D'ailleurs, cet accès fut court. M. Grégoire se leva bientôt de son fauteuil, et la figure rasséréneé, se dirigea vers un placard qu'il ouvrit et dont il tira une bouteille de rhum et un verre à bordeaux.

Il se versa consécutivement deux rasades qu'il avala d'un trait, remit dans le placard verre et bouteille, et sonna.

Placide accourut.

—Le dîner est-il prêt demanda le maître de Saint-Gilles.

—Oui, Monsieur, il y a un quart d'heure. J'ai sonné Monsieur, mais Monsieur était sans doute occupé à causer avec ce...

—C'est bon, c'est bon... Ce colporteur a-t-il laissé à la cuisine les objets que je lui ai achetés ?

—Je ne sais, je vais demander à Rosalie.

—C'est inutile. Je descends. Tu vas atteler Eres. J'ai affaire aux environs. Je partirai après le dîner... Ah ! à propos tâche donc, sans te faire remarquer, de savoir quelle route a pris le colporteur en sortant d'ici... Cet individu m'a tout l'air d'être un rôdeur dangereux...

—A qui le dites-vous, Monsieur ? Ah ! j'en suis bien sûr, moi, que c'est un individu dangereux, et très dangereux, un repris de justice, un assassin peut-être un forçat échappé...

M. Grégoire d'un geste brusque, imposa silence à son trop prolixe serviteur, et se dirigeant vers la porte.

—En voilà assez, Placide. Fais vite ce que je t'ai commandé. Je pars dans une demi heure...

(*A suivre*)

PORTRAITS CABINET

Pour le jubile et le temps des vacances

Pour commémorer les grandes fêtes du jubilé de la Reine et de la St-Jean-Baptiste, nous avons résolu d'offrir au clergé, aux communautés religieuses et au public en général nos meilleurs portraits cabinet que nous avons toujours chargés de $2.00 à $3.00 la douzaine, pour $1.50. Nos ouvrages sont garantis de première classe, je promets entière satisfaction à tous. Nos portraits sont faits et expédiés promptement. Nous reproduisons et réparons les petits portraits détériorés, avec succès. Je réitère l'invitation de ne pas manquer cette occasion d'avoir une douzaine de portraits de première qualité pour $1.50. A tout le monde d'en profiter, la chose ne s'est jamais vue à Québec.

A. R. ROY,
187, rue St-Joseph,
18j—10c3j 36, côte du Passage, Lévis.

Le souffle guéri chez le cheval

Le *Traveller Companion*, après un court traitement, arrête cette maladie, la pousse appelée le souffle qui diminue la santé et le prix du cheval.

Dépôt général, J. B. MORIN, 326½, rue St-Joseph.

Livres de Récompenses

Editions de Grand Luxe
Richement Reliés .....

- **NAPOLEON** raconté par l'image d'après les sculpteurs, les graveurs et les peintres, par Armand Dayot, in-4to, plein cuire, $10.00.
- **LE VATICAN**, les Papes et la civilisation, le gouvernement central de l'Eglise, introduction par le cardinal Bourret, ouvrage illustré de 2 gravures au burin de 4 chromolithographies, de 7 phototypies et de 475 gravures 1895 in-4to, reliure d'amateur, $10.
- JESUS-CHRIST, par Louis Veuillot, avec une étude sur l'art chrétien par E. Cartier, un vol. in-4to, illustré de 16 chromolith. et de 200 gravures, $10.
- LA SAINTE-VIERGE, par U. Maynard, 1 vol. ill. de 14 chromolith. et 200 gravures, $10.
- LA VIE DES SAINTS illustrée pour chaque jour de l'année, ouvrage approuvé par Mgr Germain, in 4to. ill. de 1 chromolith. et de 300 gravures, $4.
- SAINTE CECILE et la société romaine aux deux premiers siècles par dom Guéranger, 5 pl. en taille douce, 240 gravures, $10.
- LE XIXE SIECLE EN FRAECE, classes, moeurs, usages, costumes, inventions par John Grand-Cartere, ouvrage illustré d'un frontispice chromolithographique de 16 pl. coloriés au patron de 36 entêtes et lettres ornées et de 487 gravs, reliure amateur, $10.
- NOS GLOIRES MILITAIRES par Dick de Longlay, 1 vol. in 4to, orné de 280 gravures, ½ maroquin, tranche dorée, $5.
- CHARLEMAGNE par Alphonse Vetault, avec une introduction par Léon Gauthier, 1 vol. in 4to, orné de deux eaux fortes, d'une chromolith. de 15 gravures hors texte et de 120 dessins, prix, $5.
- ST LOUIS par Wallon, 1 vol in 4, orné d'un frontispice en couleur et de 280 gravures, ½ chag. tranche dorée, $5.
- NOTRE ARMEE par Dick de Longlay, histoire populaire et anecdotique de l'infanterie française, nombreux dessins en couleurs par l'auteur, un fort volume, $6.25.
- LE TOUR DU MONDE, nouveau journal des voyages fondé par Edouard Charton et illustré par nos plus célèbres artistes 1894 in 4to, $9.00.
- HISTOIRE du gentil seigneur de Bayard Loredan Larchey, ouvrage contenant 8 planches, 3 titres et une carte en chromolithographie, un portrait en gravure, 34 grandes compositions et portraits tirés en noir, et 187 gravures, un fort vol. in-8, $6.50.
- LA TERRE à vol d'oiseau par Onésime Reclus, avec 10 cartes et 616 illustrations.
- L'ES Grands Voyageurs de notre siècle, par G. Meissas, ouvrage contenant 206 dessins gravés sur bois, 43 portraits de voyageurs, et 42 cartes itinéraires gd in 4to, $5.
- LA FRANCE pittoresque, par E. Gourdau t, ouvrage illustré de 370 gravures in 4to, $5.
- HISTOIRE de la Sainte Bible, ancien et nouveau testament, par l'abbé Cruchet, 100 gravures d'après les dessins de Gustave Doré, in 4to, $4.
- L'HOMME aux yeux de verre, aventures au Dahomey, par Rossi et Meaulle, ouvrage illustré de 106 gravures in 4to, prix, $4.
- AIR ET LE MONDE AERIEN (l') par Arthur Mangin, 200 gravures sur bois.
- ARTERES DU GLOBE (les). Histoire des fleuves par Paul Bory, 175 grav. et cartes.
- AUX INDES ET EN AUSTRALIE, dans le yacht *Senbeam*, par Brassey ; traduit de l'anglais par Gaston Bonnefont, 200 gravures.
- AVENTURES DE ROBINSON CRUSOÉ (les) par Daniel de Foë, 89 grav. sur bois.
- CHATEAUX Historiques de France, Histoire et monuments, par l'abbé J. J. Bourassé : 32 grav. sur bois d'après Karl Girardet et Français.
- *CHEVALIERS DE RHODES ET DE MALTE (les) (Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem), Chroniques et récits, par P. A. Farochon ; 38 gravures.
- CHRISTOPHE COLOMB, par Mgr Ricard. Illustrations de Baldo ; 33 gravures.
- CONTES MERVEILLEUX, traduits de l'allemand de Hauff. par Louis de Hessem ; 38 gravures.
- EXPLORATEURS de l'Afrique (les). Nachtigal, Galliéni, Stanley, de Brazza, Samuel Baker, Georges Révoil, etc. etc, par Paul Bory ; 64 gravures.
- FABIOLA ou l'Eiise des Catacombes, par S. Em. le cardinal Wiseman, archevêque de Westminster ; traduit de l'anglais par M. Richard Viot, et précédé d'une introduction par Léon Gautier ; 10 grandes compositions hors texte par Joseph Blanc, gravées par Méaulle ; 75 gravures dans le texte.
- FEMMES ILLUSTRES de la France (les), par Oscar Havard ; 76 gravures.
- FORETS de la France (les), par F. Depelchin : 100 grav. sur bois.
- GRANDES entreprises modernes (les), par Paul Bory ; 170 gravures.
- *HENRI IV et son temps, par l'abbé Jousset : 48 gravures.
- HISTOIRE de France, par Emile Keller, 74 gravures.
- HISTOIRE de Paris et de ses monuments, par Eugène de la Gournerie ; 4e édition, ornée de nombreuses gravures sur acier et sur bois, comprenant les derniers événements et les monuments nationaux.

☞ Conditions particulières à l'acheteur d'un bon nombre de ces ouvrages.

46, rue de la Fabrique

Succursale : 116, RUE ST-JOSEPH

La Caisse d'Economie

DE

NOTRE-DAME DE QUEBEC

Québec, 30 avril 1897.

Le et après le PREMIER JUIN PROCHAIN, la Caisse d'Economie paiera, à son bureau, Haute-Ville, un dividende de cinq par cent sur le montant du capital versé, pour le semestre expirant le 31 Mai prochain.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu dans l'office de la Caisse d'Economie, Haute-Ville, Lundi, le 21 Juin prochain, à 7 h. 30 p. m.

Par ordre,
L. C. MARCOUX,
Secrétaire-Trésorier.

mai —

DEUX JOURS SEULEMENT

VENDREDI et SAMEDI, 25 et 26 JUIN

PLAINES D'ABRAHAM

L'OUEST SAUVAGE DE BUFFALO BILL

AGGLOMERATION DES PLUS RUDES CAVALIERS DU MONDE

Du nouveau dans plusieurs détails et l'exhibition mise à la hauteur des exigences du jour par l'introduction de

PLUSIEURS HAUTS FAITS IMPORTANTS

REVUE REALISTE DU
Roman et la Vie Réelle
La Seule et Unique
EXHIBITION
Que l'Europe et l'Amérique ont reconnue comme étant
LE VRAI CLOU
Pas de clinquant, pas de faux pas d'imitation.
LE TOUT VERITABLE
Vrai et Honnete !

REVUE
DE
L'Histoire Americaine
FAITE PAR LES
PIONNIERS SURVIVANTS
Qui ont orné les Etats de l'Ouest.
Des Ennemis Hereditaires
Unis pour montrer au monde la victoire de la paix.
Les Sauvages et les Blancs
ET LES
Heroïques Cavaliers

Unique en ce Genre--La Dernière de la Sorte

100 GUERRIERS SAUVAGES
DES TRIBUS
Ogallalla, Brulé, Uncapappa, Cheyenne, Sioux et Arapahoe

50 Vachers Américains
30 Vaqueros Mexicains et Ruraux
50 Hommes des frontières, Tireurs, etc.
25 Arabes Bédouins
20 Cosaques venus du Caucase
30 Gauchos de l'Amérique du Sud

DETACHEMENT de CAVALERIE
DES ETATS-UNIS
DES BATTERIES DE L'ARTILLERIE
DE L'ONCLE SAM.
Des Lanciers Royaux Irlandais-Anglais, Cuirassiers Allemands
Petit Corps d'Armée de la Milice Montée

TOUS SOUS LE COMMANDEMENT DU

COL. W. F. CODY
(BUFFALO BILL)
Qui prendra positivement part en personne aux séances de l'après-midi et du soir.

Mlle ANNIE OAKLEY
La tireuse sans rivale.

JOHNNY BAKER
L'habile expert au tir.

LE
Seul Troupeau de Buffles
EN EXHIBITION

Un Pavillon Couvert
Pouvant contenir
20,000 Personnes
Assurant protection parfaite contre le soleil et et la pluie et placé de manière à être près de la ville et d'un accès facile.

LE JOUR DE L'ARRIVEE IL Y AURA
UNE GRANDE
PARADE GRATUITE
DANS LES RUES
A 10h. A. M., par des détachements de chaque division (les chevaux sauvages, les buffles, les troupeaux sont nécessairement laissés au camp.

Trois Magnifiques Fanfares
GUIDÉES PAR LA FAMEUSE
Fanfare des Cow-Boys de Buffalo Bill

Le soir, une magnifique illumination à l'électricité au moyen du plus puissant double dynamo portatif jamais construit et du pouvoir de 250,000 chandelles. Un double circuit assure une illumination toujours certaine qui change la nuit en jour.

Deux Séances par Jour, Beau ou Mauvais Temps
Dans l'après-midi, à 2 heures. Le Soir à 8 heures.
Portes ouvertes une heure d'avance.

ADMISSION GENERALE . . . . . 50 cts
ENFANTS AU-DESSOUS NEUF ANS, 25 CTS.

Des coupons pour siéges réservés seront vendus le jour de l'exposition aux Bureaux du Pacifique Canadien 14 rue Buade.

BICYCLES ENREGISTRÉS SUR LE TERRAIN

Les Fetes Patronales

DES

CANADIENS-FRANÇAIS

Dans le cours du mois de juin de l'année 1615, trois Pères Récollets mirent pied à terre sur le rivage de Québec : leurs noms étaient Joseph le Caron, Denis Jamay, et Jean Dolbeau. Ces trois récollets furent les trois premiers curés de Québec, et de toute la nouvelle-France. Ils étaient accompagnés d'un Frère du même ordre, Le Frère Pacifique, une des plus intéressantes figures de cette époque primitive.

Neuf années plus tard—en 1624—Le Père le Caron, dans un mémoire adressé au Père Provincial de son ordre, à Paris, écrivait comme suit :

" Nous avons fait une grande solennité où tous les habitants se sont trouvés et plusieurs sauvages, par un vœu que nous avons fait à St. Joseph, que nous avons choisi pour le patron de ce pays et le protecteur de cette église naissante."

D'année en année, à partir de 1624, la Saint-Joseph, il y a lieu de le présumer, a dû être célébrée avec tous les honneurs : avec tous les honneurs religieux, au moins. Cependant, de 1624 à 1637, il n'en est fait aucune mention dans nos anciennes annales.

Dans la "Relation" de 1638, le Père Lejeune fait de cette solennité la description suivante :

" La Feste du glorieux Patriarche St. Joseph, Père, Patron, et Protecteur de la Nouvelle-France, est l'une des grandes solennités de ce païs ; la veille de ce jour, qui nous est si cher, on arbora le drapeau et fit-on jouer le canon. Monsieur le gouverneur fit faire des feux de réjouissance aussi pleins d'artifices que j'en aie guères vus en France."

Suivent de minutieux détails sur le feu d'artifice, accompagnés d'un dessin. "L'on avait dressé un pan sur lequel paraissait le nom de Saint Joseph en lumières ; au-dessus de ce nom sacré brillaient quantité de chandelles à feu d'où partirent 18 ou 20 petits serpentaux qui firent merveille."—Il y eut des fusées, un petit château flanqué de quatre tourelles, quatre roues mouvantes, une croix à feu qui paraissait comme diamants. Enfin, il y eut tant et tant, que le tout ne manqua pas de jeter dans l'étonnement et français et sauvages qui n'avaient jamais rien vu de pareil.

Le dessin qui représente ce feu de réjouissance, si plein d'artifices, est reproduit exactement dans les "Relations des Jésuites" (édition de Québec 1858); et je crois vraiment que Québec n'en a jamais eu d'aussi beau. Il avait été préparé par les sieurs Bourdon et Beaulieu.

A part M. de Montigny, toutes les notabilités de Québec, et tous les habitants des paroisses environnantes assistaient à ce spectacle.

A la fin de son récit, le Père LeJeune ajoute : " Le jour de la Fête, notre église fut remplie de monde et dévotion, quasi comme en un jour de Pâques."

Après 1637, cette fête se renouvelle tous les ans jusqu'à 1651, et on en trouve la description soit dans les " Relations", soit dans le " Journal" des Jésuites.

Cependant, en 1648, le Père LeJeune nous dit.

" A la St. Joseph on ne fit pas de feu de joie la veille comme de coutume. J'en fus en parti cause, comme ne goûtant guère cette cérémonie qui n'avait aucune dévotion qui l'accompagnât."

En 1649, le même Père LeJeune écrit: " On refit cette année le feu de la veille de St. Joseph, mais on sépara le matériel d'avec le spirituel."

Enfin, en 1650, le Père LeJeune nous fait la confession suivante :

' La veille de St. Joseph il y eut un feu fort froid, c'est-à-dire tout simple, sans artifices ni fusées. M. le gouverneur me fit prier par sa femme d'y mettre le feu, lui étant indisposé ; je le fis, mais avec grande répugnance."

Ainsi, en 1647, pas de feu de joie, et le Père LeJeune en est, en" partie, cause". En 1649, on "sépare le matériel d'avec le spirituel" ; et en 1650, on fait "un feu fort froid."

Malgré la distance qui nous sépare de cette époque reculée, il est aisé de comprendre pourquoi, à partir de 1647, le feu de joie perd, d'année en année, de son intensité, jusqu'au point de devenir en 1650, un feu fort froid ! En effet, cette époque correspond juste au temps des dissensions qui eurent lieu entre nos anciens gouverneurs et Mgr. de Laval, à propos de la fameuse question du trafic des liqueurs enivrantes. On le sait, ce ne fut pas seulement à propos du feu de joie de Saint-Joseph que le matériel fut, à cette époque, séparé d'avec le spirituel.

De 1651 à 1660, il n'est pas dit un mot de cette fête.

Pour les deux dernières fois, en 1660 et 1661, il en est parlé. En 1661, il y eut trois feux de joie : l'un au collège des Jésuites, l'autre chez M. Couillard, dont la maison était située dans le jardin du séminaire : le troisième se fit aux Ursulines. A partir de cette époque, la Saint-Joseph, suivant toute apparence, a cessé d'être une fête populaire, mais a continué d'être une fête religieuse, jusqu'à ce jour. Tous les ans, à chaque nouvel anniversaire, on annonce au prône de nos églises qu'une grande messe sera chantée en l'honneur de Saint-Joseph, premier patron du pays.

En même temps que la Saint-Joseph se célébrait avec la solennité que je viens de décrire, une autre fête prenait naissance en Canada, laquelle devait, deux siècles plus tard, supplanter la Saint-Joseph, et comme fête populaire, tout à la fois ; cette nouvelle fête était celle de Saint-Jean-Baptiste, ou plutôt celle de la Saint-Jean, comme on l'appelait alors. La première description de la Saint-Jean, se trouve dans la "Relation" de 1646.

" Le 23 (juin), dit cette Relation, se fit le feu de la Saint-Jean, sur les 8 hrs. et demie du soir, M. le Gouverneur envoya M. Tronquet pour savoir si nous irons ; nous allâmes le trouver, le Père Vimont et moi, dans le fort. Nous allâmes ensemble au feu. M. le Gouverneur l'y mit. Lorsqu'il le mettait, je chantai le "Ut queant Laxis", et puis l'oraison. On tira 5 coups de canon, et on fit deux ou trois fois la décharge de mousquets. Nous en retournâmes entre 9 et 10."

En 1647,48, 49, 50, même cérémonie.

Dans la " Relation" de 1650 on lit : " Le 23, le feu de la Saint-Jean, duquel je m'excusai, prévoyant qu'on m'y ferait mettre le feu à l'ordinaire, et ne jugeant pas à propos de laisser courir cette coutume, qui n'avait point été pratiquée du temps de M. Montmagny. Ce fut M. le Gouverneur qui y mit le feu. Le P. Laplace y assista en surplis et en étole avec Saint-Martin pour y chanter le " Te Deum."

A partir de 1650, il n'est plus fait mention ni de feu ni de la fête de la Saint-Jean, à Québec ; cependant cette fête, mi-religieuse, mi-populaire, s'est perpétuée jusqu'à une époque très récente dans toutes celles de nos paroisses qui sont désignées sous le vocable de St. Jean : à Saint Jean Port Joly, à Saint-Jean Deschaillons, à Saint Jean, Ile d'Orléans, etc.

M. de Gaspé nous a laissé dans ses "Anciens Canadiens" de jolis détails sur la célébration de la Saint-Jean, à Saint-Jean Port-Joly.

" La Saint-Jean Baptiste, dit M. de Gaspé, ne manquait pas d'attirer un grand concours de pèlerins, non seulement des endroits voisins, mais des lieux les plus éloignés.— Il se faisait de grands préparatifs dans chaque famille pour cette occasion solennelle. On faisait partout le grand ménage, on blanchissait à la chaux, on lavait les planchers qu'on recouvrait de branches d'épinettes, on tuait le veau gras, et le marchand avait bon débit de ses boissons......Le seigneur offrait le pain bénit....Ce n'était pas petite besogne que la confection de ce pain bénit et de ses accessoires de " cousins" pour la multitude qui se pressait, non seulement dans l'Eglise, mais aussi en dehors du temple.

" Il était entendu que le seigneur et ses amis dînaient, ce jour-là, au presbytère, et que le curé et les siens soupaient au manoir seigneurial....De tous côtés s'élevaient des abris, couverts de branches d'érable et de bois résineux où l'on débitait des rafraîchissements. Les traiteurs criaient sans cesse, d'une voix monotone, en accentuant fortement le premier et dernier mot : " A la bonne bière ! Au bon raisin ! A la bonne pinprenelle ! et les papas et les jeunes amoureux stimulés pour l'occasion, tiraient avec lenteur, du fond de leur gousset, de quoi régaler les enfants et la " créature"

C'était le soir la veille de la Saint-Jean c'est-à-dire le 23 juin—qu'avait lieu le feu de joie. Voici comment cette cérémonie se passait dans ma paroisse natale, à Saint-Jean, Ile d'Orléans.

Sur l'ordre du Seigneur, un des habitants transportait sur la grève en face de l'église, le bois nécessaire au feu ; c'était du bois de cèdre invariablement. Après avoir fait chanter un salut, le curé, revêtu de l'étole, se rendait au bûcher. Il le bénissait et ensuite faisait sortir du feu nouveau, en frappant le caillou avec le briquet. Avec l'amadou ainsi enflammé, le curé mettait le feu au bûcher, et quelque compagnie de miliciens faisait une décharge de fusils, au milieu des cris de toute la foule. Presque toute la population de l'île se donnait rendez-vous à Saint-Jean, pour cette solennité. La coutume était de s'y rendre à cheval, les femmes en croupe, derrière leurs maris.

La St-Jean n'était pas la seule fête qui fut ainsi célébrée dans nos campagnes ; chaque paroisse chômait également la fête de son patron ; mais la Saint-Jean paraît l'avoir emporté sur toutes les autres par l'éclat, le brouhaha, etc. A cause des nombreux désordres qui naissaient au milieu de ces grandes réunions, toutes ces fêtes ont été abolies, il y a une cinquantaine d'années, par l'évêque Signaï.

Ce fut en 1834 que quelques citoyens de Montréal organisèrent, " l'Association" ou la " Société Saint-Jean-Baptiste, "et posèrent les bases de cette grande fête nationale des Canadiens-français, si populaire aujourd'hui, et dont les ramifications s'étendent jusqu'aux Etats-Unis et partout où il y a un petit noyau de nos compatriotes. M. Ludger Duvernay en fut le fondateur.

La fête inaugurale de cette association eut lieu le 24 juin 1834, et consista en un banquet qui se donna dans le jardin de M. John McDonnell — irlandais d'origine— sous la présidence de M. Jacques Viger, alors Maire de Montréal.

Au nombre des *toasts* présentés à ce banquet, on remarque le suivant : " A Ludger Duvernay, qui a donné l'idée de cette fête, et en a surveillé les préparatifs!" Le même *toast* se répéta aux banquets qui eurent lieu les deux années suivantes.

La célébration de cette fête fut interrompue, à Montréal, par l'insurrection de 1837.

Dès 1836, la Saint-Jean-Baptiste fut célébrée dans plusieurs paroisses du district de Montréal, notamment, à Saint-Denis, à Saint-Benoit, à Boucherville, à Saint-Ours. Dans cette dernière paroisse, la Saint-Jean-Baptiste fut célébrée par une grande messe. Ce fut la première fois très-probablement, qu'une grande messe fut chantée à cette occasion : le clergé, pendant longtemps, ayant éprouvé de la répugnance à donner trop d'éclat à la Saint Jean-Baptiste, lorsque personne n'avait raison de se plaindre de Saint Joseph qui, jusque-là, avait été reconnu comme le premier Patron du Pays. Ce ne fut, paraît-il, qu'en 1843 ou 1844 que l'usage prévalut, enfin, de commencer la célébration du 24 juin par une grande messe et un sermon.

Dans ses commencements, l'association avait une couleur bien marquée, et, dans un discours prononcé à l'un des premiers banquets, un des orateurs félicite l'association d'avoir fait choix pour patron " du grand Saint-Jean-Baptiste, qui, il y a 19 siècles, est venu préparer la voie à la réforme morale !"

Ainsi que je l'ai dit plus haut, la Saint-Jean-Baptiste fut interrompue à Montréal par l'insurrection de 1837, et le fondateur de l'association, M. Ludger Duvernay, fut obligé de prendre le chemin de l'exil. Le retour de M. Duvernay eut lieu en 1842, et ce zélé patriote s'occupa aussitôt de réorganiser la société.

Une première assemblée générale eut lieu en 1843, sous la présidence de l'Hon. D. B. Viger, Sir George Cartier remplissant les fonctions de secrétaire.

Depuis 1842, la célébration du 24 juin n'a pas été interrompue à Montréal.

Le père et le fondateur de la société St-Jean-Baptiste à Québec a été M. N. Aubin. Le 16 juin 1842, huit jours avant la fête (un an avant la réorganisation de la société à Montréal), M. Aubin faisait, dans le *Fantasque*, un chaleureux appel au patriotisme des Canadiens-Français de Québec, leur disant qu'à Montréal, deux jours avaient suffi à M. Ludger Duvernay pour organiser un banquet somptueux. L'article du *Fantasque* se terminait par ces mots : "Ceux qui seraient disposés à célébrer la Saint-Jean-Baptiste, sont priés de laisser leurs noms à ce bureau, d'ici à samedi prochain. Si, d'ici à ce temps, le nombre en était suffisant, une assemblée serait convoquée afin de nommer un comité, prendre les souscriptions, et s'occuper des autres arrangements nécessaires."

Ce chaleureux appel fut entendu, et trois jours plus tard, le 19 une assemblée préliminaire eut lieu à l'hôtel de M. Maheux, rue et faubourg Saint-Roch. A cette assemblée, la société Saint-Jean Baptiste de Québec fut fondée et organisée.

Le Dr Bardy, fut élu président, M. N. Aubin, vice-président; MM. J. P. Bhéaume et Huston furent élus secrétaires. Parmi les personnes présentes à cette assemblée, on remarquait MM. Olivier Fiset, Taché, Cauchon, Rowen, F. N. Dérome, Levêque, Savard, le Dr Tourangeau, etc.

Le matin du 24 juin, dès six heures, les membres de la société Saint-Jean-Baptiste, accompagnés d'une foule de citoyens, se réunissaient à l'Hôtel de la Cité. On forma les rangs et la procession se rendit à l'église à sept heures, ayant en tête la "Musique Canadienne," qui joua durant la marche, des airs du pays. Cette musique était sous la direction de M. Sauvageau.

En tête du cortège, on voyait une magnifique bannière aux trois couleurs, bleu, blanc et rouge, sur laquelle étaient représentés un St. Jean-Baptiste et un castor ; ces emblèmes étaient dus au pinceau de M. Légaré. Au milieu de la procession figurait une autre bannière blanche avec l'inscription ; " Nos Institutions, notre Langue et nos Lois." " Outre ces étendards,— je cite le *Fantasque*—on remarquait six drapeaux des milices canadiennes qui ont figuré dans les dernières guerres."

La messe fut célébrée par l'abbé Baillargeon, curé de Québec, et un sermon éloquent sur la Tempérance, fut dit par l'abbé Chiniquy.

Cette messe ne fut pas une messe de la St. Jean-Baptiste, mais une messe dite de Tempérance. Il répugnait toujours au clergé de laisser détrôner St. Joseph.

Après la messe, la procession se reforma de nouveau, parcourut un grand nombre des rues de la ville, et les membres de l'association se séparèrent aux cris de : " Vive la Reine ! Vive Jean-Baptiste !"

Le soir, il y eut à l'Hôtel de la Cité, un banquet de deux cents personnes. Au nombre des invités : l'Hon. R. E. Caron, maire de Québec, l'Hon. John Nelson et M. Aylwin.

Durant le banquet, la "Musique Canadienne" fit entendre ses airs les plus patriotiques, et des toasts innombrables furent proposés et bus avec tous les honneurs. Il y eut une véritable avalanche de discours : parmi les plus chaleureux on remarque ceux du Président, du Maire, de MM. Cauchon, Chauveau, Alywin, Etienne Parent, Auguste Soulard, et Derome.

On sortit de table à 11½ hrs.

Il y a lieu de s'étonner aujourd'hui, de voir un banquet se terminer à pareille heure ; mais cela s'explique. En premier lieu, le 24 juin de l'année 1842, était un vendredi, et le repas fut rigoureusement servi en maigre. Ensuite, malgré le nombre prodigieux de *toasts* qui furent proposés et bus, chacun s'en retourna chez soi *à jeûn*, ne ressentant, au dedans de lui-même, d'autre chaleur que celle qui pouvait être occasionnée par l'ardeur du brûlant patriotisme. En effet, on ne but autre chose, à ce banquet mémorable, que de l'eau froide, des limonades, de la bière de gingembre, et de la sapinette ! Toutes ces liqueurs étaient connues, à cette époque de zèle et d'abnégation, sous le nom de *liqueurs de tempérance*.

En rendant compte de ce fait phénoménal, le *Canadien* s'écriait : " et l'on s'est amusé aussi bien, mieux peut-être, que si le vin eût ruisselé sur la table."

Le lendemain de cette solennité, la société Saint Jean-Baptiste prenait rang avec les autres sociétés nationales de la ville, dans le cortège qui alla à réception de Sir Charles Bagot.

Cependant, la célébration de la Saint-Jean-Baptiste n'avait pas été du goût de tout le monde. La *Gazette de Québec* fort méticuleuse alors, trouva à redire aux couleurs qu'avait cru devoir choisir la société : vert, blanc et rouge. C'est un drapeau tricolore, disait la *Gazette*, un insigne révolutionnaire. Le *Canadien*, dans un article très modéré et d'une prudence extrême, répliqua que le pavillon tricolore français était bleu, blanc et rouge, et dans le tricolore français de la société Saint-Jean-Baptiste il y avait absence complète du bleu. Il ajouta que la signification de ces trois couleurs réunies était : Foi, Espérance et Charité.

BEETHOVEN

Est-ce l'harmonieux orchestre que l'aurore
Réveille sous la verte ogive des buissons ?
Qu'ai-je dit ? les oiseaux ne chantent pas encore,
Et la nuit sur les bois fait courir ses frissons.

Maître prestigieux, que tout artiste adore,
Toi dont l'âme entendit les divines chansons,
De l'ivoire enchanté du clavecin sonore
C'est toi qui fait jaillir ces mélodieux sons.

Doux accords, radieuses trilles, légères gammes
Se déroulent : ainsi se déroulent les lames
Que caresse le souffle amoureux du matin.

Et pourtant, Beethoven, tes stances idéales
Ne sont qu'un vague écho des blanches cathédrales
Où les alleluias du ciel vibrent sans fin.

NÉRÉE BEAUCHEMIN.

Les emblèmes distinctifs des membres de la société Saint-Jean-Baptiste sont : un castor entouré d'une guirlande de feuilles d'érable avec cette épigraphe : " Nos Institutions, notre Langue et nos Lois."

J'ai fait quelques tentatives pour retrouver l'origine de ces emblèmes ; mais comme me l'écrit M. Gérin Lajoie, à qui je suis redevable de plusieurs renseignements consignés dans cette notice : " il est bien difficile de préciser l'origine des coutumes et des usages populaires, lors même que cette origine ne remonte pas bien haut."

En effet, ces choses là naissent on ne sait où, ni comment, ni pourquoi ; elles n'ont pas l'air de s'inventer ni de se découvrir ; elles se font toutes seules.

Voici ce que j'ai pu recueillir.

Aux premiers banquets qui eurent lieu à Montréal, la salle du festin " était décorée (*Minerve* du temps) de bouquets, de fleurs, et de feuillages disposés en festons. Parmi ceux-ci on remarquait, un *faisceau de branches d'érable chargées de feuilles*.

Au banquet du 24 juin 1836, le Président de la société M. D. B. Viger dit, en parlant de l'érable : " cet arbre qui croit dans nos vallons, sur nos rochers, d'abord jeune et battu par la tempête, languit, en arrachant avec peine sa nourriture du sol qui le produit ; mais bientôt il s'élance, et, devenu grand et robuste, brave les orages, et triomphe de l'aquilon qui ne saurait plus l'ébranler. L'érable, c'est le roi de nos forêts, *c'est l'emblème du peuple Canadien !*"

Quelques mois plus tard, le *Canadien* changeait sa vignette (qui représentait un laboureur se reposant près de sa charrue et de ses bœufs) et adoptait comme emblème la feuille d'érable et le castor. " Ce frontispice, disait le *Canadien*, n'a guère besoin d'explication , les emblèmes qu'il renferme sont tous faciles à comprendre. Le principal, *la feuille d'érable a été, comme on sait, adopté comme emblème du Bas-Canada*, de même que la rose est celui de l'Angleterre, le chardon, celui de l'Ecosse et le trèfle, celui de l'Irlande."

Cette citation semblerait faire croire que la feuille d'érable *venait d'être adoptée* comme l'emblème des Canadiens-Français.

Quant au castor, je ne vois pas qu'il en soit fait mention dans la description des premières fêtes qui ont eu lieu à Montréal ni avant. Est-ce la vignette du *Canadien* qui aurait donné à la société Saint-Jean-Baptiste l'idée de l'ajouter à ses insignes ?......

L'épigraphe "Nos institutions, notre langue et nos Lois," est due, je crois, à M. Etienne Parent.

La petite anecdote suivante, que je dois à M. Etienne Parent, fera voir mieux que toutes les dissertations possibles, l'idée mère qui a suggéré, probablement, à M. Duvernay, la pensée d'adopter Saint-Jean-Baptiste comme premier patron du pays.

A l'époque de la guerre de 1812, un officier anglais, ayant à appeler les *rôles* des miliciens et voyant qu'un très grand nombre répondaient au nom de Jean-Baptiste, s'écria : *D...nd they are all Jean-Baptiste!* A partir de là, ce fut la façon, parmi les militaires d'appeler tous les Canadiens-Français, Jean-Baptiste.

Un dernier trait qui ne manque pas d'intérêt ; au banquet de 1835, une des santés proposées fut : " *A Josephte femme de Jean-Baptiste* ! "

HUBERT LARUE.

Dans son excellente étude sur nos fêtes nationales, le Dr. Larue a parfaitement raison de dire, en parlant de l'origine des emblêmes de la Société St. Jean-Baptiste, que souvent ces choses là naissent on ne sait où, ni comment, ni pourquoi.

L'emploi du castor comme symbole du Canada ou de l'élément canadien me paraît remonter assez loin.

Avant 1830, le commandeur Viger l'avait mis dans les armes de la ville de Montréal : il l'avait aussi dessiné comme *support* dans un écusson de fantaisie qu'il s'était fait vers 1815.

On voit le castor dans les vignettes de l'Histoire de la *Nouvelle France* de Charlevoix.

Sur la médaille que Louis XIV fit frapper pour rappeler la défaite de Philipps devant Québec, en 1690, un castor s'avance timidement vers une femme qui trône avec majesté sur les trophées enlevés à l'ennemi : figure symbolique de la nouvelle et de l'ancienne France.

C'est probablement M. de Frontenac qui donna au grand Roi l'idée de représenter ainsi sa colonie naissante. Son Honneur le juge Beaudry me communique l'extrait suivant de la correspondance de M. de Frontenac, qui écrivait le 13 oct. 1673 au ministre des colonies :

" C'est à quoi, Mgr., vous aviserez, s'il " vous plait, comme aussi aux livres et " aux armes que le Roy voudra donner à " la ville de Québec : Je croyais que les " fleurs de lys sans nombre, au chef d'or, " chargé d'un castor de sable luy convi" endrait assez bien avec deux orignaux " pour supporter, et le bleu et le blanc " pour les livrées de la ville. J'attendrai " sur cela les ordres de Sa Majesté et les "vôtres."

Je ne sais si Québec eût jamais, sous le gouvernement français, des armes particulières ; mais la Nouvelle-France et les autres colonies françaises de l'Amérique, aussi tard que 1736, portaient comme la mère-patrie *trois fleurs de lys d'or*.

H. A. B. VERREAU.

A propos de l'intéressant article du Dr. Hubert LaRue, je désire soumettre quelques notes et observations, que j'ai par hasard recueillies sur le même sujet.

La première mention que je connaisse de la fête de la Saint-Jean, en ce pays, est d'une date de six années antérieures à celle que donne le Dr. LaRue. On la trouvera dans la *Relation* de 1636, page, 38, colonne 1ère, où il est dit que cette année on tira le canon aux Trois-Rivières pour *chômer la fête de la Saint Jean* ; une anecdote est attachée à ce fait ; elle se rapporte à l'idée superstitieuse que les sauvages entretenaient sur l'efficacité du bruit des armes-à-feu pour détruire les maladies du corps humain.

Quant à la fête en elle même, en parler n'est pas difficile, puisque c'est de l'histoire écrite et connue depuis longtemps.

Dans les provinces bretonnes, *la St. Jean* parait avoir été chômée depuis que le christianisme y a pénétré.

Les anciens Gaulois, comme tous les peuples de l'antiquité avaient des réjouissances publiques pendant lesquelles ils allumaient des feux sur les hautes terres, les montagnes et le bord de la mer. Les habitants du pays de Galles, qui aujourd'hui encore, peuvent converser dans la langue des Bas-Bretons et s'entendent avec ceux-ci, ont conservé pareillement l'habitude d'allumer des feux de joie à la St-Jean.

L'on ne songe pas assez généralement jusqu'à quel point les coutumes et les traditions d'un peuple, même petit, même oublié, sont tenaces. Le cas qui nous occupe ici est remarquable. Voici une cérémonie de l'antiquité que l'église a transformée, d'un côté en fête religieuse, et, de l'autre côté, à défaut du sentiment religieux, la même coutume se conserve par l'esprit inné chez tous les peuples.

Je me rappelle avoir lu dans le *Journal pour Tous* un article accompagné d'une gravure représentant les paysans bretons de notre époque dansant en rond, en plein air autour des feux de la Saint-Jean. Ce jour là, les jeunes fiancés qui doivent se marier dans l'année suivante sautent par couple, garçon et fille se tenant par la main, par dessus les tisons enflammés que l'on dispose, d'espace en espace sur la place de danse.

Ne craignons pas de nous tromper en supposant que les premiers colons canadiens emportèrent avec eux en ce pays, la coutume de fêter la St. Jean.

Mais il me semble que les allures par trop mondaines qu'on se plaisait à prêter à cette démonstration lui ont valu de ne pas avoir été acceptée par le Clergé. Il devait être en effet bien difficile de métamorphoser en solennité religieuse une journée marquée depuis des siècles par les bruyants et peu scrupuleux ébats de la foule.

Je suppose donc, que dans la pensée de ses fondateurs, en 1624, la St. Joseph devait finir par remplacer la Saint-Jean.

St. Joseph, nommé premier patron du Canada, n'a pas cessé, depuis 1624 jusqu'à 1870, d'être honoré comme tel. Cependant la fête populaire de la Saint-Jean d'autrefois,—subsista encore parmi le peuple. Est-ce parce que la St-Joseph fut acceptée comme fête purement religieuse et que le peuple ne voulut y mêler rien de profane? Est-ce parce que le 19 mars, temps de la fonte des neiges et très souvent du carême, ne saurait lutter avec le brillant 24 juin, l'un des jours du solstice d'été ? Toujours est-il que la St. Joseph resta fête religieuse avant tout et que la St. Jean resta ce qu'elle était, une fête populaire.

Il y aurait une infinité de choses curieuses à mettre au jour touchant les fêtes publiques qui ont existé plus ou moins longtemps chez nous. Quelqu'un a-t-il parlé de la St. Louis qui eut la ville de Québec pour centre, et qui après une dizaine d'années d'existence, s'éteignit, vers 1834, à l'approche des troubles, au moment où Mr. Duvernay fondait la société St. Jean-Baptiste ? Les membres de la Saint-Louis d'abord presque tous de la classe commerciale, par la suite se recrutant parmi les artisans et les entrepreneurs du faubourg St. Roch, professaient une foi politique et nationale hostile à l'administration anglaise.

D'ailleurs la Saint Jean-Baptiste réveilla chez les Canadiens des souvenirs puissants, car, je le répète, la Saint Jean-Baptiste était l'un des beaux jours que nos ancêtres aimaient à célébrer. L'habileté de M. Duvernay se montre dans le choix qu'il fit de ce patron et qui assura par ce moyen une longue existence à la société qu'il avait fondée.

Dans le comté de Terrebonne, la Saint-Louis, fête patronale des derniers rois de France, donnait lieu à une importante foire aux chevaux dont il reste encore des traces. C'était l'occasion d'une série de fêtes qui duraient trois et quatre jours.

Naturellement, la Saint-Louis a dû être favorisée par la noblesse canadienne qui tenait à la Cour de France par ses titres et par ses liaisons de famille ; mais le peuple canadien qui est resté breton, n'a jamais mis ce jour au niveau de sa fête par excellence la St. Jean.

M. le Dr. LaRue parle aussi des *fêtes de paroisse* et il dit qu'elles ont été abolies, il y a une cinquantaine d'années, par Mgr Signaï. Je me permettrai cependant de dire que l'abolition de ces sortes de réjouissances publiques, qui dégénéraient fréquemment en saturnales, était commencée près d'un siècle avant Mgr Signaï.

Il est certain que la fête de la paroisse a été dès le commencement de la colonie, le pendant de celle de St. Jean, avec cette différence que, sous prétexte de fêter la première, des paroisses entières se voisinaient et festoyaient, à bouche que veux-tu.

En 1749, Mgr. de Pontbriand abolit les fêtes de deux villages, que je ne nommerai pas, car le motivé de sa décision, que j'ai sous les yeux, n'est pas du tout flatteur pour les paroissiens dont il s'agit.

Lorsque vers 1803 ou 1804, Mgr. Denaut supprima la fête de Beauport, l'on sait le tapage qui en résulta ; une insurrection en règle eut lieu dans une partie de la paroisse, et le tout finit par jugement du tribunal judiciaire.

Ainsi, au fur et à mesure que l'occasion s'en présentait, nos Evêques abolissaient les fêtes de paroisses, et c'est Mgr. Signaï monté sur le siège épiscopal en 1833, qui y porta la dernière main.

BENJAMIN SULTE.

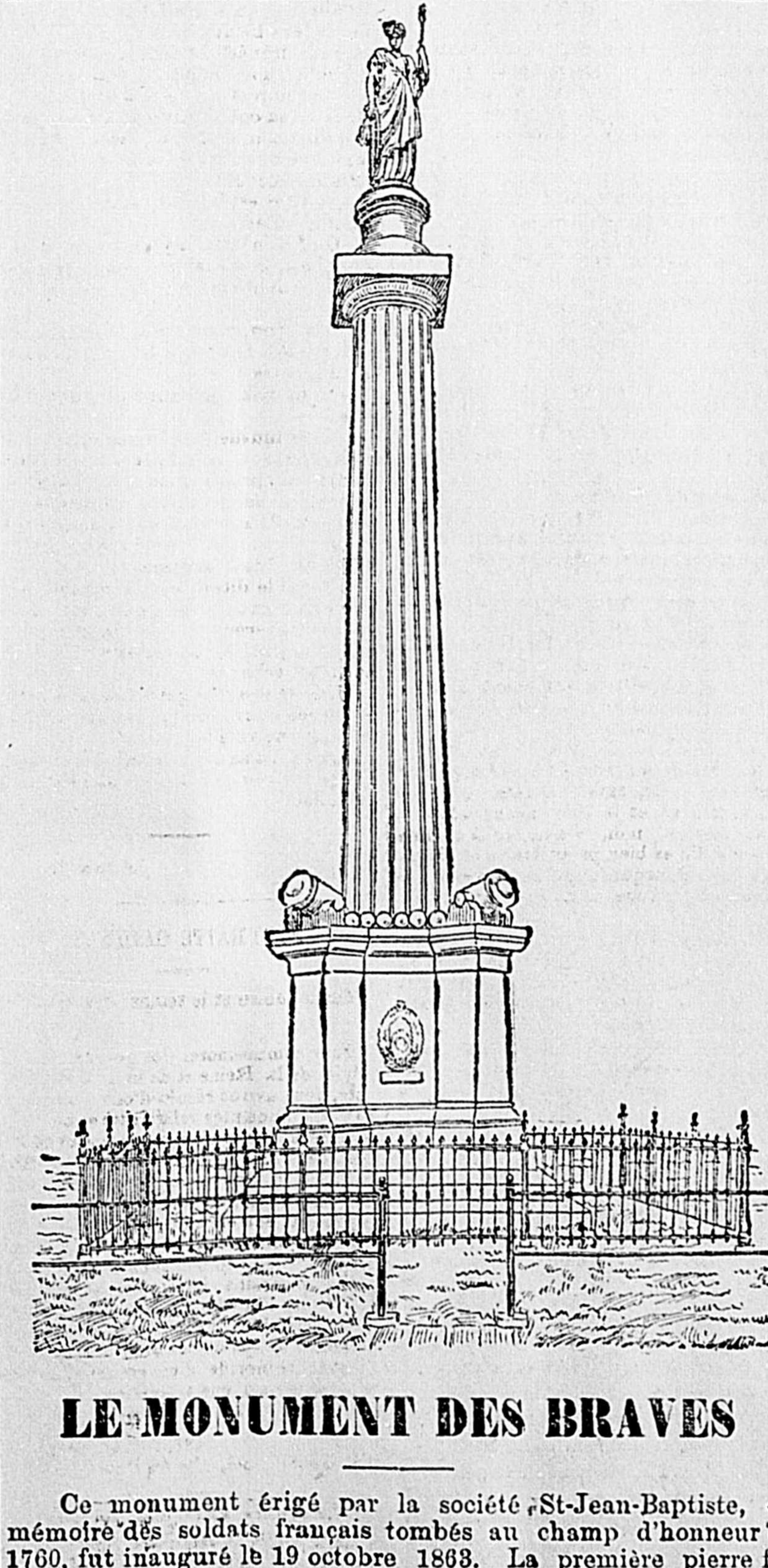

LE MONUMENT DES BRAVES

Ce monument érigé par la société St-Jean-Baptiste, en mémoire des soldats français tombés au champ d'honneur en 1760, fut inauguré le 19 octobre 1863. La première pierre fut posée solennellement le 18 juillet 1854. La statue de Bellone qui surmonte la colonne fut donnée par le gouvernement français.

La veritable purgation

C'est la Purgation du Jour, de J. B. Morin. Elle est composée des meilleurs purgatifs recommandés par l'autorité médicinale, tels que : le Sel d'Epson, le Séné d'Alexandrie ; elle est aromatisée avec de la poudre de gingembre de la Jamaïque, de Coriandre d'Anis et d'un médicament pour calmer es douleurs d'intestins.

De cette façon la dose est agréable au goût, elle procure une purgation facile, prompte, certaine, et convient également aux hommes, femmes et enfants de tout âge.

Ce remède est employé comem laxatif dans les maladies du foie, dans les cas de constipation et dans toutes les affections qui s'en suivent telles que : Coliques, Hemorrhoïdes, Migraines, mauvaises digestions et Engourdissements qui amènent souvent la paralysie., etc.

Demandez là à votre marchand ou chez J. B. Morin, rue St-Joseph.

Médaille Miraculeuse

DE

Notre-Dame des Oliviers

Dans un riant vallon de France se trouve une petite cité privilégiée, où le feu du ciel ne tombe jamais.

Cette faveur, unique dans le monde entier, date de l'an 1493, époque où l'église de Murat (Cantal), fut incendiée par la foudre, à l'exception d'une statue en bois de la Vierge Mère, qui porte, depuis cet événement, le titre admirable de NOTRE-DAME DES OLIVIERS.

Ce merveilleux paratonnerre mérite d'être connu dans le monde entier et réclame *d'ardents propagateurs*.

Quiconque porte avec confiance la Médaille de Notre-Dame des Oliviers est assuré d'être préservé de la FOUDRE en quelque lieu qu'il se trouve pendant l'orage.

Ce GRAND PRIVILÈGE n'est pas le seul : venez, malades, infirmes, âmes affligées, vous qui souffrez, venez près de l'arbre, qui porte le Fruit par excellence, le cœur de Jésus, l'Arche des derniers temps, la Source intarissable des trésors d'amour, de grâces, de sanctification et de salut dont le monde actuel a besoin pour sortir de l'abime de perdition.

Sous ce saint arbre, les aliénés recouvrent la raison, les boiteux marchent, les aveugles voient, les femmes sont très heureusement délivrées, et les pauvres pécheurs ne meurent point sans repentir.

Pour approcher de cet arbre incomparable, que faut-il ? Prendre avec confiance et porter avec foi la Médaille qui le représente et que riches ou pauvres peuvent facilement se procurer.

En ces temps où les orages de la nature ne sont pas les seuls à redouter, il est bon de posséder ce trésor pour échapper à toutes sortes de maux et surtout éviter une mort affreuse.

Pourquoi ce merveilleux paratonnerre ne serait-il pas placé dans les clochers, sur nos maisons, dans les granges, partout.

Qui refusera de porter sur soi ce préservatif d'une mort affreuse ?

Qui refusera de dire chaque jour : Notre-Dame des Oliviers, priez pour nous, secourez-nous et sauvez-nous.

APPROBATIONS

† F.-M. BENJAMIN, Evêque de St-Flour.
† Jean EMILE, Archev. d'Albi.
† PIERRE, Ev. de Panéas.
† Alphonse GABRIEL, Evêque de Saint Dié.

☞ Cette médaille, avec la feuille qui l'accompagne, se vend 5 centins, à la Librairie Montmorency-Laval.

Pruneau & Kirouac

46, RUE LA FABRIQUE

10 juin.—

Accessoires pour Bicycles

Nous enverrons, tous frais payés, sur réception du prix indiqué, aucun des articles suivants. Nous garantissons toutes nos marchandises.

CLOCHES New Dep.
Coup simple No 7 . 15c.
" double " 9½ . 25c.
Electrique " 10 . 50c.
" " 9 . 60c.
" " 7½ 60c.
" " 5 $1.00

Ciment "Eclipse."
1 oz. caoutchouc . . 05c.
1 chopine (canistre) 35c.
2 oz. (bouteille) . . 15c.
¼ chopine . . . . . 25c.
1 chopine . . . . . 35c.

CYCLOMETRES.
Veeder $1.25
Trenton 1.00
Graphite . . . 5c. à 10c.

LANTERNES.
"Search-Light". . . . $4.25
"Dazzler" 2.00
"English" . . . . 75c.
Huile, meilleure . . 10c.
Pompes (à pied) . $1.00
Fixe pieds, dernière mode . . . . 25c.
Clé américaine *Monkey wrench*, meilleure qualité. 35c.
Pompes . . . . . 25c.
Montre avec attachement pour fixer sur bicycle . $1.50

10% d'escompte sera accordé sur ces prix pour les commandes de 6 ou plus d'aucun de ces objets.

Bicycles neufs ou de 2nde mains, tous les prix.

W. H. FLIGG,
1740 Notre-Dame, Montréal.

CORRESPONDANCE SOLLICITEE.

Nous vous renverrons votre argent moins les frais de transport, si vous n'êtes pas satisfait de votre achat.

AVIS IMPORTANT

A NOS ABONNES

Depuis quelques jours, il nous arrive un grand nombre de lettres de nos abonnés qui nous demandent si nous avons reçu les souscriptions qu'ils nous ont envoyées comme prix de leur abonnement. On comprend qu'il nous est impossible de répondre à toutes ces lettres et d'expédier un reçu à chaque abonné, car nous nous exposerions par là à une perte considérable de temps et à des dépenses assez élevées.

Pour satisfaire tous nos abonnés et leur dire que nous avons reçu leur argent, nous changeons la date de l'expiration de l'abonnement sur la bande qui se trouve sur notre journal aussitôt que nous avons reçu leurs souscriptions.

A l'avenir, que nos abonnés veuillent bien jeter un coup d'oeil sur l'adresse de leur journal, et ils se convaincront que nous accusons réception de leur envoi sur chaque adresse.

L'ADMINISTRATION.

AVIS AUX RETARDATAIRES

Nous profitons de l'occasion pour prier nos abonnés de jeter un coup d'oeil sur la date à laquelle expire leur abonnement et de vouloir bien nous éviter la pénible nécessité de leur demander par lettre le montant de leurs souscriptions et de leurs arrérages en nous faisant parvenir au temps dû la somme qu'ils nous doivent.

L'Administration du
Courrier du Canada
30, rue de la Fabrique,
Quéec

Québec, 18 janvier 1897.

Le jubile de la Reine

1837-1897

C'est un grand spectacle que celui de l'immense empire britannique s'ébranlant tout entier pour célébrer les fêtes jubilaires de sa Souveraine.

Il y a quelque chose d'émouvant dans cette manifestation de respect et d'affection venant de tant de races, de nationalités, de populations diverses par la langue, par les mœurs et par la foi.

La Reine Victoria occupe le trône d'Angleterre depuis soixante ans. C'est le plus long règne de l'histoire anglaise. C'en est aussi l'un des plus glorieux. *The victorian era*, suivant l'expression des historiens, restera dans les annales du peuple britannique comme une époque lumineuse où le progrès sous toutes ses formes a fait des pas de géant. Ce règne durant lequel une reine montée sur le trône à dix-huit ans y a fait briller les plus belles vertus d'épouse et de mère, sous lequel la Couronne a été la gardienne fidèle et la plus sûre garantie des libertés publiques, au cours duquel ont brillé à la tribune et au Parlement, Sir Robert Peel, Brougham, Lord John Russell, O'Connell, Palmerston, Derby, Bright, Cobden, Beaconsfield et Gladstone, dans les lettres Macaulay, Carlyle, Dickens, Thackeray, Eliot, Bulwer, Swinburne, Tennyson, dans les sciences Faraday, Herschell, etc, etc., un tel règne laisse derrière lui une trace ineffaçable et une mémoire immortelle.

Dans notre pays cette ère victorienne, commencée au milieu des larmes et du sang répandus durant les sombres jours de 1837 et de 1838, est devenu une ère de paix et de développement national. Sous le sceptre de la Reine Victoria le Canada a grandi et prospéré. En 1837 il ne se composait encore que de deux provinces séparées et bouleversées par la guerre civile, le Haut-Canada et le Bas-Canada. Maintenant il a pris les proportions d'une vaste confédération comprenant sept provinces et d'immenses territoires, et il est considéré comme l'un des plus beaux joyaux de la couronne royale et impériale qui brille au front de notre Souveraine. Pour nous Canadiens, de même que pour les autres citoyens de l'Empire britannique, dans l'ensemble des faits et des progrès réalisés, le règne de sa Majesté a donc été un grand règne.

C'est avec joie, avec respect, et avec un sentiment sincère de loyauté que nous nous joignons aujourd'hui au concert d'acclamations qui, de toutes les parties du monde, des rives du Gange aux rives de la Tamise, et des plages de l'Atlantique à celles du Pacifique, monte vers le trône glorieux de Sa Majesté Victoria 1ère, reine de la Grande Bretagne et d'Irlande et Impératrice des Indes.

God Save the Queen.

Un radeau de bois de 3 millions de pieds

Saginaw, Michigan, 18.—Un commerçant de bois de Saginaw a reçu avis qu'un radeau de bois de trois millions de pieds, a quitté la baie Georgienne pour Saginaw. Les autorités canadiennes ne s'opposeront pas au départ du radeau, mais l'on croit qu'elles placeront un droit d'exportation sur les billots.

Mort d'un sportman Canadien a Vienne

Vienne, 18.—Dan MacPhee, l'entraîneur canadien de chevaux trotteurs, a succombé à une attaque d'apoplexie, hier, au moment où il arrivait premier dans une course. Il avait introduit des chevaux trotteurs à Vienne, où il demeurait depuis quelques années.

L'Episcopat et le trone

Adresse des eveques de la province a la Reine

Nous sommes heureux de pouvoir publier dans ce numéro la belle et éloquente adresse que l'épiscopat de notre province adresse à la Reine à l'occasion de son jubilé royal.

Voici cette adresse qui est un chef-d'œuvre du genre :

A Sa Très Gracieuse et Souveraine Majesté,

VICTORIA,

Reine d'Angleterre et d'Irlande, Impératrice des Indes, etc.

Qu'il plaise à Votre Majesté,

Le Dieu qui gouverne l'univers et qui délègue aux rois de la terre une partie de sa puissance, met parfois sur les trônes des Souverains à qui Il daigne communiquer un rayon de sa sagesse et un reflet de sa bonté. Il allume dans leur cœur l'amour de la justice ; Il y sème le germe des plus belles vertus domestiques aussi bien que des hautes qualités nécessaires à ceux qui doivent commander ; Il remplit leur âme du plus pur dévouement aux intérêts et aux besoins de leurs sujets ; et Il en fait ainsi de nobles instruments de ses desseins paternels pour le bonheur des peuples.

Madame,

Voilà quel a été le dessein du Maître Suprême le jour déjà éloigné de soixante années, où Il lui plut d'appeler au trône de l'Empire Britannique Votre Gracieuse et Illustre Majesté. Du lointain pays qu'arrose le Gange et dont naguères vous fûtes proclamée la puissante Impératrice, des rivages et déserts immenses de l'Amérique septentrionale, jusqu'à ces Iles Britanniques, votre première et plus brillante couronne, c'est là le cri unanime, spontané, qui s'échappe aujourd'hui de cent millions de poitrines. Vos fidèles sujets, répandus sur les cinq continents comme sur les îles des mers les plus reculées, entonnent, avec un filial et patriotique orgueil, comme une prière vers le ciel et un hommage vers le Trône, cette acclamation solennelle qui résume les sentiments les plus chers de leurs cœurs : "God Save the Queen !" Dieu conserve et protège la Femme admirable qui, depuis soixante ans, au milieu des autres monarques brille par sa bonté, par sa sagesse, par sa vertu. Dieu conserve et protège l'épouse-modèle, la mère dévouée qui, au sein des pompes et des grandeurs inséparables de la Royauté, a su donner l'exemple des vertus domestiques les plus rares et les plus pures ! Dieu conserve et protège, Celle qui depuis tant et de si longues années, assise sur l'un des plus beaux trônes du monde, gouverne, aimée et vénérée de tous, autant par l'ascendant de la vertu que par la sagesse du conseil des peuples si divers, et par la langue, et par la race, et par la religion.

Nous venons prendre part à cet immense et magnifique concert, nous les représentants de l'Eglise catholique de la Province de Québec, l'un des joyaux de votre riche couronne. Au nom de cette Eglise nous sommes heureux de mêler, à la voix de tous vos sujets, notre voix d'Evêques, chefs spirituels d'un peuple canadien français catholique, mais en même temps loyaux sujets de Votre Majesté.

C'est un bonheur pour nous de reconnaître que la Providence en prolongeant d'une façon exceptionnelle la durée de votre royale carrière, atteste visiblement l'amour qu'Elle porte à l'illustre nation anglaise. C'est un bonheur pour nous et pour toute l'Eglise catholique de la province de Québec, dont nous sommes les fidèles interprètes, d'apporter au pied de votre trône l'hommage de notre attachement et l'assurance de nos vœux les plus ardents pour que le Dieu Tout-Puissant accorde encore à Votre Majesté, pour le bonheur de toutes les parties de son immense royaume, de longues et pacifiques années.

Détachés jadis de notre ancienne mère-patrie, cette France de nos pères que nous aimons encore d'un amour filial, nous avons trouvé à l'ombre du drapeau britannique, la protection à laquelle nous donnait droit notre titre de premiers colons de ce pays. Le changement d'allégeance ne pouvait s'accomplir sans de grandes difficultés, de pénibles efforts et des conflits sérieux. Mais Dieu, qui pour les grandes épreuves tient en réserve de grandes consolations, a su mettre sur le trône d'Angleterre une reine aux vues larges, au cœur noble et généreux, qui, tout en respectant nos droits nationaux et religieux, nous a donné à maintes reprises les marques les moins équivoques de sa sympathie et de son affection. Nous pourrions en citer un grand nombre : qu'il nous suffise de mentionner la charte vraiment royale accordée par Votre Majesté à une Institution catholique, l'Université Laval ; la sanction donnée de votre main royale au jugement de votre Honorable Conseil Privé qui reconnait à la minorité catholique du Manitoba le droit de faire instruire ses enfants dans des écoles catholiques ; enfin les attentions sympathiques et si délicates dont Votre Majesté a entouré un Premier Ministre catholique du Dominion mort foudroyé sur les marches mêmes du trône de sa Souveraine.

Ces faits particuliers, comme tant d'autres d'un caractère plus général, sont profondément gravés dans notre souvenir.

Et si nous aimons à les rappeler, à l'occasion de ce jubilé qui suscite des réjouissances si sincères dans cette province française et catholique, c'est qu'ils contribuent, comme il est juste, à entretenir dans le cœur de notre peuple, cette loyauté franche et entière à la couronne britannique que nos vénérables Prédécesseurs lui inculquèrent si fortement lors de la cession du pays à l'Angleterre, et qui depuis n'a subi la moindre altération.

La loyauté de nos pères est parfaitement connue à Votre Majesté. Notre histoire en fait foi, et des faits éclatants le proclament.

En 1775, Franklin, l'illustre inventeur du paratonnerre, vint au Canada avec la mission d'enrôler dans le mouvement de la rébellion américaine la colonie canadienne. Franklin avait bien pu, par la force de son génie, faire dévier les éclats de la foudre ; il fut impuissant, grâce à la ferme attitude de l'épiscopat canadien, à faire dévier les Canadiens-français de leur loyal attachement à l'Angleterre, leur nouvelle mère-patrie.

En 1812, lorsque l'illustre de Salaberry et ses braves allèrent se battre à Chateauguay pour défendre le drapeau britannique devenu notre drapeau, ils emportèrent avec eux sur le champ de la victoire les bénédictions et les prières du clergé canadien dont le cœur vibrait des plus purs sentiments de dévouement à la couronne d'Angleterre.

En 1837, lorsque quelques-uns de nos compatriotes, aigris par une oppression injuste dont le Trône lui-même n'était nullement responsable, essayèrent de soulever la colonie entière et de l'entraîner dans la rébellion, nos prédécesseurs, et à leur tête l'illustre Mgr Lartigue, élevèrent la voix, bravèrent les préjugés populaires et, par l'ascendant de leur autorité, parvinrent à maintenir la masse du peuple dans le sentier du devoir.

Madame,

Tels étaient les sentiments, tels furent les actes de nos prédécesseurs et du peuple confié à leur sollicitude. Nous avons recueilli ces traditions sacrées et nous voulons les suivre. Nous prêchons au peuple canadien-français cette même loyauté envers le pouvoir établi. Nous le faisons par devoir sans doute, et parce que c'est l'enseignement même de l'Eglise catholique notre mère. Mais à l'accomplissement du devoir s'ajoute un sentiment profond de joie et de bonheur, lorsque le pouvoir légitime, dont la source première est Dieu lui-même, s'incarne dans une souveraine dont les vertus privées et publiques égalent la grâce et la majesté.

Aussi, Madame, à l'occasion de ce mémorable jubilé, élevant vers le ciel des mains suppliantes, nous faisons des vœux et des prières pour que le Dieu de toute bonté, qui a déjà comblé votre règne de tant et si précieuses faveurs, accorde encore de longues années à une Souveraine aimée dont le nom retentit aujourd'hui, avec les acclamations les plus enthousiastes, d'une extrémité à l'autre d'un immense empire. Empruntant les paroles mêmes que la Liturgie catholique met sur nos lèvres dans nos offices publiques les plus solennels, nous disons avec bonheur, unis de cœur et d'âme avec notre peuple, comme un témoignage de notre attachement loyal et affectueux à Votre Auguste Personne : *Domine, salvum fac Regem* ; Seigneur, prenez sous votre garde et conduisez dans les voies de la justice et du salut le Femme exemplaire qui, depuis soixante ans, fidèle à ses devoirs de Reine, d'épouse, de mère, fait la gloire et le bonheur d'un grand peuple, en même temps qu'elle présente au monde entier un modèle accompli des qualités et des vertus qui font les souverains chéris de Dieu et des hommes.

Québec, juin 1897.

- E. A. Card. TASCHEREAU, Arch. de Québec.
- † J. THOMAS DUHAMEL, Archevêque d'Ottawa.
- † L. N. BEGIN, Coadjuteur de S. E. le Card. Taschereau, administrateur de Québec.
- † L. F. LAFLECHE, Evêque des Trois-Rivières.
- † L. Z. MOREAU, Evêque de St-Hyacinthe.
- † L. Z. LORRAIN, Vicaire Apostolique de Pontiac.
- † ELPH. GRAVEL, Evêque de Nicolet.
- † A. A. BLAIS, Evêque de Rimouski.
- † M. T. LABRECQUE, Evêques de Chicoutimi.
- † J. M. EMARD, Evêque de Valleyfield.
- † PAUL LAROQUE, Evêque de Sherbrooke.
- † MAX. DECELLES, Evêque de Druzipara, Coadjuteur de St-Hyacinthe.
- F. BOURGEAULT, Vicaire Capitulaire de Montréal.

LA FETE-DIEU

Nous voici à la veille de la plus imposante des manifestations chrétiennes. Le Dieu du tabernacle va sortir de ses temples, il va passer en triomphateur au milieu de son peuple prosterné.

La procession du Saint-Sacrement est un grand acte de religion ; c'est une démonstration parlante de Notre-Seigneur au milieu de nous.

C'est une manifestation éclatante de la foi, de la piété et de la reconnaissance des cœurs chrétiens. Saint-Augustin a résumé les joies de ce jour en trois mots : *O sacramentum pietatis, o signum unitatis, o vinculum charitatis.*

L'Eucharistie est une merveille de tendresse, *sacramentum pietatis*, et de tendresse toute divine. Non seulement Notre-Seigneur renouvelle sans cesse le sacrifice de sa croix à l'autel, non seulement il demeure avec nous tous les jours au tabernacle, non seulement il se donne à chacun de nous en la communion : ce sont là abîmes de merveilles, effusions d'amour, *mystère de tendresse* ; il vient encore jusqu'au seuil de nos demeures nous apporter ses divines bénédictions.

Signum unitatis ! Le Saint-Sacrement est le signe de l'unité du peuple chrétien il en est aussi le principe et la source. Notre-Seigneur nous crie à tous comme jadis en son Evangile : *Venez tous à moi. Venite ad me omnes !* Et les âmes appelées, éclairées, attirées par lui, viennent à lui, et l'unité chrétienne se constitue, s'affermit, se béatifie sous l'action d'une grâce également douce et puissante. Cette unité est en quelque sorte visible, dans ces grandes processions où tout le peuple des croyants marche en si bel ordre.

Vinculum charitatis ! Dieu est amour dit saint Jean, et rien n'est plus se son cœur que de répandre l'amour dans ses créatures. Ce que Notre-Seigneur demande surtout sur son passage, ce sont donc les hommages des cœurs, une foi vive, une adoration unanime, une filiale tendresse. Qu'ils viennent donc lui faire cortège, tous ceux qui croient, tous ceux qui aiment. C'est Jésus, le bon Maître qui va passer.... Que devant lui tous les fronts se découvrent, tous les genoux fléchissent, que les cœurs s'épanouissent ! C'est le père des pauvres, l'ami de ceux qui souffrent. Il passe plein de grâces et de bienfaits.

O ! qu'elles sont belles ces manifestations de foi, de paix et d'amour, réservées au Dieu-Hostie, porté, au son des fanfares, à travers toutes les rues de nos cités, reposant ça et là sur nos places au milieu des lumières et des fleurs et bénissant partout la foule prosternée ; ces joies de tout un peuple semant devant toutes les maisons les fleurs et la verdure pour le passage de l'Homme-Dieu, pavoisant toutes les demeures, étendant des tentures pour lui faire un abri et contre les intempéries et contre l'ardeur des rayons trop brûlants.

Mais les processions ne sont pas toute la Fête-Dieu. Pendant une octave entière, l'Eglise offrira, à nos adorations, la divine Eucharistie publiquement exposée sur ses autels, et elle convoque ses enfants autour du très Saint-Sacrament, pour lui former, pendant ces jours solennels, comme une couronne vivante d'honneur et de bénédiction. Le matin et le soir, les cloches appelleront les fidèles aux offices, à ces offices si pleins de poésie et de foi, l'honneur de la liturgie, l'œuvre du plus beau et du plus complet génie théologique des siècles chrétiens. Les chrétiens que leurs occupations laissent libres ne voudront pas manquer à ce pieux rendez-vous. L'indifférence et l'oubli ne se conçoivent pas en face de ce mystère d'amour. Quant aux âmes de bonne volonté qui ne pourraient, par suite de difficultés impérieuses, suivre l'élan de leur foi, elles trouveront bien, à quelque heure du jour, un instant pour témoigner à Jésus-Christ leur reconnaissance, leur fidélité. Retenues même dans leur demeure, elles voudront avoir un souvenir pour le Dieu de l'Eucharistie.

Une jeune malade, qui ne pouvait plus se mouvoir elle-même, demandait, à être tournée vers l'église, aux heures où elle savait le Saint-Sacrement exposé. Et, lorsqu'on avait obéi à ses désirs, on la voyait les yeux doucement fixés vers le lieu où sa foi découvrait son Sauveur et son Dieu." Je suis heureuse ainsi, disait-elle." Qu'y a-t-il là de surprenant ? Jésus dans l'Eucharistie attire à lui les âmes, comme l'aimant attire le fer, comme l'amour appelle l'amour.

Qu'ils s'écoulent donc ces jours de la Fête-Dieu, heureux et sanctifiés pour toutes les âmes chrétiennes ! Que nos églises retentissent des hymnes et des cantiques saints ! Que la divine Eucharistie devienne pour tous la source de la piété, le gage de l'union, le lien de la charité, *sacramentum pietatis, signum unitatis, vinculum charitatis.* Que les hommages, les prières, les communions de tout le peuple chrétien s'élèvent vers le ciel, comme une réparation des iniquités du monde, et que partout, à côté de la haine qui blasphème, retentisse ce cri de l'amour qui exalte : *Loué, béni et adoré soit Jésus-Christ au Saint-Sacrement de l'autel.*

La *Semaine Religieuse* de Montréal.

PARLEMENT FEDERAL

Le Crow's Nest Pass

Le bill des pilotes rejeté par le Sénat

Budget supplementaire de 1898

Ottawa, 18.—La partie la plus importante de la séance d'aujourd'hui, a été celle consacrée à la discussion du subside au chemin de fer du Pacifique pour la construction du Crow's Nest Pass.

Sir Charles Tupper a dit que le parti conservateur ayant favorisé ce projet lorsqu'il était au pouvoir ne changera pas d'opinion parce qu'il est dans l'opposition. Seulement, il ne croit pas que les avantages obtenus du Pacifique équivalent à ceux obtenus par le parti conservateur.

Plusieurs députés se prononcent contre le projet, mais le vote n'est pas demandé.

Le comité des chemins de fer, télégraphes et havres a rejeté ce matin le projet de loi incorporant les pilotes qui font le service entre Québec et Montréal.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

Le budget supplémentaire pour l'année finissant le 30 juin 1898 a été déposé sur le bureau de la chambre aujourd'hui. Le total est de $1,360,215 dont $1,055,215 à compte du fonds consolidé et $305,000 à compte du capital. $66,408 sont demandées pour travaux publics dans la proince de Québec : réparations aux bâtisses militaires, citadelles, $7,500 ; Bureau de poste et douanes à Montmagny, $7,500; bâtisses publiques à Rimouski, $2,000. On demande aussi $101,300 pour améliorations aux havres et rivières dans la province de Québec.

UNE AFFREUSE SITUATION

Quelle terrible chose que de s'éveiller au milieu de la nuit en souffrant du choléra,—le plus proche médecin se trouvant à un mille de distance, et n'ayant personne pour l'envoyer chercher. Imaginez une situation domestique plus affreuse si vous le pouvez ; et cependant les cas de cette espèce sont très connus. Néanmoins on n'éprouverait jamais de troubles sérieux si le maître de la maison avait en mains une bouteille de Perry Davis Pain Killer, car c'est un remède qui ne manque jamais de guérir le choléra, les crampes, la diarrhé où la dyssenterie. Tous les pharmaciens le vendent. 25c pour la nouvelle grande bouteille.

SI LE BABY FAIT SES DENTS

Ayez le soin d'avoir ce vieux remède si efficace, le sirop de Mme Winslow, pour les dents des enfants. Il adoucit les gencives, allège la douleur, guéri les coliques et c'est aussi le meilleur remède pour la diarrhée. Vingt cinq centins la bouteille. 1ermlanc.97—

LA MERE

D'ETIENNE-LE-GRAND

Dans la Moldavie septentrionale, entre Pietra et Folticeno, on voit, sur une montagne voisine de la rivière, les ruines d'un antique burg du nom de Niantz, dont, hélas ! il reste bien peu de chose. La petite ville qui s'étend au pied de la hauteur a été bâtie presque entière avec les pierres de l'orgueilleuse forteresse.

Au temps jadis, cette place était renommée au loin et passait pour imprenable, alors qu'elle servait de résidence à Etienne, le puissant prince de Moldavie. Il avait livré cinquante batailles et n'en était presque jamais revenu sans blessures, mais, après chaque victoire, il élevait une église pour témoigner au ciel sa reconnaissance.

Ce jour-là, une nouvelle et ardente mêlée s'était engagée et l'on pouvait suivre les péripéties du haut d'une forteresse. Depuis quelques instants, elle prenait un aspect décourageant et l'on eût dit que cette fois, la fortune des combats se disposait à abandonner Etienne. Dans le burg, deux femmes étaient restées : l'une était l'épouse d'Etienne et l'autre sa mère.

La jeune princesse laissait ruisseler ses larmes sur ses joues roses encadrées d'une épaisse chevelure d'un blond doré ; tantôt elle contemplait d'un regard fixe la plaine, tantôt, dans son angoisse et sa frayeur, elle cachait son visage sous son voile pour ne plus rien voir.

Il n'en était pas ainsi de l'autre femme. Elle se tenait fièrement debout auprès de la jeune princesse et regardait au loin sans faire aucun mouvement, sans dire une parole. Sous ses noirs sourcils, énergiquement contractés, étincelaient ses grands yeux bruns qui, avec son nez fortement busqué, donnaient à sa physionomie quelque chose de celle de l'aigle ; un voile du plus fin tissu de soie couvrait sa chevelure noire aux reflets bleus et venait se nouer sur un menton saillant et ferme, surmonté de lèvres fortement pincées.

La bouche était plutôt grande, et quand elle souriait, elle laissait voir deux rangées de dents d'une blancheur éblouissante qui concouraient à l'accentuation du visage. Vêtue de riches étoffes de soie, elle était restée là tout le jour, sans prendre aucune nourriture, les yeux toujours fixés du même côté ; de temps à autre elle posait sa belle main sur l'épaule de sa bru et lui disait quelque mots pour lui rendre le courage et la fermeté ; sa voix était forte et pleine, mais elle ne parvenait point à consoler la jeune femme, qui était en proie à une affreuse tristesse.

A un certain moment l'aspect du champ de bataille devint si inquiétant que l'anxiété domina tous les autres sentiments. Les combattants se rapprochaient les uns des autres de minute en minute, et bientôt l'on vit qu'Etienne était réduit à la défensive.

—O ma mère, ils vont le tuer !

—Etienne remportera la victoire avant la fin du jour.

L'assurance et la gravité avec laquelle ces mots furent prononcés arrêtèrent les larmes de la jeune femme.

Tout à coup on entendit le pas d'un cheval lancé au galop et des coups violents furent frappés à la porte du burg.

—C'est Etienne ! J'en suis sûre, je cours lui ouvrir !

D'un geste impérieux sa mère écarta la princesse. Ensuite elle descendit lentement.

—Qui frappe ? demanda-t-elle de l'intérieur, mais sans ouvrir.

—Etienne, ton fils.

—Mon fils ? Qui donc es-tu, étranger, pour prétendre ainsi entrer dans la demeure de mon glorieux fils ?

—Ma mère, ouvre-moi ! C'est moi, ton fils ! Je suis vaincu. Les Turcs sont sur mes traces. Mes blessures me brûlent le sang.

Ce ne peut être mon fils qui parle ainsi. C'est quelque inconnu. Mon fils ne saurait revenir ici que victorieux. Il est loin de ce burg, il repousse d'un bras puissant les ennemis de son pays.

Toi, jeune étranger, qui viens me causer une souffrance cruelle en te disant mon fils, sache ceci : tu n'entreras pas ici puisque tu ne sais pas vaincre ; va chercher sur le champ de bataille une mort héroïque ; alors je serai pour toi une mère et j'arroserai ta tombe de mes pleurs !

La jeune princesse tomba à genoux et, par ses supplications, ses prières, tâcha de la fléchir. Un geste lui imposa silence.

Etienne avait baissé la tête sous le poids de la honte et de la douleur. Mais bientôt il rejeta en arrière sa chevelure flottante, fit retentir son cor et lança dans les ténèbres des sons capables de ressusciter les morts et de les entraîner à sa suite. Alors son armée en déroute se reforma et se resserra autour de lui en bon ordre. Avec la rapidité de l'ouragan il descendit de la montagne et se jeta sur les ennemis qui, croyant l'avoir vaincu, avaient déjà rompu leurs rangs. En peu de temps il les eut dispersés.

L'écho de la bataille se fit entendre de plus en plus lointain. Le vent apportait maintenant aux deux femmes un cri de victoire qui faisait bondir leur cœur.

Et de nouveau Etienne porta le cor à ses lèvres. Ce fut une joyeuse fanfare. Les vainqueurs se dirigèrent vers le château dont les créneaux se perdaient dans le ciel étoilé. Aussitôt on vit courir à l'intérieur du burg de nombreuses lumières voltigeant partout : on hâtait les préparatifs d'une brillante réception.

Au pied de la colline retentit le galop d'un cheval. Etienne apparut à la tête de ses guerriers. Dès qu'il aperçut sa mère, il mit pied à terre, et s'agenouillant devant elle :

—Ma mère, c'est à vous que je dois cette victoire.

Alors, pour la première fois, les yeux de cette femme virile se mouillèrent, ses lèvres frémirent, pendant que le héros enlaçait de ses bras sa jeune épouse radieuse.

—Tu m'aurais ouvert la porte, murmura-t-il.

—Je t'aime tant, Etienne, et j'étais si inquiète.

—Mais, reprit-il à haute voix, ma mère m'aime encore plus que toi !

CARMEN SYLVA.

DEMANDE—DES AGENTS pour la vente de "La Reine Victoria, Son Règne et le Jubilé de Diamant", rempli de gravures les plus récentes Ce volume contient la biographie autorisée de Sa Majesté, avec l'histoire authentique de son règne remarquable, ainsi que les détails complets sur le Jubilé de Diamant. Seulement $1.50. Les commandes pleuvent. Bonne aubaine pour les agents. Commission de 50 pour cent. Droit payé. Crédit accordé. Fret payé. Empaquetage gratis. Ecrivez immédiatement pour l'empaquetage et le territoire. THE DOMINION COMPANY, Dépt. 7, 359 Dearborn St., Chicago. 15 juin—15

Université-Laval

LA COLLATION DES DIPLOMES AURA lieu Dimanche, le 20 Juin, à 8 Heures du soir, dans la salle des promotions.

Le public est admis sans cartes. Les dames dans les galeries.

Le lendemain matin, à 9 hrs. se fera, dans la même salle, la distribution des prix aux élèves du Petit Séminaire.

L. A. MARCHAND, Ptre,
Sec. U.-L.

14 juin 1897.—6

CITÉ DE QUÉBEC

HÔTEL-DE-VILLE

Québec, 17 juin 1897.

Célébration à Québec

Du 60e anniversaire

De l'heureux avènement

De sa Majeste la Reine Victoria

Au trone d'Angleterre

Le comité civique nommé par le Conseil de Ville de Québec par résolution en date du 18 mai dernier a pris sur ses charges l'organisation de cette fête.

Dès le 3 d'avril dernier, une assemblée publique des citoyens convoquée par Son Honneur le Maire avait commencé le mouvement.

Mais les citoyens présents décidèrent de laisser au Conseil le soin de faire les préparatifs.

Le comité civique s'est assuré d'abord la coopération de la Société St-Jean-Baptiste qui a gracieusement consenti à avancer de deux jours la célébration de la fête de son patron.

Le comité a nommé commissaire-ordonnateur en chef de la fête le capitaine F. Pennée, chef de police.

Le comité a lancé des invitations à toutes les autorités ecclésiastiques civiles et militaires, aux sociétés nationales de langue anglaise et française et à toutes les organisations qui prennent part aux processions, aux fêtes nationales ou civiques.

La Société St-Jean-Baptiste commencera la célébration par une messe solennelle à la Basilique à 8 heures.

La procession se formera ensuite sur l'Esplanade, à neuf heures et le départ aura lieu à dix heures précises.

PARCOURS DES RUES :

Esplanade, rue St Louis, Place d'Armes, Buade, de la Frabrique, St Jean, d'Aiguillon, Côte d'Abraham, rues St Valier, St Roch, St Joseph, St Valier, Massue, St Sauveur, St Ambroise, Avenue Parent, Parc Victoria.

Le lieu de réunion est le terrain situé entre l'Avenue Parent, la rue St-Ambroise et la Rivière St-Charles. Ce terrain appartient aux révérendes Dames religieuses de l'Hôpital Général de Québec qui l'ont gracieusement mis à la disposition de Son Honneur le maire pour la circonstance.

Voici l'ordre dans lequel défilera la procession.

Les corps militaires se formeront en brigade au manège militaire et viendront prendre place en tête du défilé qui se fera comme suit :

Détachement de police.
La Cavalerie.
La Batterie de campagne.
La batterie d'Artillerie de Garnison.
Ecole Royale d'Artillerie.
La Batterie d'Artillerie de Garnison.
Le 8ème. bataillon des Carabiniers Royaux.
Le 9ème. bataillon des Voltigeurs de Québec.
La brigade du feu.
Les Sociétés invitées par la Société St-Jean-Baptiste.
Les Sociétés invitées par le comité civique (St Georges, St André, St Patrice).
Le Conseil de Ville.

Présentation par Son Honneur le maire d'une adresse à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur Chapleau.

Réponse de Sir J. Adolphe Chapleau.

Discours de circonstance, en langue anglaise par l'honorable T. H. Duffy, commissaire des Travaux Publics.

Discours de circonstance en langue française par l'honorable J. E. Robidoux, secrétaire provincial.

Proclamation par Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur de l'ouverture du Parc Victoria au public.

Promenade des invités sur le Parc.

A 2 heures de l'après-midi, il y aura sur la rivière St Charles, autour du Parc, des courses nautiques au nombre de 8, et des prix au montant de $175.00 seront distribués aux heureux concurrents.

Il y aura une fanfare sur le terrain.

Le soir, il y aura promenade aux flambeaux sur la rivière St Charles, et la pièce de résistance sera le grand feu d'artifice sur le terrain de l'Hôpital Général en face du Parc Victoria.

Il y aura aussi illumination des principaux édifices publics dans toutes les parties de la ville.

Les citoyens sont instamment priés de décorer les rues et leurs résidences ou établissements de commerce, et de les illuminer toute la soirée.

Les cochers de place et les propriétaires de voitures particulières sont priés de ne pas encombrer les rues où passe la procession, et les abords du terrain Avenue Parent, afin de prévenir les accidents.

"D&L" MENTHOL PLASTER

Je souffrais de terribles douleurs dans le dos depuis plusieurs années. J'avais essayé des ceintures électriques, divers emplâtres, etc., sans y rien gagner. Je me procurai un emplâtre D. & L. au Menthol. Je fus soulagé de suite. Je ne voudrais pas pour $100 me passer de cet emplâtre.
CHS. GILCHRIST, Port Hope.

Il guerit : Sciatique, Lumbago, Névralgies, Maux de Reins, Points de Coté, et Douleurs Musculaires quelconques.

Prix 25c. | Davis & Lawrence Co. Ltd., Seuls Propriétaires, Montreal.

CHEMIN DE FER

Quebec, Montmorency & Charlevoix

1897 : ARRANGEMENT DÉTÉ : 1897

COMMENCANT LE ET APRES MERCREDI le 26 Mai 1897, les trains circuleront comme suit :

ENTRE QUÉBEC ET STE-ANNE

LA SEMAINE

Dép. de Québec	Arr. à Ste-Anne
7 30 A. M.	8 30 A. M.
10 00 A. M.	10 55 A. M.
5 00 P. M.	6 00 P. M.
6 15 P. M.	7 15 P. M.

Dép. de Ste-Anne	Arr. à Québec
5 45 A. M.	6 45 A. M.
7 23 A. M.	8 25 A. M.
11 50 A. M. (Excepté le samedi)	12 50 P. M.
12 20 P. M. (Le samedi seulement)	1 20 P. M.
4 10 P. M.	5 10 P. M.
7 15 P. M. (Le samedi seulement)	8 20 P. M.

Train extra pour les chutes Montmorency, départ de Québec à 2.00 P. M. de retour des Chutes Montmorency pour Québec à 3.45 P. M.

LE DIMANCHE

Dép. de Québec	Arr. à Ste-Anne
6 00 A. M.	6 50 A. M.
7 20 A. M.	8 30 A. M.
2 00 P. M.	3 00 P. M.
6 15 P. M.	7 15 P. M.

Dép. de Ste-Anne	Arr. à Québec
5 45 A. M.	6 45 A. M.
11 50 A. M.	12 50 P. M.
4 30 P. M.	5 40 P. M.

ENTRE QUEBEC ET ST-JOACHIM

LA SEMAINE

Dép. de Québec	Arr. à St-Joachim
5 00 P. M.	6 15 P. M.

Dép. de St-Joachim	Arr. à Québec
7 05 A. M.	8 25 A. M.

LE DIMANCHE

Dép. de Québec	Arr. à St-Joachim
2 00 P. M.	3 11 P. M.

Dép. de St-Joachim	Arr. à Québec
4 18 P. M.	5 40 P. M.

Le train qui part de Québec le dimanche matin à 6.00 heures n'arrête pas aux stations intermédiaires.

Pour toutes autres informations, s'adresser au surintendant.

W. R. RUSSELL, Surintendant.
H. J. BEEMER, Président

26 mai 1897—

Chemin de Fer de Quebec et du Lac St-Jean

La Nouvelle Route Conduisant Au Celebre Saguenay

Le et après LUNDI, le 21 JUIN 1897, les trains partiront du Terminus, rue St-André, Jetée Louise, Québec, et arriveront comme suit :

DEPART DE QUEBEC

8.40 A. M.—Express direct tous les jours, excepté le Dimanche, pour Roberval et Chicoutimi.
8.40 A. M.—Express, les Mardis et Vendredis, pour les Stations sur les Basses Laurentides.
5.20 P. M.—Express local tous les jours, excepté le Dimanche, pour Saint-Raymond.

ARRIVEE A QUEBEC

6.00 A. M.—Express direct de Chicoutimi et Roberval tous les jours, excepté le Dimanche. "Part de Roberval le Dimanche soir, mais pas le Samedi".
8.50 A. M.—Express local de St-Raymond tous les jours, excepté le Dimanche.
7.00 P. M.—Mixte de la Rivière à Pierre, Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi.
9.30 P. M.—Mixte des Stations sur les Basses Laurentides, Mercredi et Samedi.

Pendant les mois de Juillet et Août, un convoi extra partira de Québec à 1.30 P. M., tous les jours, pour Indian Lorette, et le Mardi, Jeudi et Samedi, à la même heure, pour le lac St-Joseph.

Le Dimanche, un convoi partira de Québec à 1.30 P. M., pour St-Raymond, et au retour, arrivera à Québec à 9.15 P. M., durant ces mêmes mois.

25 minutes au Lac Edouard pour prendre le lunch.

Les trains font raccordement à Chicoutimi avec les bateaux à vapeur du Saguenay pour Tadousac, Cacouna, Malbaie et Québec. Un voyage circulaire par voie ferrée et bateaux à vapeur, sans égal en Amérique, à travers un paysage incomparable de forêts et de montagnes, de rivières et de lacs, descendant le majestueux Saguenay de jour, et revenant à Québec, touchant à toutes les magnifiques stations d'eau du bas du fleuve, avec leur continuité d'élégants hôtels.

Billets de retour de première classe au prix d'un simple parcours de Québec à toutes les stations au nord de Charlesbourg-Ouest émis les Samedis, bons pour revenir jusqu'au Mardi suivant.

Excellentes terres à vendre par le Gouvernement dans la vallée du Lac St-Jean, à des prix nominaux.

Le chemin de fer transportera les nouveaux colons et leurs familles, et une quantité limitée de leurs effets de ménage Gratis.

Avantages spéciaux offerts à ceux qui établissent des moulins ou autres industries.

SERVICES SUBURBAINS.—Des billets de saison seront vendus aux prix réduits ordinaires, durant les mois d'été, donnant droit au transport gratuit d'effets de ménage et des provisions pour la consommation journalière.

On peut se procurer des billets de passage chez R. M, STOCKING, vis-à-vis l'hôtel St-Louis, au Château Frontenac, au bureau du Pacifique, No. 14, rue Buade.

Les sièges et lits dans les chars palais et dortoirs se réservent au bureau de R. M. STOCKING.

ALEX. HARDY, Agent Gén. F. et P.
J. G. SCOTT, Secrétaire et Gérant.

Québec, 19 Juin 1897.

Les Premiers Ministres

DE LA REINE VICTORIA

Nos lecteurs savent que sous le régime constitutionnel anglais, le roi règne mais ne gouverne pas, si ce n'est par l'entremise de ses ministres, dont le premier ministre est le chef. Celui-ci a plus d'influence que toutes autres personnes dans le royaume et c'est d'après ses conseils que le Souverain règle toutes les affaires relatives à l'Etat. En conséquence, la responsabilité du premier ministre est considérable.

Lord Melbourne fut le premier premier ministre de la reine Victoria. Il commença sa carrière politique en 1827 et se distingua bientot comme homme d'Etat et chef de parti. Il forma un cabinet en 1834 et un autre en 1835, alors qu'il réussi, après de nombreuses difficultés, à faire adopter son importante mesure relative à la réforme municipale, qui est devenu la base du système municipal actuellement en vigueur en Angleterre.

Lorsque la reine Victoria monta sur le trône en 1837, à Lord Melbourne incomba la tâche de guider la jeune souveraine et de l'instruire de ses devoirs, ce qu'il fit avec un tact et un jugement remarquables. A l'exception d'un court intervalle, il occupa le poste de premier ministre jusqu'en 1841. Melbourne était un homme de beaucoup de jugement et souvent il surmonta des difficultés qui auraient vaincus de plus forts que lui.

Son successeur sir Robert Peel, est au nombre des plus grands hommes d'état qu'ait produits l'Angleterre. Il n'avait pas les talents de Pitt, de Burke ou de Fox ; il n'a pas attaché son nom à aucune grande cause, bien qu'il ait mené à bonne fin sa politique libre échangiste. Mais il a révolutionné le système fiscal anglais et détruit les monopoles. Alors qu'il était jeune homme, son père lui aurait dit : " Bob, si vous ne devenez pas premier ministre je vous déshérite." Cette menace n'était pas nécessaire. Il était destiné au premier rang à l'université d'Oxford d'abord et ensuite au Parlement. Lorsqu'il se fit élire pour la première fois à la Chambre des Communes en 1811, il avait 23 ans, et il y resta jusqu'à sa mort en 1850. Sous-secrétaire des colonies et ensuite secrétaire en chef d'Irlande, il était alors un anti-catholique si acharné qu'on l'appelait "l'Orange" Peel. Mais plus tard lorsque l'émancipation des catholiques devint une nécessité, Peel qui était alors secrétaire d'Etat et leader à la Chambre des Communes, fit adopter cette grande et juste mesure, mais cela au prix de son siège d'Oxford et de la défaite du parti Tory. Tombé dans l'opposition en 1830, il forma en 1831-32, avec le duc de Wellington, une administration qui ne régna pas longtemps. En 1841, il devint premier premier ministre avec un parti puissant derrière lui. Défait en 1846, il resta dans l'opposition pendant tout le reste de sa vie.

Sa conduite n'a pas toujours été conforme aux règles du parti, mais il avait le courage d'un homme d'Etat, et si quelquefois il a sacrifié son parti dans le but de faire triompher quelques mesures importantes, il faut dire qu'à son honneur, il s'immolait lui-même en même temps.

Lord John Russell fut le troisième premier ministre de la reine Victoria. Il entra au parlement en 1813, à l'âge de 21 ans. Cinq ans plus tard, il commençait à agiter la question de la réforme parlementaire, mais pendant longtemps il travailla en vain. Il appuya l'émancipation des catholiques et c'est lui qui fit passer le mémorable acte de Réforme en 1832. Il renversa Peel en 1834. Comme secrétaire des colonies en 1840, il proclama la souveraineté britannique sur la Nouvelle-Zélande. Lord Russell devint premier ministre en 1846. C'est sous son règne que les Juifs furent admis à siéger au parlement. Pendant la guerre civile aux Etats-Unis, il s'en est sagement tenu à une politique de stricte neutralité.

Lord Russell fut un des meilleurs chefs de parti, un des hommes d'états les plus distingués, et il a laissé de nombreuses traces de son habileté et de ses talents dans la législation du pays.

Lord Derby fut trois fois premier ministre, mais chaque fois il ne régna pas longtemps. La première fois ce fut en 1852, alors qu'il eut pour collègue M. Benjamin Disraeli. Ce ministère ne régna que dix mois ; C'est le budget présenté par M. Disraeli qui fut la cause de sa chute. Ce budget fut écrasé par la critique de M. Gladstone, qui entraîna alors la chute du gouvernement.

Lord Derby revint au pouvoir en 1858, mais défait en 1859 sur le bill relatif à la réforme ministériel, il en appela au pays. Il ne fut pas heureux. Se trouvant en minorité de 3 voix dans la nouvelle chambre, il résigna. Il revint sur la scène pour la troisième fois en 1866, mais il résigna en 1868, pour cause de maladie. Sa santé ne fit que diminuer ensuite et il mourut l'année suivante.

Lord Derby fut un grand orateur. Il combattit avec O'Connell au début de sa carrière. Les deux plus importantes mesures législatives qui illustrent sa vie politique sont : l'acte pour l'émancipation des nègres et l'acte étendant le suffrage en Angleterre.

En 1852, sous le règne du successeur de Lord Derby, Lord Aberdeen, l'Angleterre entra en guerre contre la Russie. La guerre de Crimée a coûté cher en hommes et en argent à la Grande-Bretagne. Le ministère Aberdeen était appuyé par une grande majorité, mais sa force et sa popularité diminuèrent rapidement, et, lorsqu'en 1855, une motion demandant de faire enquête sur le siège de Sébastopol, fut votée par la chambre, Aberdeen la considéra comme une motion de non confiance et il résigna. Il ne prit ensuite qu'une faible part aux affaires publiques. Il mourut en 1860.

Son successeur fut Lord Palmerston. Premier ministre pour la première fois en 1855, il reprit le pouvoir en juin 1859 et resta en office jusqu'à sa mort, arrivée en octobre 1865. Il fut un des partisans de l'émancipation des catholiques et de la Réforme parlementaire. La politique étrangère qu'il mit en oeuvre fit craindre et respecter l'Angleterre partout.

Lord Beaconsfield lui succéda et se maintint au timon des affaires jusqu'en 1880.

Les trois derniers premiers ministres de la Reine Victoria furent Gladstone, Lord Roseberry et Lord Salisbury qui est aujourd'hui le chef du gouvernement.

M. Gladstone fut quatre fois premier ministre ; de décembre 1868 à mars 1874 ; avril 1880 à juin 1885 ; de février à juillet 1886 ; de août 1892 à mars 1894. Gladstone a été non seulement un grand homme d'état et un puissant orateur, mais il sera à juste titre considéré comme l'homme le plus illustre que l'Angleterre ait produit en ce siècle.

Lord Rosebery remplaça M. Gladstone en 1894 et resta au pouvoir jusqu'en 1895, alors qu'il fut défait aux élections générales.

Lord Salisbury, le premier ministre actuel a déjà occupé ce poste deux fois : De juin 1885 à février 1885 et de juillet 1886 jusqu'aux élections générales de 1802.

Tels sont les hommes qui ont présidé les conseils de la nation anglaise depuis l'avènement au trône de Sa Majesté la reine Victoria.

Les principaux Edifices publics de Quebec

LA BASILIQUE

Commencée en 1647. C'est le plus vieil édifice de Québec. Partiellement détruite lors du siège de Québec, en 1759, elle a été restaurée et agrandie, à diverses époques. Sa nef est surtout remarquable. A l'intérieur, le baldoquin placé au-dessus du maître-autel fait l'admiration des touristes. Ses voûtes renferment les cendres de neuf évêques de Québec.

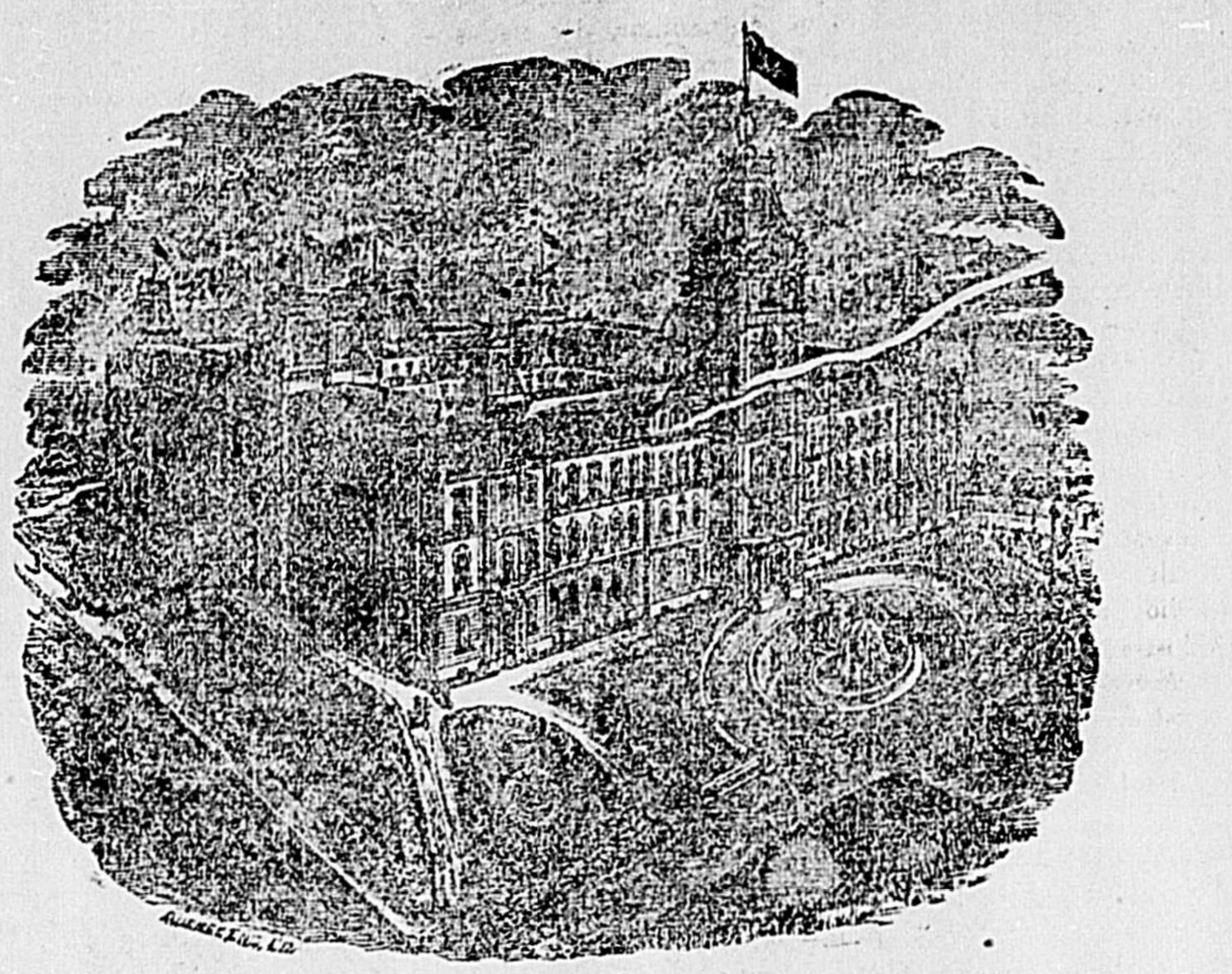

EDIFICES PARLEMENTAIRES

Ce superbe carré de 300 pieds de façade fut construit en 1882 et les années suivantes. Le plan en est dû à M. E. E. Taché, sous-chef du département des terres, des forêts et des pêcheries. Le corps principal, qui regarde la ville offre un joli coup-d'oeil. Plusieurs statues monumentales de nos hommes célèbres, le groupe des sauvages, dominant une jolie fontaine, qui ont pour auteur M. Hébert, un artiste canadien, sont les oeuvres d'art fort appréciés.

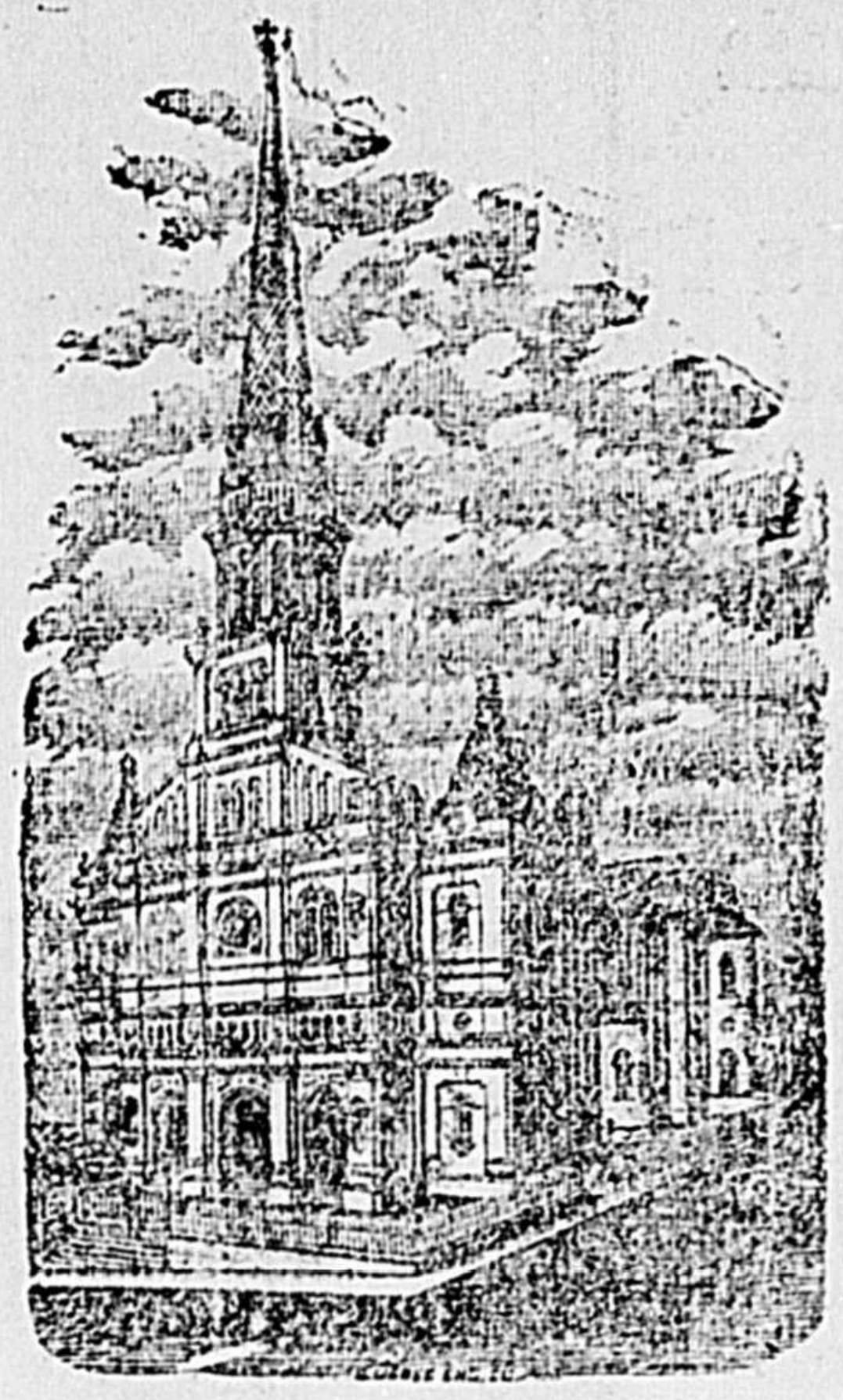

L'EGLISE ST-JEAN-BAPTISTE

EGLISE DE NOTRE-DAME DES VICTOIRES

Cette petite église, commencée en 1688, fut consacrée à Notre-Dame de la Victoire, en 1690, après la défaite de Phips, qui avait assiégé Québec ; et ce nom fut changé en celui de Notre-Dame. Après l'échec providentiel de la tentative d'invasion de la Nouvelle-France par les Américains en 1711. Elle fut restaurée en 1888, deux cents ans après sa fondation.

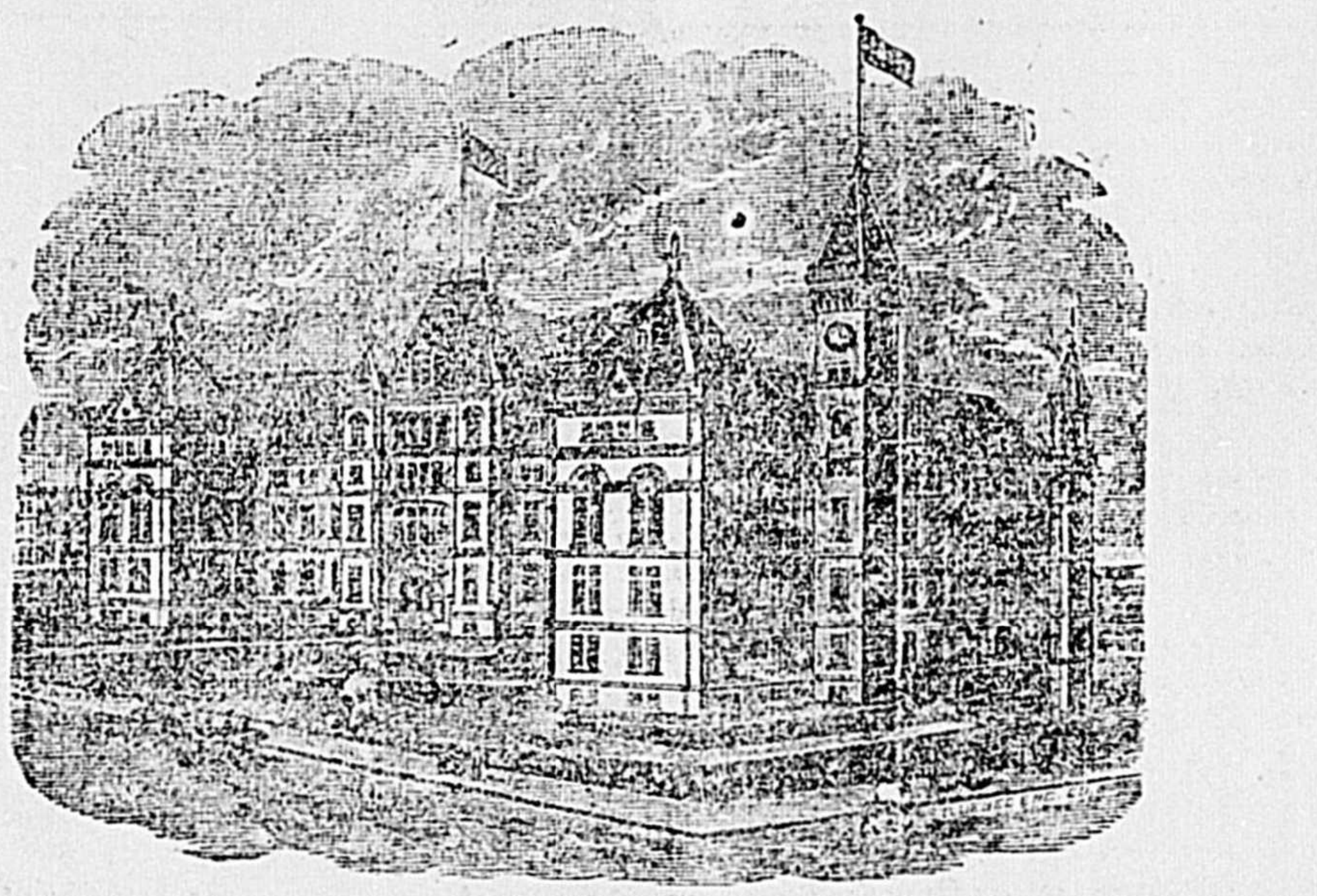

L'HOTEL-DE-VILLE

Cet édifice, construit en 1896, offre une belle apparence, et fait face à la rue Sainte-Anne, à la rue de la Fabrique et à la place de l'ancien marché. Il est à trois étages en pierres de Deschambault. L'intérieur est joliment [illegible]

HOTEL-DIEU DU SACRE-COEUR

Fondé en 1872, par Son Eminence le cardinal Taschereau. Ce magnifique édifice, commencé sous les plus heureux auspices, est encore inachevé.

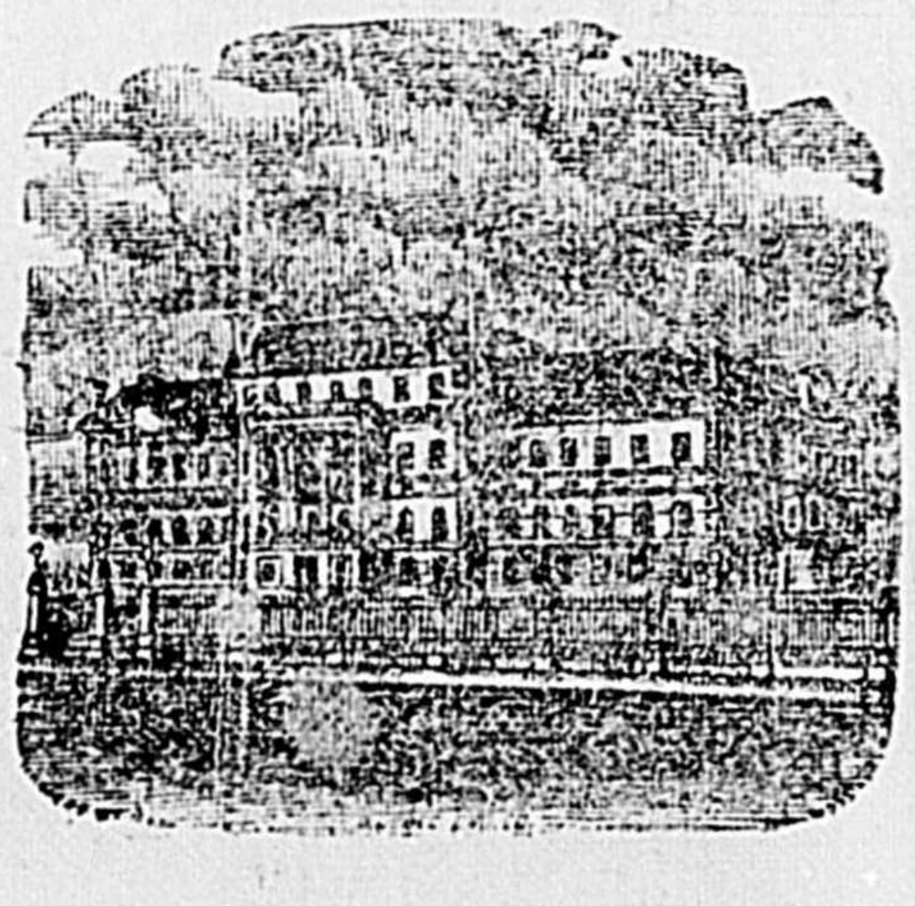

HOSPICE ST-CHARLES

En 1869, le gouvernement confia aux Soeurs du Bon-Pasteur la direction d'une école de réforme. Les délinquants furent logés dans le bâtiment connu depuis, sous le nom d'hospice St-Charles, situé près du Bon-Pasteur. En 189' le nom d'hospice Saint-Charles fut donné à l'ancien hôpital de marine, qui fut érigé, en 1832, sur les bords de la rivière Saint-Charles.

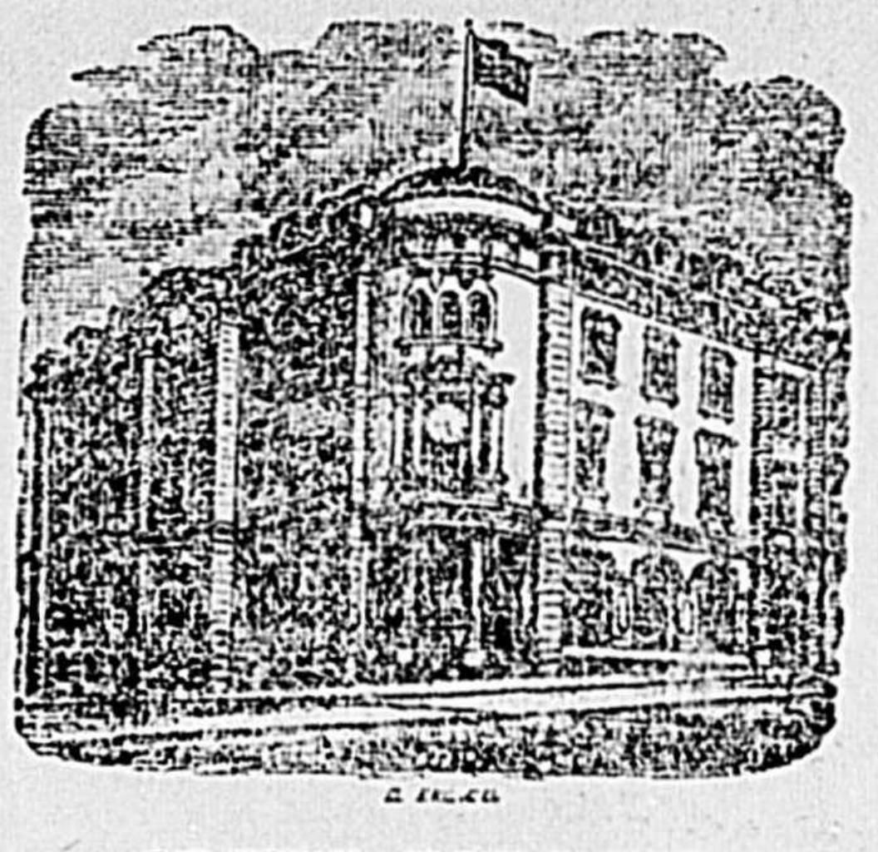

LE BUREAU DE POSTE

Erigé en 1871, par les soins de sir Hector Langevin, ministre des Travaux Publics, sur le bord du Cap et à deux pas de la terrasse. Cet édifice évoque le souvenir de la légende du "Chien d'Or," le nom d'une vieille auberge sise en cet endroit, sur laquelle nos romanciers et poètes ont tour à tour épuisé leur imagination.

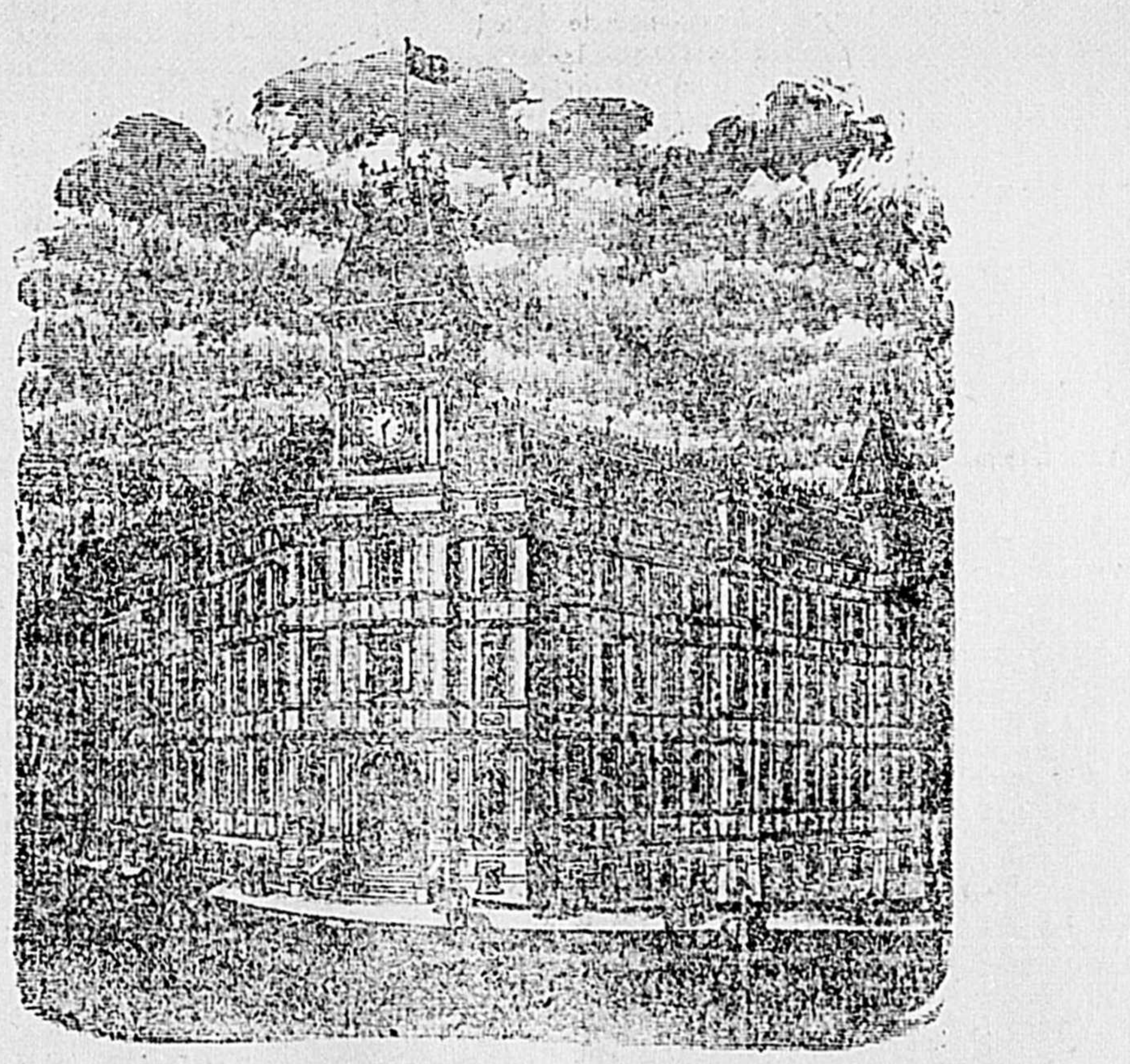

LE PALAIS DE JUSTICE

LE BON-PASTEUR

Fondé en 1850 par madame F. X. Roy, érigé en communauté en 1856, sous la direction du R. P. Saché, S. J. Jolie chapelle située sur la rue de la Chevrotière.

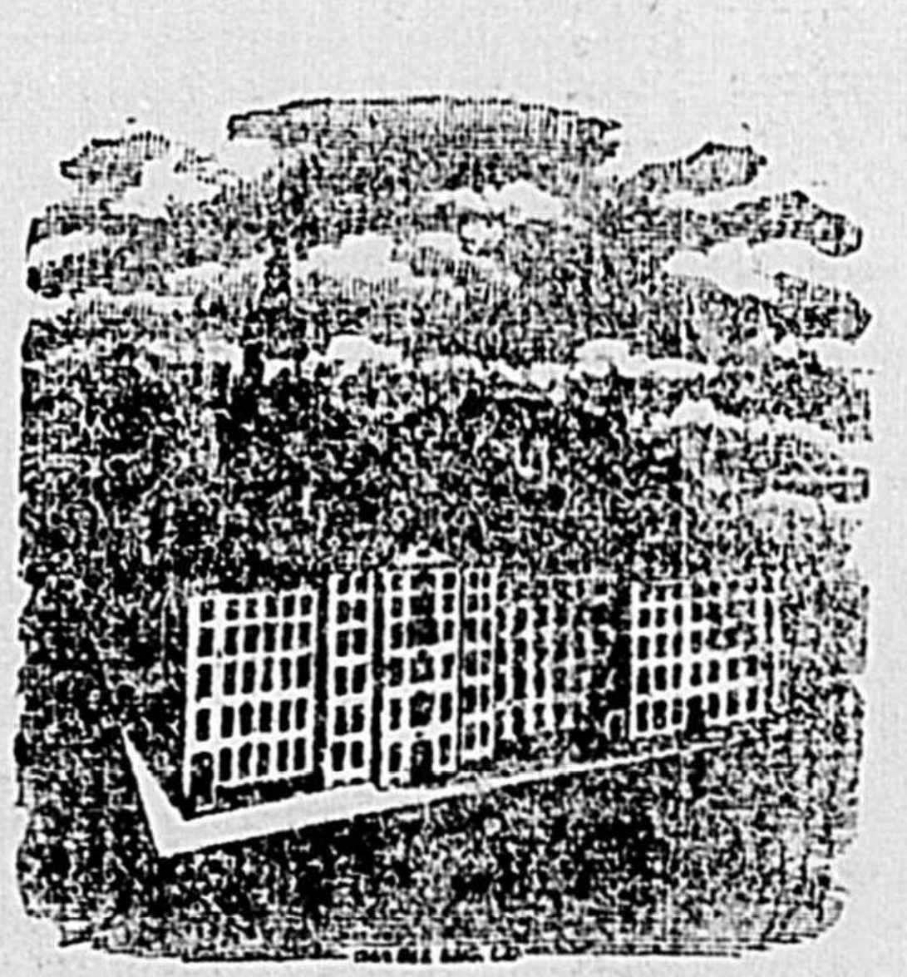

SOEURS DE LA CHARITE

Le couvent des Soeurs de la Charité a été fondé en 1848 par Sa Grandeur Mgr Turgeon. La chapelle est surtout remarquable par son élégance à l'intérieur.

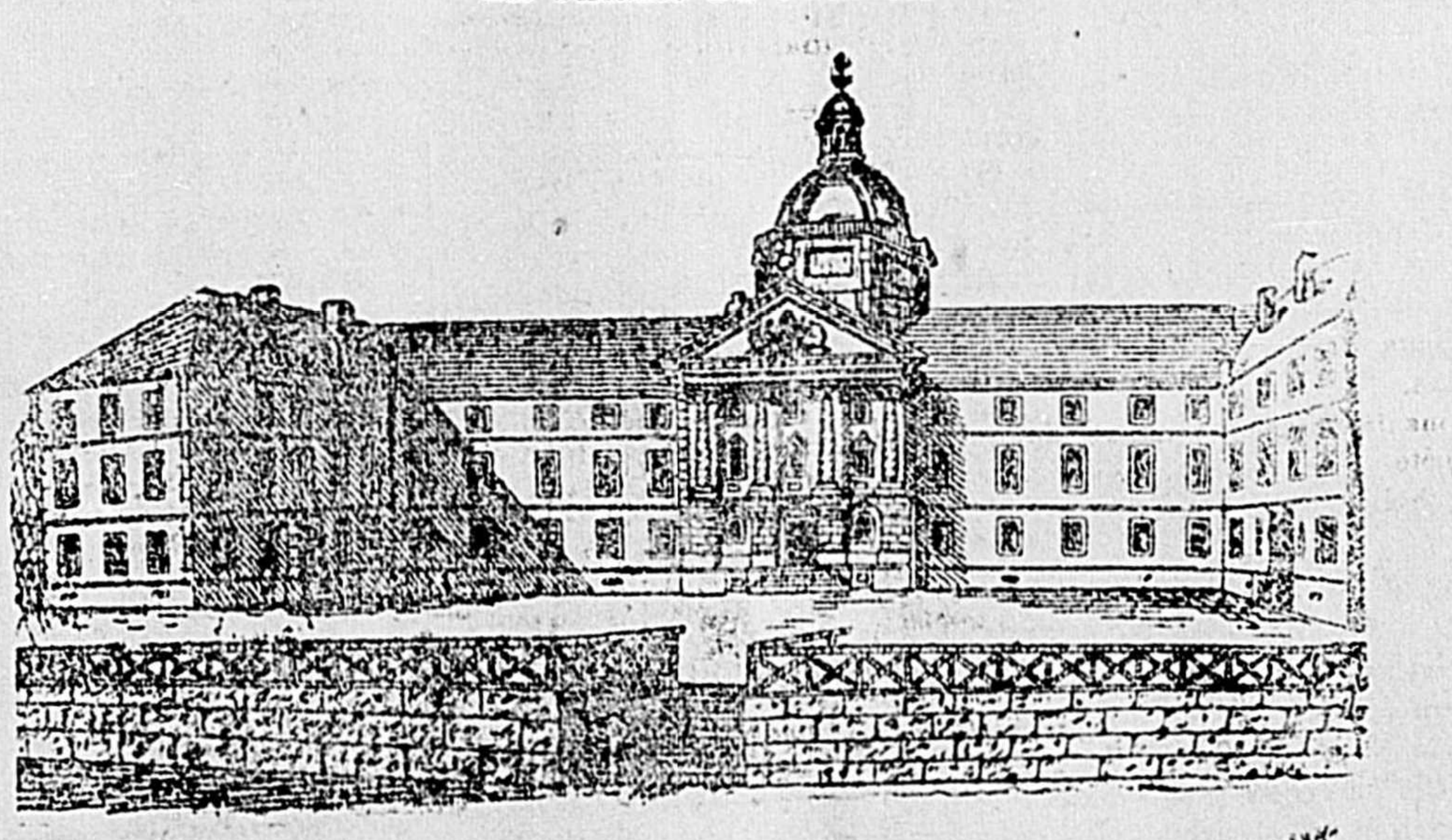

L'ANCIEN PARLEMENT

Construit en 1832 et détruit par le feu en 1854. Ce fut en 1831 que le Parlement conclut un arrangement avec les autorités épiscopales pour la construction d'une bâtisse sur le terrain de l'ancien palais de l'évêché.

Le contrat fut donné pour la maçonnerie à M. Michel Fortier et celui de la menuiserie à M. Charles Casault, et tout se fit sur les plans et sous la direction de M. Louis Thomas Baillairgé. Les excavations furent commencées le 18 juin 1831 et le 8 septembre suivant, on posait la pierre angulaire. En 1833, on démolit la vieille chapelle de l'évêché pour élever à sa place le corps principal de l'Hôtel du Parlement. Le 15 juillet les quatre belles colonnes du portique étaient placées, et avant de le couronner de leurs chapiteaux, on fit la cérémonie accoutumée de la pose de la première pierre et de la plaque commémorative.

On conserva jusqu'en 1851 l'aile sud-est de l'ancien palais épiscopal, qui devait faire un singulier effet, à côté du magnifique édifice auquel elle était attachée. L'intérieur servait à divers usages. Au-dessus du porche, une dame Cross tenait maison de pension, louait des chambres et des bureaux. C'est là aussi qu'avait été transporté le fameux musée Chasseur. M. Pierre Chasseur, sculpteur et doreur, avait commencé en 1824, dans sa résidence de la rue Ste-Hélène, une collection d'animaux et surtout d'oiseaux du Canada. Quoique peu instruit, ce brave homme, grâce à son talent et à son énergie, parvint à former le musée le plus complet de la Province.

Le 1er février 1854, entre 3 et 4 heures du matin, le feu consuma tout l'édifice.

En 1850 on bâtit un nouvel hôtel du Parlement en brique réfractaire anglaise. Cet édifice était d'abord destiné à un bureau de poste, mais il ne fut jamais affecté à cet usage. Le gouvernement provincial y installa un bureau et les Chambres s'y assemblèrent jusqu'en 1883, alors que cet édifice fut à son tour détruit par un incendie.

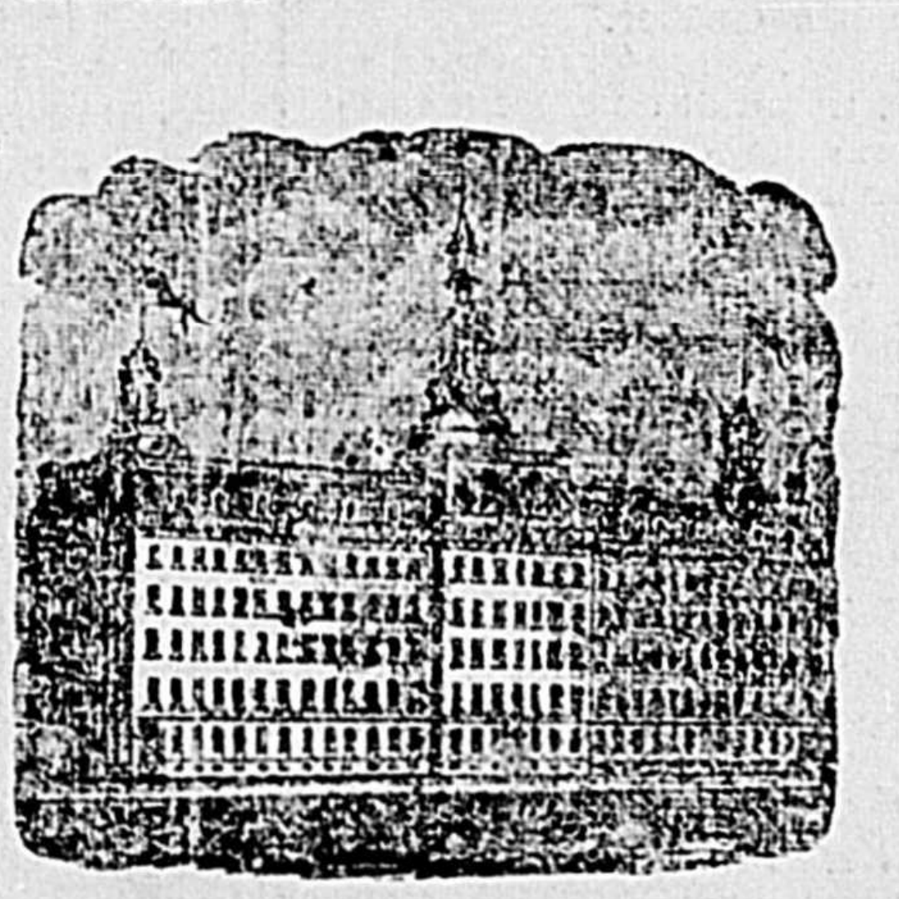

L'UNIVERSITE-LAVAL

Superbe édifice situé sur le rempart à côté du Séminaire. Fût construit en 1854. Renferme une magnifique bibliothèque de plus de 100,000 volumes, des musée considérables, etc.

LES URSULINES

Ce couvent fut fondé en 1639. Tour à tour construit et incendié en 1650 et en 1689, ce couvent couvre aujourd'hui un espace de terrain considérable entre les rues Saint-Louis, du Parloir, des Jardins, Sainte-Anne, Donnacona et Sainte-Ursule. L'église fait face à la rue des Jardins.

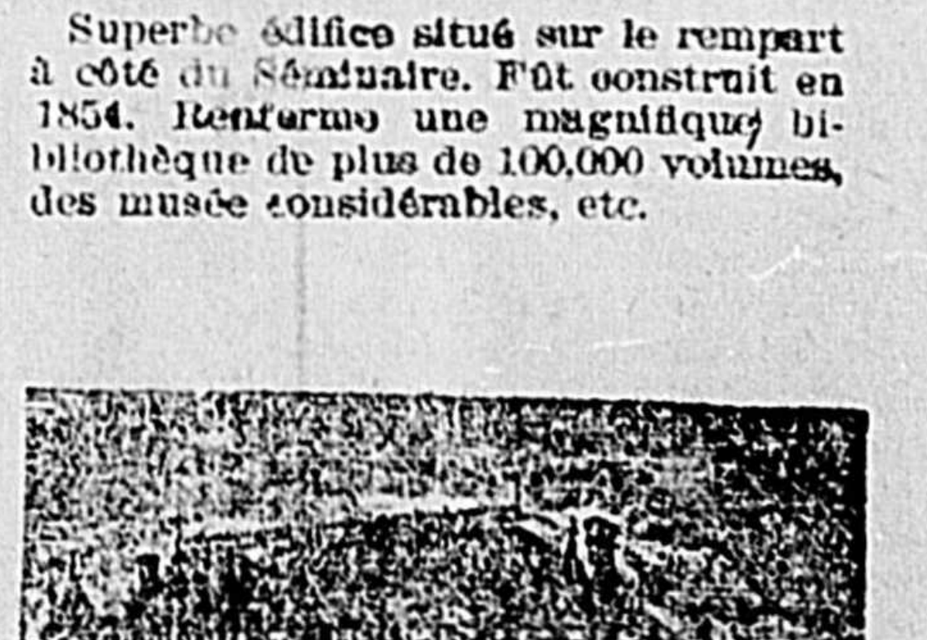

LE MANEGE

A gauche, en remontant la Grande-Allée, l'on remarque la Manège, construit par le gouvernement fédéral pour l'exercice militaire de nos soldats.

DEUX ROSES

Sous les rayons encore un peu faibles d'un soleil de printemps qui donnait des reflets d'or et de pourpre feuillage des pommiers tordus, le c[illegible] de Sommevieil se promenait à [illegible] lents à travers les allées de son jardin ou plutôt à travers ce qui avait [illegible] des allées quand l'abbé Simon avait encore la force de les entretenir. C[illegible] il est trop vieux maintenant pour tenir la bêche, et depuis longtemps les petits sentiers bordés de buis ont disparu, comme les plates-bandes, sous une épaisse couche de chardons et d'herbes folles où des coquelicots par places mettent des points écarlates, où le vent dessine des remous, où la rosée suspend des perles d'argent, par les soirées fraîches.

Cet après-midi-là, le pauvre prêtre n'était pas gai du tout ; il se disait que, malgré les quarante années de son labeur sacerdotal à Sommevieil, l'âme de ses paroissiens était à peu près aussi inculte que le jardin de son presbytère ; il songeait qu'entre le jour de leur mariage et celui de leurs funérailles, les habitants de la localité ne franchissaient guère le seuil de l'église au clocher branlant ; que leur pasteur dépensait vainement son zèle, l'éloquence légèrement prolixe de ses prônes et les éclats de sa voix maintenant un peu cassée par l'âge.

Cependant qu'il s'en allait pensif, il vit tout à coup surgir, on ne sait d'où, un être barbouillé, vêtu de vagues haillons, un garçonnet d'une douzaine d'années, qui n'avait jamais dû fréquenter beaucoup le catéchisme, car l'abbé Simon n'avait nul souvenir d'avoir aperçu cette tête hirsute, ce visage blême, d'avoir entendu cette voix qui cria soudain : " Monsieur le curé, il faut que ça finisse. J'en ai assez. Tous les soirs, c'est la même chose : tous les soirs, le père rentre ivre et me bat. Il est impossible que vous ne me trouviez pas une maison où l'on me reçoive et où l'on m'empêche d'être tué, comme cela, un peu chaque jour. " Alors, entr'ouvrant le lambeau hétéroclite qui lui tenait lieu de veste, de gilet, et même de chemise, le gamin montra sa poitrine et ses bras couverts de taches bleues, vertes, jaunes, etc... Et reprenant sa plainte, il parla longuement de sa mère morte il y avait six ans, de son père, ou plutôt de son bourreau, qui exerçait le métier de couvreur en chaume, profession peu florissante dans le pays où la plupart des maisons sont couvertes en ardoises. L'ouvrier gagnait tout de même assez pour se griser quotidiennement, mais pas assez, prétendait-il, pour nourrir ses fils... L'abbé Simon ne disait rien. Seulement, de temps à autre, ses yeux se voilaient, et quand fut terminée la navrante histoire, il conclut : " Reviens dans huit jours, j'aurai trouvé ton affaire. "

. . . .

Une semaine après, le curé de Sommevieil se promenait encore dans son enclos,—attentif à éviter les ronces qui menaçaient de faire à sa soutane reprisée quelques blessures nouvelles,—quand le petit Julien (vous ai-je dit qu'il s'appelait Julien ?) reparut, et, sans attendre que le prêtre lui parlât de ses démarches couronnées de succès, il s'écria impétueux :

" Monsieur le curé, j'ai changé d'avis. Je vous demande [illegible] maintenant, de ne pas [illegible] asile...."

—Et pourquoi cela, galopin ? grommela le vieillard, qui n'était pas toujours maître, malgré sa vertu, du premier mouvement d'impatience et qui regrettait déjà d'avoir fait pour rien trois voyages au chef-lieu.

—Voilà ! Figurez-vous qu'avant-hier au lieu de boire comme d'habitude après sa journée faite, le père a eu la mauvaise idée de se griser le matin. Il est monté sur un toit, quand même, seulement il en est redescendu plus vite que de raison, et sans échelle de sorte qu'il s'est cassé la jambe, qu'il a été transporté à l'hôpital de Montreuil, qu'il va être amputé demain et que, quand il rentrera chez nous infirme, il pourra plus travailler de son état. Alors, je ne voudrais pas le laisser seul, obligé de mendier par les chemins. J'ai trouvé un fermier, le vieux Crochemore, qui a promis de m'occuper à garder ses vaches, moyennant une pistole par mois. Peut-être que j'aurai le temps de faire du filet. Comme cela, je gagnerai la vie du père. Il faudra bien, faute d'argent, qu'il soit sobre ; alors, j'espère qu'il ne me frappera plus. En tous cas, s'il me bat encore, il aura intérêt à s'arranger pour ne pas me tuer, ni même m'estropier. Je ne connais guère ma religion, monsieur le curé, mais il me semble que le bon Dieu doit être content de moi. Qu'en dites-vous ?"

L'abbé Simon, pour toute réponse, l'attira contre son coeur, et sur la tête ébouriffée du gamin, il laissa tomber pas mal de larmes. En même temps, il regardait une fleur qui venait de naître sur un rosier que les herbes folles n'avaient pas étouffée encore, et cette fleur symbolisait pour lui l'âme du petit Julien, une âme de héros et de martyr semée par Dieu parmi la misère et le vice, et qui se révélait soudain.

JOSEPH LEGUEU.

GRAND BAZAR

Au couvent de la Congrégation de Notre-Dame St-Romuald, sous le bienveillant patronage du révérend M. P. Lessard, curé.

Le 29 juin courant s'ouvrira dans la grande salle du collège de St-Romuald, un grand bazar au profit des Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame St-Romuald.

Les dames et les demoiselles de cette paroisse rivaliseront de dévouement pour que le succès réponde à leurs espérances.

Les visiteurs seront bienvenus. Qu'ils viennent en foule, ils auront lieu d'être satisfaits.

Le comité organisateur se compose comme suit :

TABLE DU SACRE-COEUR :—Rafraîchissements, madame N. Boutin, Mlles Veilleux et Fitzpatrick.

TABLE DES ENFANTS DE MARIE :—Mesdames Nolan, Roberge, Hallé, Mlle Allan.

TABLE DES DAMES DE STE-Anne :—Mesdames Conroy, Aubert, St-Pierre.

TABLE DE ST-JOSEPH :—Mesdames Laperrière, Latouche.

TABLE DES CONGREGANISTES : —Madame Beaulieu, Mlle Gosselin.

10.000 pipes en réception chez Jos. Coté à des prix défiant toute compétition.

Il y a soixante ans

Les fêtes de l'avènement et du couronnement de la reine, au Canada

Souvenirs de la visite du Prince de Galles en 1860

Son Eminence le Cardinal Taschereau

A l'époque où la jeune princesse Victoria était appelée à présider aux destinées de l'Empire britannique, les événements qui se déroulaient dans le vieux monde n'avaient pas encore l'électricité à leur service pour faire écho en Amérique, et la vapeur ne rapprochait pas comme aujourd'hui l'Angleterre de ses possessions américaines. Le service postal se faisait par voiles. Québec fut longtemps sans apprendre la triste nouvelle de la mort du roi Guillaume IV et l'heureux avènement au trône de sa jeune nièce, aujourd'hui reine du Royaume Uni et impératrice des Indes. Ce n'est que le 1er août 1837, plus d'un mois après, que la "Gazette de Québec" annonçait à ses lecteurs les changements survenus dans la direction du royaume :

"Des dépêches, disait la "Gazette," annonçant la mort du roi, apportées par le paquebot de Liverpool, du 24 juin, ont été reçues, hier, par Son Excellence le gouverneur en chef. Dans l'après-midi, cet événement a été annoncé au public par le canon de la citadelle qui a tiré de minute en minute.

"Ce matin, Son Excellence le gouverneur en chef, les conseillers et les chefs des divers départements, réunis au château St-Louis, ont prêté serment à la reine Victoria et à une heure trois quarts l'avènement de Sa Majesté au trône a été proclamé selon l'usage, au bruit du canon de la citadelle, des feux roulants des troupes de la garnison réunies à 2 heures sur l'Esplanade, et des acclamations du peuple accouru en foule sur toutes les places publiques où la proclamation a été lue successivement par le shérif, accompagné de ses officiers et d'un nombre de magistrats à cheval."

La nouvelle de la mort du roi et de l'avènement de la jeune Reine était parvenue à Québec, le 31 juillet 1837. Ce jour-là les loyaux tenaient une assemblée sur l'Esplanade pour protester contre la conduite des agitateurs et assurer le souverain de leur loyauté et de leur fidélité. Les agitateurs mécontents de cette démonstration profitèrent de la circonstance pour en organiser une autre à leur façon. Dès le matin, ils affichèrent dans les rues, une proclamation outrageante pour leurs adversaires et surtout pour la princesse qui venait de monter sur le trône. Les armes royales renversées et la reine représentée par une figure de jeune femme avec une barbe tenaient lieu d'enluminure à ce document signé de noms qui en résument le contenu : "Cartouche," et "Vaurien," secrétaire. Non contents de cela, les agitateurs révolutionnaires qui avaient pour organe le "Libéral," provoquèrent les loyaux à leur passage devant les bureaux de ce journal, par le déploiement d'un torchon trempé de boue qui dégoûtait sur les drapeaux de la procession. Il s'en suivit une descente dans l'imprimerie qui fut presque vidée de ses occupants. Des coups de poings furent échangés, le sang coula un peu, mais l'incident n'eut pas d'autres résultats.

A Montréal, la proclamation fut plus solennelle. "L'Ami du Peuple," du 5 août, en donne le compte-rendu suivant :

"Hier, à une heure après-midi, a eu lieu la proclamation de l'avènement de la Reine d'Angleterre, aux citoyens de Montréal. Les conseillers législatifs, les juges, l'orateur de la chambre et tous les officiers civils avaient reçu notice de se réunir au palais de justice pour assister à la cérémonie de la proclamation ; plusieurs compagnies de grenadiers, la cavalerie volontaire de Montréal, et la musique du 32e y assistaient en grande tenue. A une heure précise, les trompettes ont annoncé l'arrivée du shérif chargé de lire la proclamation. Elle a été lue en Anglais et en Français ; d'abord du haut de l'escalier de la cour. Après la lecture, trois salves d'applaudissements et l'air de "God Save the Queen" se sont faits entendre. Puis tout le cortège a défilé vers la place Dalhousie.

"Le carosse du juge en chef ouvrait la marche. Plusieurs voitures dans lesquelles on remarquait plusieurs conseillers législatifs, exécutifs et autres dignitaires, marchaient ensuite ; le shérif escorté de ses huissiers fermait la marche. La proclamation a été lue sur la place Dalhousie, sur le marché à foin et sur la Place d'Armes avec les mêmes cérémonies. Une foule immense assistait à ce spectacle.

"On a remarqué avec beaucoup de plaisir Mgr l'évêque de Montréal, Mgr l'évêque de Telmesse, M. Quiblier, supérieur du séminaire, M. [illegible] directeur de cette maison, que [illegible] n'a pas empêché de venir témoigner de son respect pour sa souveraine, et plusieurs autres membres du clergé catholique Romain.

"M. l'orateur de la chambre, qui avait été prié de s'y trouver, n'a pas cru devoir le faire.

"Voici l'ordre dans lequel marchait la procession :

LES ROYAUX.
LES ROYAUX.
CAVALERIE DE MONTREAL.

32e REGIMENT.
32e REGIMENT.
CAVALERIE DE MONTREAL.

Dix connetables avec leur bâton

Le grand connétable à cheval

Deux trompettes

Le hérault

Bande du 32e regiment

Officiers des bureaux civils

Le barreau

Officiers de la couronne

Magistrats

Clergé

Les juges

Conseillers exécutifs

C'est ici où aurait dû être l'Orateur de la Chambre d'Assemblée ; mais, n'étant pas même membre, il n'a sans doute pas jugé devoir représenter le corps.

Conseillers législatifs

Le carosse du shérif

Officiers du shérif

L'absence de M. Papineau fut sévèrement commentée par la presse hostile aux agitateurs. "Le Populaire" y consacrait son premier Montréal du 7 août, intitulé : "Dernier acte de grossièreté de M. Papineau" :

"L'absence de M. Papineau à la cérémonie de la Reine, après y avoir été spécialement invité, disait-il, est l'un de ces actes qui prouvent jusqu'à la dernière évidence, le mépris total qu'il fait de sa Souveraine et l'envie gratuit d'insulter à Sa Majesté..... M. Papineau aurait dû réfléchir, cependant, qu'il ne s'agissait point, dans cette circonstance, de marquer son opinion personnelle ; qu'il était appelé pour représenter l'un des corps de l'Etat, une portion de la législature consacrée par la constitution et qu'il a grièvement compromis la dignité de ce corps en refusant de le mettre en contact avec son légitime souverain. Si M. Papineau est conséquent avec lui-même il doit ne plus prêter le serment exigé par les membres de la représentation, car ce serment le lie encore bien plus étroitement à la fidélité due au trône qu'une simple cérémonie d'apparat......."

Revenons à Québec.

Mgr Signay, qui arrivait de sa visite pastorale, transmit aussitôt à son clergé la nouvelle des derniers événements par la lettre pastorale suivante:

MANDEMENT

A l'occasion de l'avènement de la princesse Victoria au trone de la Grande-Bretagne et d'Irlande

JOSEPH SIGNAY, par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint-Siège Apostolique, Evêque de Québec, etc.

Au Clergé et aux Fidèles de notre Diocèse, Salut et Bénédiction en Notre Seigneur.

En arrivant aujourd'hui de notre visite épiscopale, Nos Très Chers Frères nous recevons l'information officielle de la mort de notre Gracieux Souverain, Guillaume IV, de glorieuse mémoire. Nous nous empressons de vous communiquer cette affligeante nouvelle, dans l'intime persuation que vous donnerez de justes regrets à la mémoire de cet illustre Monarque, qui, pendant tout son règne, n'a cessé de travailler au bonheur du puissant empire à la tête duquel la divine Providence l'avait placé, et de donner à cette province en particulier des marques visibles de sa protection royale.

Mais au milieu du deuil que doit nous faire ressentir le décès de notre bien aimé Souverain, nous avons un grand sujet de consolation dans l'avènement de la Très Haute et Très Puissante Princesse Alexandrina Victoria au trône de la Grande-Bretagne et d'Irlande, [illegible] lois du royaume appelaient [illegible] Roi défunt.

Réjouissons-nous donc, Nos Très Chers Frères, [illegible] bien voulu [illegible] Les dispositions [illegible] faisantes dont notre nouvelle Souveraine a déjà donné des marques si sensibles, tout en resserrant les liens qui nous attachent à son gouvernement, nous donnent lieu d'espérer avec la plus vive confianee qu'elle cessera de travailler, à l'exemple de son auguste oncle, au bonheur de ses sujets, et en particulier de ceux de cette colonie. Intéressés à la prospérité et à la gloire de son règne, empressons-nous, Nos Très Chers Frères, de demander à celui par qui règnent les rois, qu'il daigne répandre sur elle ses bénédictions les plus abondantes, afin qu'elle remplisse pour le plus grand avantage de ses nombreux sujets, les devoirs que lui impose la charge difficile à laquelle elle vient d'être appelée.

A ces causes, nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Le premier dimanche après la réception du présent mandement, il sera chanté dans toutes les églises de ce Diocèse, à l'issue du service divin du matin, un *Te Deum* naturel, en actions de grâces pour l'avènement au trône de la Très Haute et Très Puissante Princesse Victoria, lequel sera suivi du psaume *Exaudiat*, avec l'oraison *Quæsumus, omnipotens Deus, etc.*

Sera notre présent mandement lu en chapitre dans toutes les communautés religieuses, et au prône de toutes les églises du Diocèse, le dimanche ci-dessus indiqué.

Donné à Québec, sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre-seing de notre secrétaire, le 2 août 1837.

‡ Jos. Ev. de Québec.

Par Monseigneur,

C. F. Cazeau, Ptre Secrétaire.

Note.— *On ne changera rien au texte des versets* Domine, salvum fac regem, &c., *et* Deus, judicium tuum regi da, &c., *mais à l'oraison* pro rége, *on dira* ut famula tua Victoria regina nostra, &c.

† J. E. de Québec.

La "Gazette de Québec" du mardi 8 août dit à ce sujet :

"Avant-hier il a été lu dans toutes les églises catholiques de cette ville un mandement de Mgr l'évêque de Québec, et il a été chanté un "Te Deum" à l'occasion de l'avènement de Sa Très Gracieuse Majesté la reine Victoria. Le "Te Deum" a été chanté à la cathédrale par Mgr de Québec et à St-Patrice par Mgr Macdonell, évêque de Kingston."

La lecture de ce mandement donna lieu à quelques scandales dans certaines églises. Les têtes chaudes du parti des agitateurs ne purent souffrir d'entendre l'autorité religieuse demander des prières pour notre souveraine et ils voulurent témoigner de leurs sentiments en sortant de l'église au moment où le prêtre commençait la lecture du document épiscopal. Ceux-là furent l'exception, cependant, la foule écouta religieusement et les prières qui montèrent du Canada au ciel pour le bonheur de la reine ne furent ni les moins nombreuses ni les moins sincères.

Le 18 août s'ouvrit le Parlement du Bas-Canada. Dans son discours aux chambres le gouverneur Lord Gosford, faisait allusion à la mort du roi et à l'avènement au trône de Sa Majesté la reine Victoria. Le Conseil Législatif, dans son adresse partagea les sentiments du gouverneur à ce sujet, mais il n'en fut pas de même de l'Assemblée Législative. Celle-ci comptait dans ses rangs tous ceux qui faisaient de l'agitation dans le pays et, comme d'habitude, l'adresse de la chambre basse, ne tenant aucun compte du discours du gouverneur, énumérait les raisons qui l'engageaient à refuser de s'occuper davantage des affaires publiques. Pas un mot de la mort du roi, pas un mot de la nouvelle souveraine.

Il ne faut pas conclure de là cependant que le peuple canadien-français restait indifférent aux changements survenus dans le Royaume. Malgré les agitations de cette époque troublée qui devaient absorber l'attention générale, le sentiment populaire se traduisait en adresses de félicitations et de respectueux hommages pour la nouvelle souveraine. Le 15 août eut lieu dans la salle des quartiers du Palais de Justice une assemblée des citoyens de Québec pour s'occuper de préparer une adresse à la reine. M. John Neilson, écr, présidait, M. N. Crémazie, avocat, agissant comme secrétaire.

M. A. Stuart expliqua le but de l'assemblée, après quoi le comité suivant fut nommé pour préparer l'adresse : John Neilson, A. Stuart, W. Clapham, P. Pelletier, B. A. Panet, John Fraser, J. C. Fisher, L. L. D., H. Lemesurier et Wm Philips.

Les journaux de Montréal demandèrent qu'il n'y eut qu'une seule adresse pour tout le Bas-Canada.

"D'après le plan arrêté, disait le "Populaire", il serait nommé dans chaque ville une commission composée de Canadiens et de Bretons, pour libeller l'adresse qui ne comporterait, au surplus, rien qui put faire allusion aux vues politiques des uns et des autres. On nommerait ensuite des commissaires pour faire circuler l'adresse et la faire couvrir de signatures. On nommerait dans toutes les paroisses et townships des personnes des deux origines influentes et respectables, pour obtenir le même résultat. Ainsi, en peu de temps, on arriverait à obtenir simultanément une masse extraordinaire de noms, qui deviendraient une garantie de plus de l'esprit d'ordre et de loyauté qui anime tous les habitants de la province."

Cette idée dut être abandonnée, sans doute à cause des troubles qui agitaient alors notre pays. Le "Populaire", de Montréal, parlant du projet d'adresse des citoyens de Québec, disait dans son numéro du 18 septembre :

"Diverses circonstances sont venues retarder l'accomplissement de cette mesure à Montréal, quoique la liste des personnes qui demandaient une assemblée à cet égard contienne déjà plus de 100 noms. Nous espérons cependant que cette excellente idée sera bintôt mise à exécution ; mais nos frères de Québec ayant été beaucoup plus diligents que nous, il faudra maintenant nous contenter de marcher sur leurs traces, au lieu de faire une adresse générale, comme on l'avait d'abord conçu."

Y eut-il une autre réunion et Montréal eut-elle son adresse ? c'est ce que les journaux du temps ne nous disent pas.

A Québec, le comité nommé pour préparer l'adresse se réunit le 2 septembre et le projet suivant fut adopté:

Le comité se réunit le 2 septembre dans la salle des Magistrats et adopta le projet d'adresse suivant :

"A Sa Très Excellente Majesté la Reine.

"Très Gracieuse Souveraine,

"Nous les fidèles et loyaux sujets de Votre Majesté, le clergé, les magistrats et les habitants de la cité de Québec et des environs, dans votre province du Bas-Canada, demandons très humblement la permission d'offrir à Votre Majesté nos sincères sentiments de sympathies à l'occasion de la mort déplorée du royal prédécesseur de Votre Majesté, le Roi Guillaume Quatre, d'heureuse mémoire.

"Quoique nous soyons éloignés de cette partie de l'empire sur laquelle Sa feue Majesté a plus immédiatement régné, nulle part plus que dans cette colonie on n'a connu et apprécié les vertus, les dispositions bienveillantes et la constante sollicitude de notre bien-aimé monarque pour l'honneur, le bien-être et la prospérité de toutes les classes de ses sujets.

"Habitants d'un port et d'une citadelle considérés à juste titre comme la clef des provinces canadiennes, nous regardons comme une heureuse coïncidence que cette cité ait été non seulement honorée de la présence de l'oncle regretté de Votre Majesté, comme le théâtre de ses premiers travaux dans la marine de son pays, mais encore subséquemment par la résidence du royal père de Votre Majesté, le prince Edouard duc de Kent, pendant qu'il servait dans l'armée de la Grande-Bretagne, et qu'il commandait les troupes royales en garnison en cette ville.

"Les fidèles sujets de Votre Majesté dans ces provinces ont toujours conservé leur loyauté pure et intacte, et ils ont montré par leur zèle et leur promptitude à défendre leur pays à l'heure du danger, qu'ils apprécient le bonheur dont ils jouissent sous le gouvernement paternel de l'illustre maison de Brunswick.

"Nous supplions très humblement et très respectueusement Votre Majesté de recevoir nos sincères congratulations sur l'heureux avènement de Votre Majesté au trône de ses ancêtres, assurant Votre Majesté de la fidélité et loyauté des habitants de cette populeuse province, et de la vive satisfaction avec laquelle les différentes classes du peuple ont vu le commencement du règne de Votre Majesté.

"Nous prions le Dieu tout-puissant de conserver la précieuse vie de Votre Majesté, de bénir son gouvernement, de répandre la paix et la prospérité sur l'empire auquel nous nous énorgueillissons d'appartenir, et de faire que Votre Majesté puisse longtemps régner, la grâce, l'ornement et l'exemple de la cour britannique, sur ses peuples libres, heureux et contents."

L'original de cette adresse fut déposé en la chambre des magistrats, au *Palais de Justice, pour la commodité* des personnes qui désiraient la signer, et en outre les citoyens dont les noms suivent furent priés de recevoir les signatures :

Quartier St-Louis—MM. McTavish et John Dyde.

Quartier du Séminaire—MM. Jos. Deblois et P. Langlois.

Quartier St-Jean—MM. Louis Fiset et C. S. Bourne.

Quartier du Palais—M. R. Symes.

Quartier St-Laurent—MM. W. Bristow et W. H. Roy.

Quartier St-Charles—MM. Ed Glackmeyer et Wm Myer jnr.

Quartier St-Roch—MM. Louis Leclerc et John Nesbitt.

Quartier Dorchester—MM. Jos. Tourangeau et Ignace Legaré, père.

Quartier Ste-Geneviève—MM. C. Hoffman et T. C. Lee.

Quartier des Carrières—MM. T. A. Young et J. G. Clapham.

Nous avons là tout ce qui signale dans la province du Bas-Canada l'avènement de Sa Majesté la reine Victoria au trône d'Angleterre.

En 1838, les réjouissances furent plus solennelles. Le 24 mai on célébra d'abord l'anniversaire de sa naissance puis le 28 juin son couronnement.

Le "Mercury" donne les détails suivants de la première fête de la reine à Québec :

"Le 24 mai 1838, premier anniversaire de naissance de Sa Majesté la Reine Victoria depuis son accession au trône, a été célébré avec beaucoup d'éclat, malgré une température défavorable. On avait projeté de faire parader les troupes sur les Plaines, mais ce matin l'incertitude de la température était telle que l'on crut plus prudent de remplacer les Plaines par l'Esplanade. Donc, vers onze heures et demie, les Grenadiers de la garde, stationnés aux casernes des Jésuites, les Goldstream, en garnison à la citadelle avec leur artillerie, se sont dirigés vers l'Esplanade où ils ont pris position dans l'ordre suivant : les grenadiers de la garde formant une ligne depuis le bastion St-Jean (de l'autre côté de la porte St-Jean) jusqu'au point formant la jonction entre le bastion des Ursulines et le glacis St-Jean ; l'artillerie avait pris position sur le bastion des Ursulines où sont les canons 24 et Howitzer ; venaient ensuite les gardes Goldstream s'étendant depuis le bastion des Ursulines jusqu'au glacis des Ursulines près de la porte St-Louis. Cette ligne offrait un spectacle que l'on n'a encore jamais vu à Québec et paraissait réjouir le grand nombre de spectateurs qui malgré un vent persistant et des apparences de pluie sont restés sur le terrain jusqu'à ce que la parade fut terminée. Nous regrettons de dire que Son Excellence Sir John Colborne, commandant des forces, n'a pu assister à cause d'une indisposition. C'est le major général sir James McDonald qui commandait les troupes.

"A midi, le canon de la citadelle ayant tiré, l'artillerie du Bastion des Ursulines répondit par sept rondes qui furent suivies d'un feu de joie organisé par les Gardes. Puis les troupes ayant poussé trois vigoureux hourras auxquels la foule répondit avec enthousiasme, les soldats se mirent en marche pour revenir vers leurs quartiers.

"A une heure, les vaisseaux de Sa Majesté, actuellement dans notre port, tirèrent un salut en l'honneur de la fête. Le premier coup fut tiré du "Malabar" 74, "l'Inconstant" suivit aussitôt, puis la "Pique" et le "Race horse," les vaisseaux tirant chacun à leur guise. Le vent augmentait trop pour permettre aux vaisseaux de déployer leurs pavillons mais ils flottaient cependant au haut de chacun des mâts et à la corne.

Le feu des vaisseaux de guerre fut suivi d'un salut tiré de la Grande Batterie par l'Artillerie Royale. Ce dernier salut causa beaucoup de dégâts aux fenêtres du Palais Législatif et des maisons de la Basse-Ville.

Le lendemain un "Loyal Subject" de la rue Sault-au-Matelot, écrivait à la "Gazette de Québec" pour se plaindre des dégâts, rappelant que sir J. H. Craig avait défendu de tirer de la Grande Batterie en 1809, et exprimant l'espoir qu'à l'avenir le gouverneur ferait respecter cet ordre donné à la demande des habitants de la Basse-Ville.

A Montréal, les démonstrations furent moins imposantes. Voici ce qu'en dit le "Populaire" :

..... Le temps n'était pas plus favorable qu'à Québec, et les manifestations de joie furent bien moins imposantes. Les troupes ne purent se rendre sur le Champ de Mars, et le colonel John Molson, n'osa pas sans doute exposer son bataillon volontaire à l'inclémence de la saison pour recevoir le drapeau qui devait lui être présenté par madame McGill ; cette cérémonie est remise à aujourd'hui si le temps le permet. A midi le premier coup de canon fut tiré de l'île Ste-Hélène et promptement répondu des casernes jusqu'au nombre de 21. Les soldats présentèrent les armes, tirèrent un feu de joie et poussèrent trois acclamations qui furent répétées par les spectateurs, en petit nombre, qui n'avaient pas craint de sortir de chez eux. Les vaisseaux dans le port avaient hissé leurs pavillons ; mais ils ne tirèrent point de salut, en général, on voyait que Montréal ne possédait plus cette activité militaire qui lui était imprimée par la présence du commandant en chef."

Le drapeau dont il est question fut présenté ce jour-là même, car dans son édition suivante le "Populaire" ajoute :

"Malgré l'inclémence du temps la cérémonie qui devait avoir avoir lieu au Champ de Mars, lundi dernier, n'a pas été remise. A une heure le second bataillon des volontaires de Montréal se rendit sur la place. Madame McGill, députée par les dames du quartier est, arriva dans sa voiture, accompagnée par Samuel Gerrard, écuyer, et par le capitaine Clitherow, A. D. C. ; elle présenta à ce bataillon sous les armes un magnifique drapeau dû aux soins des dames de ce quartier.

"Nous regrettons sincèrement de n'avoir pu assister à cette solennité pour rendre à nos lecteurs les paroles délicieuses prononcées par Madame McGill. Un orage épouvantable vint disperser la brillante assemblée des dames qui n'avaient pas redouté de braver l'inclémence du temps pour donner un relief de plus à cette manifestation. Le bataillon se rendit ensuite sur le quai pour s'embarquer sur le bateau à vapeur "St-George", où la musique des Royaux leur donna concert. Le bateau descendit la rivière jusqu'à l'île Ste-Thérèse et revint sur les six heures du soir."

Les fêtes du couronnement furent des plus solennelles. Lord Durham qui succédait à Lord Gosford venait de signaler son arrivée à Québec par une proclamation en date du 28 juin, jour même du couronnement, par laquelle tous ceux qui avaient pris part aux troubles et qui avaient pu se rendre coupables d'actes de haute trahison ou autre crimes de même nature mais qui n'avaient pas encore été arrêtés, étaient amnistiés, à l'exception toutefois de ceux contre qui des mandats ayant été emanés, s'étaient soustraits à la justice par la fuite.

Le "Canadien," du 2 juillet, disait à ce sujet : "L'Ordonnance et la Proclamation qui ont signalé le jour du couronnement de notre jeune Reine, devront satisfaire les amis des idées libérales et les hommes raisonnables de tous les partis. Elles comportent une amnistie, aussi étendue, aussi généreuse qu'on pouvait l'attendre du représentant d'une grande nation dans les circonstances actuelles, et il ne dépendra que de ceux qui se prétendent les amis des Prisonniers ou Réfugiés Politiques, soit dans les Canadas, soit aux Etats-Unis, que cette amnistie devienne sous peu de temps encore plus large et plus générale."

Ces commentaires paraissent refléter l'état des esprits envers l'autorité à cette époque, car les réjouissances à l'occasion du couronnement furent générales. Revues, illuminations, feux de joie, décorations, rien ne manquait.

A Québec, la présence de Lord Durham rendit la démonstration très imposante. "Le port de Québec, dit la "Gazette de Québec," du 28 juin, présente aujourd'hui un spectacle tel qu'il a été donné à peu de personnes d'en voir en Amérique. Les nombreux vaisseaux de guerre dans le port, avec leurs mâts et leurs manoeuvres chargés d'une profusion de bannières, de banderolles, avec les pavillons de toutes les nations, surmontés par l'étendard royal d'Angleterre à bord du vaisseau amiral, et une forêt de mâts de vaisseaux marchands, aussi décorés de pavillons, le tout dominé par la citadelle du Cap Djamant, où flotte aussi l'étendard Royal, présente un coup d'oeil ravissant.

"A midi juste, l'intérêt du spectacle a été augmenté au-delà de toute description par le bruit de vingt-un coups de canon tirés à la fois par la citadelle et par toutes ces batteries flottantes, et suivis de trois hourras poussés par les matelots à leurs portes sur les vergues, et de l'hymme national, "God save the Queen," joué à bord de l'amiral.

"Une grande revue des gardes et autres troupes de la garnison a eu lieu dans le même temps sur les plaines d'Abraham. Leurs Excellences le gouverneur-général, comte de Durham, le commandant en chef des troupes, sir John Colborne, le vice-amiral commandant la station, sir Charles Paget, et le major-général, sir James Macdonell, commandant des gardes, avec un nombreux et brillant cortège d'officiers de terre et de mer s'y trouvaient.

"La comtesse de Durham, les évêques de Kingston et de Sydime, et une foule immense de citoyens y assis-

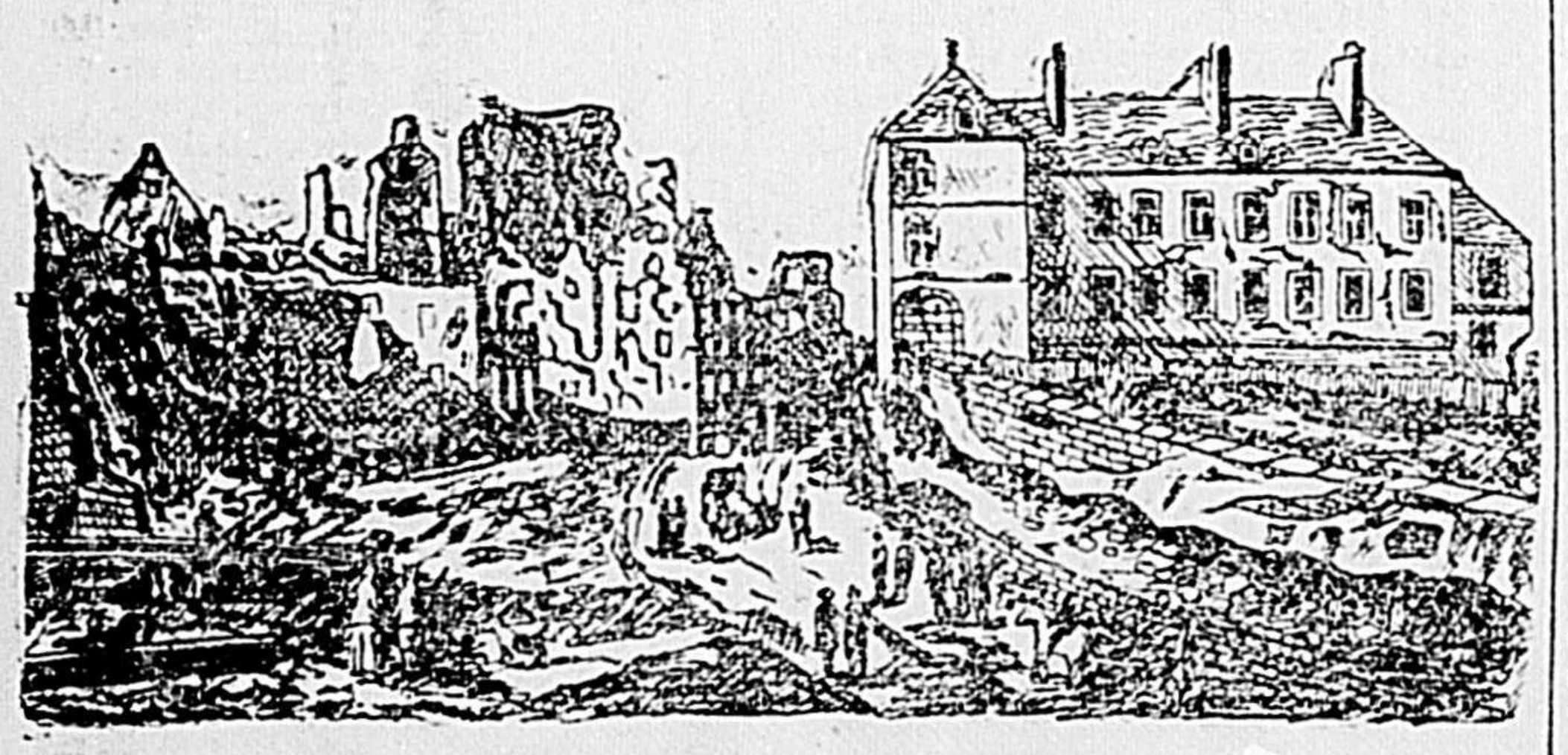

ANCIEN PALAIS ÉPISCOPAL

Quand Mgr de Laval arriva à Québec, le 16 juin 1659, il n'y avait pour le recevoir ni presbytère, ni maison épiscopale. Monseigneur reçut d'abord l'hospitalité des RR. PP. Jésuites, puis des Soeurs de l'Hôtel-Dieu où il resta près de trois mois. Ensuite il demeura près du monastère des Ursulines, dans la maison de madame de la Peltrie, qu'il occupa jusqu'en 1661. Il logea ensuite (1662) dans une maison près du site du presbytère actuel de Québec, puis, après son voyage en France(1663)dans une maison appartenant à M. de Benières. Mgr de Laval finit par résider au Séminaire où il mourut en 1708.

Mgr de St-Valier fit construire un palais épiscopal en 1694. Après son retour d'une captivité de plusieurs années, en Angleterre, en 1713, il résolut par économie de ne pas l'occuper et alla résider à l'Hôpital Général où il mourut en 1727. Cet édifice fut occupé successivement par Mgr Dosquet et Mgr de Pontbriand.

De 1777 à 1831, ce palais, réparé après après le siège de 1759 qui l'avait presque détruit, fut livré au gouvernement anglais par les évêques de Québec qui demeurèrent au Séminaire pendant soixante-dix ans. Enfin en 1831, l'ancien palais épiscopal fut vendu par Mgr Panet au gouvernement qui construisit sur son emplacement un Palais législatif lequel fut détruit par le feu en 1854.

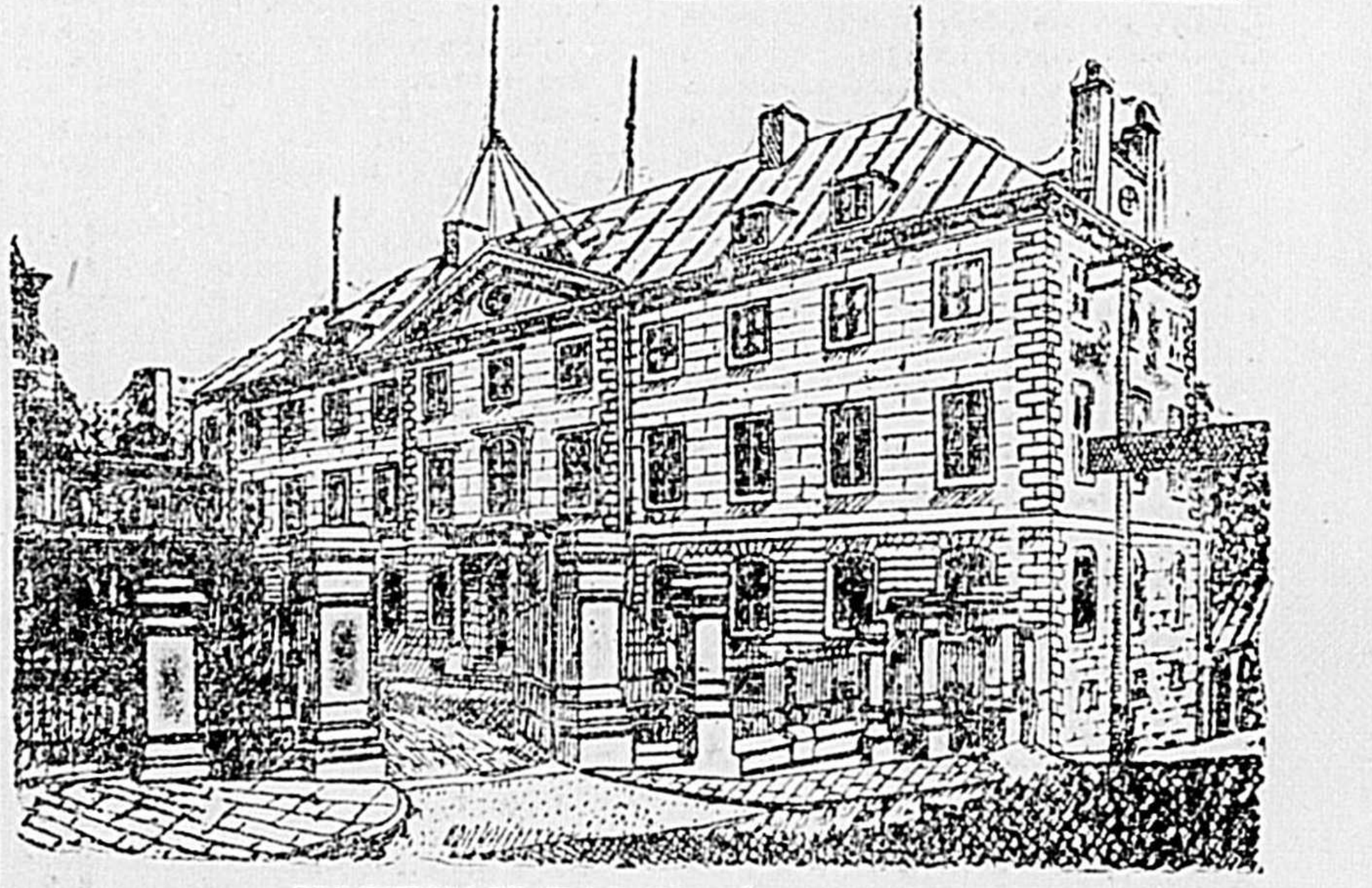

NOUVEAU PALAIS ÉPISCOPAL

Le nouveau Palais épiscopal de Québec fut commencé en 1844. C'est aux efforts et au dévouement de Mgr Turgeon secondé par de généreux donateurs, qu'est dû cet édifice. Mgr Signay, archevêque de Québec, et Mgr Turgeon, son coadjuteur, en prirent possession le 22 novembre 1847.

Mgr Bégin, coadjuteur de Son Eminence

(Suite de la 1ère page)

taient. L'artillerie a tiré 21 coups de canon, sept à la fois, alternativement avec un feu roulant par les troupes."

La veille, des placards sans signature avaient été affichés dans les rues demandant aux citoyens d'illuminer, mais le gouverneur ordonna que l'illumination n'eut pas lieu à cause du danger des incendies vu le grand nombre de personnes qui s'absenteraient de leur demeure pour assister à un grand bal qui se donnait le soir au Château St-Louis. Son Excellence avait pris aussi toutes les mesures de prudence pour prévenir tout accident autour du château ce soir là, et la "Gazette Officielle," du 26 juin, contenait un avis désignant les rues par où devaient passer les voitures à leur arrivée et à leur départ, afin d'empêcher tout encombrement. Des sentinelles et des hommes de police veillèrent à ce que cet ordre fut exécuté.

S'il n'y eut pas d'illumination générale plusieurs édifices illuminèrent cependant. L'entrée du château St-Louis étaient décorée d'une grande couronne avec les initiales V. R., dessinées en lumières de couleurs variées. Le jardin du château était aussi illuminé. La façade du "Globe Hotel," rue St-Louis, offrait un coup d'oeil superbe, crée qu'elle était de lanternes de différentes couleurs et dont la lumière rayonnant au loin attirait les promeneurs.

L'Hôtel Albion, rue du Palais, avait aussi sa couronne aux initiales V. R. en lumières de couleurs variées.

Rue St-Jean, la grande bâtisse de l'ancien hôtel Malhiot, alors occupée par MM. L. Kidd & Co. et A. Levey, était décorée de transparents, portant les inscriptions : "Notre glorieuse constitution" et "La Grande-Bretagne et ses colonies."

Tout Québec était dehors malgré la température pluvieuse, et la foule circulait dans les différentes rues où quelque lueur annonçait une illumination ; mais vers neuf heures il y eut assaut des grandes batteries et de tous les endroits commandant sur le fleuve, pour être témoin de l'illumination et des feux d'artifices des vaisseaux de guerre. "Entre neuf et dix heures, dit la "Gazette de Québec," il fut tiré une salve en carillon par le canon de la citadelle et celui des vaisseaux de guerre dans le port, suivie de plusieurs rondes de fusillade. Aussitôt après, la ville entière fut illuminée par un beau feu de joie répété à plusieurs reprises au haut de la tour du Télégraphe. Puis vinrent les fusées et autres feux d'artifice sur le Cap et à bord des vaisseaux, et avec une succession si rapide et une telle profusion qu'on était ébloui et comme étourdi, l'attention ne pouvant suffire à tout. Mais le coup d'oeil le plus splendide, fut celui qu'offrirent les vaisseaux de guerre, le "Corwallis," surtout. Ce dernier fut illuminé jusqu'au bout des mâts et sur les vergues. Cette dernière partie du spectacle fut amenée sur la scène de manière à faire un coup de théâtre. Les matelots de l'équipage qui garnissaient les mâts avaient été munis chacun d'une torche, et à un signal donné, la mâture et tout ce qui en dépend se trouvèrent comme par magie garnis de feux brillants. Québec ne vit jamais, et ne verra probablement pas de si tôt rien d'approchant à l'ensemble du spectacle qu'offrait cette soirée : c'était une fête vraiment royale."

Parlant du bal chez le gouverneur, le "Mercury" disait : "C'est sans contredit la plus belle réunion dont le château St-Louis ait encore été témoin."

A Montréal on commença par célébrer l'anniversaire de l'avènement au trône, le mercredi, 20 juin, par un salut royal tiré des batteries de l'Ile Ste-Hélène, et par une revue des Royaux du 43ème Régiment et de l'Artillerie Royale, commandée par le major général Clitherow. La revue eut lieu sur le Champs-de-Mars. Puis le 28 juin, il y eut une nouvelle revue des troupes sur le Champs-de-Mars, à la suite de laquelle la fanfare donna un concert sur la Place d'Armes. A midi, salut royal tiré de l'Ile Ste-Hélène, auquel répondirent les canonniers de la ville.

Quelques têtes chaudes essayèrent encore de diminuer l'éclat des démonstrations, mais sans succès. Malgré l'affichage de placards invitant le public à ne pas illuminer, l'illumination eut lieu. Cependant l'incertitude causée par ces écrits que l'on rencontrait partout empêcha les citoyens de se préparer aussi bien qu'ils l'auraient voulu.

"Le temps où le public avait été averti qu'il pouvait y avoir illumination générale, dit le "Populaire," avait été tellement court que personne n'avait pu faire de dispositions préparatoires, et que cela diminua beaucoup le luxe des décorations extérieures, aussi doit-on rendre justice à l'empressement des habitants et reconnaître qu'ils ont exécuté au-delà de ce qu'il était possible de faire en si peu de temps. Presque toutes les maisons de la ville et des faubourgs étaient illuminées avec plus ou moins d'élégance et de profusion. On distinguait particulièrement le Palais de Justice, devant lequel était élevé un énorme échafaudage soutenant une couronne royale et le nom "Victoria" en verres de couleurs. Il nous a semblé que la couronne était bien petite et qu'elle eut dû couvrir la totalité du nom de la Reine afin de produire effet. L'hôtel Orr avait trois beaux transparents, dont l'un représentait la Reine assise sur son trône, et d'un dessin bien au-dessus de ceux qui servent ordinairement à ces sortes de tableaux. La maison de M. Larocque avait deux transparents dont l'un représentait la Reine assise sur un espèce de trône, et l'autre était un emblême assez ingénieux : il représentait un soleil levant sur le Canada ; au haut était écrit "Lord Durham," au bas se trouvait la devise: "Le jour viendra." Le magistrat Laframboise s'était aussi distingué par un transparant d'une grande dimension, sur lequel était écrit, au milieu de couronnes et de guirlandes de fleurs élégamment groupées, "Vive la Reine !" "Vive Lord Durham !" Il serait difficile de tenir note de toutes les devises que chacun pouvait remarquer dans les différentes rues de la ville et des faubourgs ; aucune n'était inconvenante, aucune n'était propre à exciter les passions. Sur la place Dalhousie et sur les quais on était frappé d'un coup d'oeil vraiment dramatique. La pointe de l'Ile Ste-Hélène était illuminée par un feu de joie d'une grande étendue, autour duquel on appercevait des groupes de soldats qui formaient une espèce de bivouac. Différents feux de joie étaient allumés dans les places et les carrefours publics, ce qui répandait une clarté qui, au loin, produisait un effet magnifique."

Des illuminations et autres réjouissances eurent lieu aussi dans plusieurs centres ruraux, notamment à Boucherville où l'illumination fut très brillante.

Depuis, la fête de la Reine a toujours été célébrée fidèlement chaque année, sauf de rares exceptions.

En 1860, la visite du prince de Galles donna au peuple canadien l'occasion de témoigner une fois de plus sa loyauté. Le jeune prince fut reçu et fêté royalement partout. Dans la province de Québec son passage ne fut qu'une longue ovation. Québec lui fit une réception grandiose. La ville était en fête. Les rues étaient ornées d'arcs de triomphe, les maisons décorées de verdures, de drapeaux et de banderolles. Les journaux du temps nous disent qu'il y avait au moins 50,000 étrangers dans la capitale.

Vers 3 heures de l'après-midi, 18 août, le "Hero," à bord duquel était le prince, doubla la pointe de St-Joseph. Le vaisseau de guerre était escorté de plusieurs vapeurs partis de la ville le matin même pour aller à la rencontre du royal visiteur. Immédiatement les canons de la citadelle et ceux du "Nile" et du "Valorus," à l'ancre dans le port, tonnèrent et des hourras éclatèrent. Le spectacle était imposant.

A quatre heures, Son Altesse Royale mit pied sur le quai Napoléon où l'attendaient Son Honneur le maire de Québec, M. H. L. Langevin, accompagné par le greffier de la cité M. F. X. Garneau, l'auteur de "l'Histoire du Canada," le gouverneur-général sir Edmund Head, les ministres des deux Canadas, en costume officiel, tous les évêques catholiques du Canada, à l'exception de Mgr Turgeon, empêché par la maladie, le baron Gauldrée-Boileau, consul de France à Québec, Lord Lyons, ambassadeur d'Angleterre à Washington, les colonels sir Etienne Taché et sir McNab, aides-de-camp de la reine.

Le maire lui présenta l'adresse des citoyens au bruit du canon et des hourras de la foule qui avait envahi tous les sites d'où elle pouvait voir le prince royal.

Puis la procession se mit en marche défilant au millieu d'une haie de spectateurs agitant chapeaux, et mouchoirs et poussant d'enthousiastes acclamations. Décrire l'illumination qui eut lieu le soir serait trop long : ce fut quelque chose de féérique.

Le séjour du prince à Québec dura jusqu'au vendredi suivant.

Le mardi, le prince donna une grande réception au Parlement où des adresses lui furent présentées par le Conseil Législatif et l'Assemblée Législative. Le lendemain, visite à l'Université-Laval et aux Ursulines et présentation d'adresses.

La réception de Québec toucha profondément le prince qui chargea le duc de Newcastle d'en exprimer sa haute satisfaction à Son Honneur le maire.

Petite Princesse

Marguerite remarqua un jeune ouvrier qui la suivait souvent à distance respectueuse le soir, quand elle rentrait de l'atelier chez ses parents.

Elégante et jolie, elle eût pu rire de cette prétention d'un pauvre ; mais, au contraire, elle fut émue, et bien qu'on l'appelât la petite princesse, elle ne faisait pas de rêves ambitieux ; l'hommage d'un sentiment si pur et si naïf fut le premier qui la flattât, en lui laissant sa supériorité.

Tous les matins elle le voyait sûrement ; ils se rencontraient en route sur le même trottoir et à la longue cela lui devint une joie qu'elle devait s'avouer. D'aussi loin qu'lle reconnaissait son costume de toile bleue, au bourgeron court, comme en ont les mécaniciens ou les imprimeurs, d'aussi loin qu'elle sentait le regard doux du jeune homme fixé sur elle, elle avait un battement de coeur et le rouge lui montait aux joues. Elle passait près de lui, vite, un peu émue, en baissant les yeux.

Il devait être un honnête garçon, laborieux et rangé ; ses vêtements propres, son visage sérieux, des yeux noirs, une fine moustache brune, qu'elle avait entrevue en un clin d'oeil, avec quelle peur, mon Dieu ! et sa timidité, enfin, disait tout cela à la blonde Marguerite.

Elle l'imaginait vivant avec une vieille maman, bien choyée, dorlotée, pour qui il était l'unique soutien, la suprême affection.

Un soir, il lui parla. Ce fut rapide et imprévu : elle sortait de l'atelier ayant veillé pour une robe à finir, et elle se hâtait, pensant à lui justement, se disant qu'il était peut-être là, à quelques pas derrière elle, à veiller discrètement sur elle, lorsqu'un audacieux, sur le boulevard, l'aborda insolemment. Surprise, elle s'arrêta. Ce dandy prétentieux n'avait pas dit deux mots que l'ouvrier se campait devant lui ; l'autre aussitôt battait en retraite.

—N'ayez pas peur, mademoiselle, dit son sauveur en la saluant.

Elle remercia et continua son chemin, toute bouleversée par ce petit drame.

Pour la première fois de sa vie, elle eut un secret, un secret terrible et doux, qu'elle brûlait du désir d'avouer et que pour rien au monde elle eût voulu dire. Chaque jour elle tremblait de se voir dévoilée par les regards scrutateurs de son père ou par les bavardages malicieux de sa mère. A ses compagnes moins qu'à d'autres elle n'eût voulu se confier, car leurs idées vaniteuses lui étaient connues ; jamais elle n'eussent compris qu'elle aimât un ouvrier. Aimer, avait-elle dit ce mot ? Elle l'avait dit à elle-même tout bas ; son coeur gonflé de joie commençait à souffrir, et elle eût voulu rire, elle eût voulu pleurer.

Des allures et des réflexions de son père l'inquiétèrent parfois ; en vérité il semblait comprendre. Un soir même, après le repas, il dit que bientôt sans doute elle allait se marier, il lui souhaitait d'épouser un brave garçon ayant un état ; lui, alors, réalisait son rêve : aller vivre à la campagne avec ses petites économies de comptable, sa retraite de vieux soldat, la rente de sa médaille. La mère approuva en souriant.

Tout le jour qui suivit, Marguerite songea tristement ; on pensait à la marier, l'homme qu'elle eût accepté ne disait rien, qu'allait-il advenir ?

Mais, en rentrant chez ses parents, elle poussa un cri : il était là, assis à la table familiale, devant son couvert mis !

A son cri, attendu sans doute, ils se regardèrent tous en souriant : une preuve était faite...

—Marguerite, ma chère enfant, je te présente M. Jean Rollin... un ami que... un ami qui... qui dîne avec nous ce soir...

Il balbutiait atrocement, le vieux papa, en disant cela, l'art des préparations lui manquait.

Marguerite, déconcertée, avait salué le visiteur et réfugiait son trouble dans sa chambre de jeune fille. Elle s'en voulait de s'être ainsi trahie ; mais pouvait-elle prévoir tant d'habileté de la part de cet amoureux timide ; ce monstre d'homme avait attaqué la place des deux côtés, c'était tant mieux, elle en était folle de joie. Mais tout de même il n'allait pas croire qu'elle ne demandait qu'à lui sauter *au cou*. Ah ! mais non ! Elle se jura de jouer la coquette.

Vain serment ; elle était trop franche pour cacher son bonheur. Pendant le repas, au milieu d'une conversation de science et de mécanique entre les deux hommes, les regards de Marguerite et de Jean Rollin se croisaient par-dessus la table, se parlaient, se répondaient. Les yeux bleus disaient :

—Vous m'aimez donc bien, pour être aussi habile dans vos combinaisons ? Etes-vous bien sûr que je vous aime, moi ?

Cette conversation silencieuse était la seule qu'on entendit et la seule, du reste, qu'il importait de comprendre.

Jean Rollin dût s'en aller bien heureux ce soir-là, le coeur bondissant comme un chevreau captif dans sa large poitrine.

Il quittait trois personnes qui, derrière lui, s'interrogèrent : "Eh bien ?"

—C'est un jeune homme qui me plait beaucoup,—ponctua le vieux soldat en frottant sa moustache,—on m'a dit qu'il était le meilleur des mécaniciens de sa maison.

—Il nous a demandé ta main,—dit la maman mignarde, en regardant sa fille.

—Je veux bien, souffla Marguerite.

Le brave homme, enthousiasmé, leva les bras :

—Parfait ! nous nous en doutions, d'après ce que le gaillard nous en avait dit. Il avait dit... Attends... comment ça... que tu ne semblais pas lui être indifférente... Il parle bien. Ah ! fine mouche, tu es une femme. Ta mère disait comme ça : "Ah ! Marguerite ne voudra peut-être pas se marier avec un ouvrier !" Et patati, et patata, moi, je disais : "Mais si ! mais si !" [illegible] qui a raison aujourd'hui, hein ?

Fâchée de voir montrer ainsi ses torts et ses hésitations, la chère femme se débattait dans des protestations indignées. Puis la paix se fit, avec la douceur de parler d'avenir.

En quelques jours Jean Rollin devint l'ami, le fils et le fiancé. Il glissa au doigt de Marguerite l'anneau des promesses et on lui confia la jeune fille. Tous les soirs il l'accompagna, non plus de loin comme autrefois, mais en lui donnant le bras.

Les bonnes amies de Marguerite clamèrent, scandalisées, et dirent qu'elle eût pu choisir un autre *ami que celui*-ci, et qu'elle était folle vraiment de se promener, élégante comme elle était, au bras d'un ouvrier. Mais ce qui les surprenait le plus, c'est que l'ouvrier n'avait nullement l'air embarrassé de sa condition et que Marguerite semblait fière de lui.

La veille du jour fixé pour le mariage, le fiancé envoya ses cadeaux. L'oncle, la tante et des cousins s'étaient réunis chez les parents de Marguerite. On ouvrit les écrins : ce fut une stupeur, une douleur pour tous. Ce Jean Rollin, d'aspect si honnête, ne pouvait être qu'un cynique voleur. Il envoyait des bijoux d'un prix inestimable : deux diamants, un collier de perles, des bracelets et des perles ornés de saphirs, une épingle de chignon en écaille blonde, qui portait une couronne d'or, une couronne de marquis piquée de diamants et de perles !

Sur la table, où tous ces trésors étincelaient, les mains tremblantes du vieux soldat se posèrent, écartant les mains, repoussant les gestes, éloignant tout ce contact impur.

Et tous, en cercle, attendirent, craintifs, écoutant parler le vieux dans sa colère.

—Une couronne de marquise ! Ah ! pauvre Marguerite, tu n'en voulais pas tant. La couronne d'honneur d'un brave garçon te suffisait. Reprends ton coeur et, au lieu de pleurer, réjouis-toi plutôt que par son ignorance de la valeur des choses cet indigne fiancé ait dévoilé son crime.

Marguerite, un mouchoir sur la bouche, étouffait sa honte et son chagrin.

Le vieux disait, marchant à grands pas, frappant l'air de son poing :

—Je le chasserai... Il ira se faire pendre ailleurs. Je le chasserai...

On frappe à la porte, un silence glacial tomba sur chacun ; le vieux, à pas comptés, alla ouvrir et Jean Rollin entra.

Il entra délibérément, et, tout de suite, devant cette table étincelante et ces gens aux figures navrées, devant sa fiancée surtout qui baissait les yeux et sanglotait, il s'exclama :

—Ah !... qu'est-ce que vous avez ?

Mais, solennel et triste, le père redressa sa haute taille ; une main sur son coeur, près du ruban de sa décoration, il dit :

—Pardon, monsieur, parlons peu, parlons bien. Vous avez envoyé pour ma fille des bijoux qui ne sont ni de votre condition ni de la nôtre. Nous avons eu *confiance* en vous... nous sommes de braves gens et nous ne nous expliquons pas comment vous vous êtes procuré des choses d'un tel prix...

Sa voix haletait, au cher brave homme, et il était plus blanc de visage que sa barbe blanche. Marguerite levait vers le jeune homme de grands yeux suppliants, assurés d'avance du mot de vérité. Tous le regardaient, pas le moins du monde décontenancé, un sourire aux lèvres. Qu'allait-il dire ?

—Je vous ai trompé, mais vous me pardonnerez, commença-t-il d'une voix franche un peu émue. J'ai cherché la femme qui m'aimerait sans calcul ; j'enviais le bonheur des ouvriers quand ils se marient, confiants l'un dans l'autre, sans autre fortune que l'espoir du travail. Je suis bien Jean Rollin, ouvrier mécanicien à l'usine que vous savez, mais l'usine est à moi, avec trois autres encore et un château du marquisat de mes pères, des fermes, des forêts et trois cent mille francs de rente... Nous serons heureux, Marguerite et moi, si vous le voulez bien encore...

Il dut s'interrompre et, avec Marguerite, il alla tomber à genoux devant la maman qui, poussant un cri, s'était évanouie.

Bientôt elle revint à elle et trouva sous ses mains les fronts des deux enfants, qu'elle embrassa en pleurant de joie.

—C'est donc bien vrai, ma fille, que tu seras une petite princesse !

—Oui, dit Jean Rollin, debout, en souriant à tous : seulement moi, le prince, on me trouve un peu fou, et il faut m'accepter comme cela. Pensez donc, au lieu d'aller jouer aux courses, je travaille à la forge et à l'étau avec mes ouvriers, qui sont mes camarades.

MAURICE BOUCHET.

Un bon conseil

Un conseil donné à temps vaut souvent une fortune. Si quelqu'un de votre entourage se trouve atteint de rhume, toux, grippe ou bronchite, faites-lui prendre du BAUME RHUMAL, il est infaillible, procure un soulagement très appréciable suivi de la guérison à bref délai.

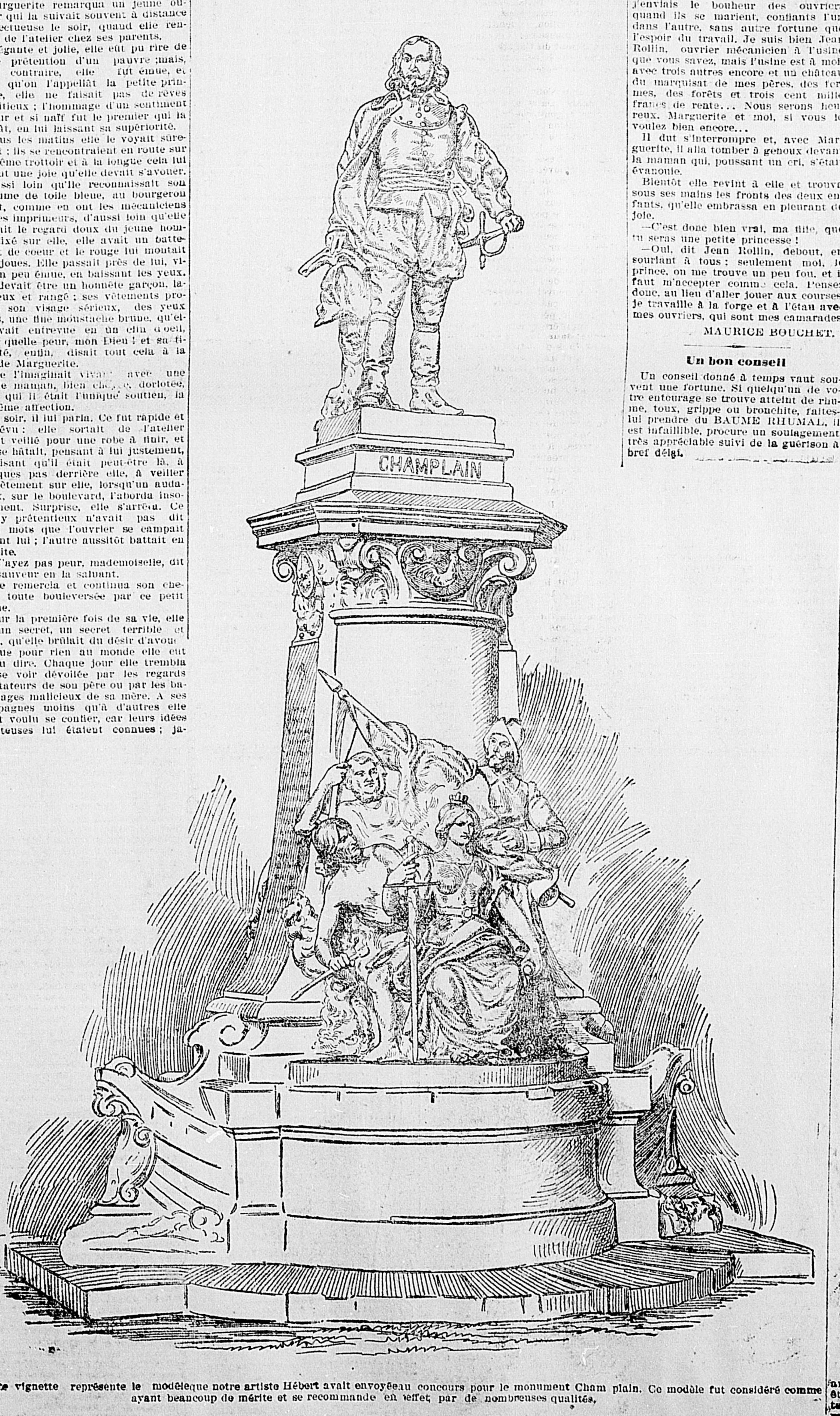

Cette vignette représente le modèle que notre artiste Hébert avait envoyé au concours pour le monument Champlain. Ce modèle fut considéré comme ayant beaucoup de mérite et se recommande en effet par de nombreuses qualités,

LA CANADIENNE

A travers ce léger rideau de feuilles vertes,
A mi-côte, là-bas, près de ce bleu ruisseau,
Voyez vous cette ferme aux fenêtres ouvertes ?
Une humble femme y file au chevet d'un berceau,
Serein comme le front de la douce Espérance,
Son front révèle à tous le sang de ses aïeux ;
Un vague rayon d'or du beau soleil de France
Semble encore flotter dans l'azur de ses yeux.
Allègre, ricaneuse, avant l'aube éveillée,
Sa voix a devancé la note du pinson ;
Son regard est plus clair qu'une onde ensoleillée.
La fauvette moqueuse imite sa chanson.
Modeste paysanne, enfant de la prairie,
Sa fraicheur fait rêver à la fraicheur des fleurs.
Comme la femme forte elle travaille et prie :
La femme est le trésor des peuples travailleurs.
Ces longs fuseaux de lin, cette blanche quenouille
Ce bénitier de cuivre où trempe un buis sacré,
Cet autel domestique où l'enfant s'agenouille,
Cette croix de bois noir avec son Christ doré,
Tout redit son labeur, ses veilles, sa prière !
L'aiguille est un bijou digne de la beauté.
Le travail ennoblit la main de l'ouvrière ;
Le travail donne à tous gloire et félicité.
Exaltons en ce jour la Patrie et l'Eglise !
Gloire à nos saints martyrs ! gloire à nos découvreurs !
Gloire à l'enfant des bois que la croix civilise !
Gloire à nos pionniers ! Gloire à nos laboureurs !
Gloire, hommage, amour à la femme chrétienne !
Notre patriotisme est moins vif que le sien,
La foi des anciens jours se reflète en la sienne :
Devant elle inclinons le drapeau canadien !
Que *les fils* de ses fils grandissent autour d'elle !
Qu'elle atteigne les jours de la chaste Sara !
Aux vieilles lois du Dieu très-saint toujours fidèle,
Son âme toute belle au ciel s'envolera.

NÉRÉE BEAUCHEMIN.

BUFFALO BILL

M. Whibug Allen, l'agent de la presse du cirque Buffalo Bill est arrivé à Québec ce matin, et est venu faire une visite à nos bureaux. Il nous a donné des renseignements importants sur Buffalo Bill et son fameux cirque qui a visité presque toutes les parties du monde. C'est la première fois que ce cirque vient à Québec. Presque tous les souverains de l'Europe ont assisté à ses représentations, et il y a 22 ans, alors que ce cirque était en Angleterre, la reine Victoria et sa cour assistaient à une représentation.

M. Allen nous prie d'annoncer que le cirque sera au grand complet comme il l'a été à l'exposition de Chicago, à l'exposition de Paris et dans les autres grandes villes européennes.

Si l'on parcourt l'histoire des grands cirques publics du monde entier, nulle part on ne voit qu'un cirque qui ait produit autant d'enthousiasme que l'Ouest Sauvage de Buffalo Bill et sa réunion des meilleurs écuyers du monde. Chacun sait que les représentations à ce cirque sont telles qu'annoncées, et que le fier Buffalo Bill ne voudrait pas pour rien au monde risquer de perdre la bonne réputation qu'il s'est faite, en permettant d'annoncer des choses fausses, quel que soit le profit que cela pourrait lui rapporter. C'est pourquoi ce journal croit aux annonces du colonel Cody et est convaincu que son cirque est le plus considérable du monde, et que les représentations qu'il donnera à Québec seront merveilleuses.

Le cirque de Buffalo Bill sera à Québec les 25 et 26 juin prochain. Dans la matinée, il y aura grande parade.

LE SIEGE DE SEBASTOPOL

Sur le terrain du Q. A. A. A., les 24 et 28 juin et le 1er juillet vous verrez le ciel rempli de splendeurs. Une représentation qui va vous intéresser et vous surprendre. Une représentation dont parleront les enfants pendant des années.

La réputation du gin Mercher n'est plus à faire. Ce gin est si bien connu qu'il est inutile d'en parler, nous dirons seulement que nous venons de recevoir notre importation du printemps.

Nous avons des futs de toute grandeur, barriques, quarts, octaves, ½ octaves et même des ¼ octaves, 5 gallons.

Nous avons aussi des cruches de 5 et 3 gallons afin de donner toutes les facilités désirables aux familles.

Parmi le gin en caisses nous mentionnerons comme nouveauté le gin Honey Suckle, mis en bouteille de cristal, faites en forme de cruchons, d'une très belle apparence et que tout le monde voudra acheter.

A. TOUSSAINT &Cie.

GRAND BAZAR

Au couvent de la Congrégation de Notre-Dame St-Romuald, sous le bienveillant patronage du révérend M. P. Lessard, curé.

Le 29 juin courant s'ouvrira dans la grande salle du collège de St-Romuald, un grand bazar au profit des Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame St-Romuald.

Les dames et les demoiselles de cette paroisse rivaliseront de dévouement pour que le succès réponde à leurs espérances.

Les visiteurs seront bienvenus. Qu'ils viennent en foule, ils auront lieu d'être satisfaits.

Le comité organisateur se compose comme suit :

TABLE DU SACRE-COEUR :—Rafraîchissements, madame N. Boutin, Mlles Veilleux et Fitzpatrick.

TABLE DES ENFANTS DE MARIE :—Mesdames Nolan, Roberge, Hallé, Mlle Allan.

TABLE DES DAMES DE STE-Anne :—Mesdames Conroy, Aubert, St-Pierre.

TABLE DE ST-JOSEPH :—Mesdames Laperrière, Latouche.

TABLE DES CONGREGANISTES : —Madame Beaulieu, Mlle Gosselin.

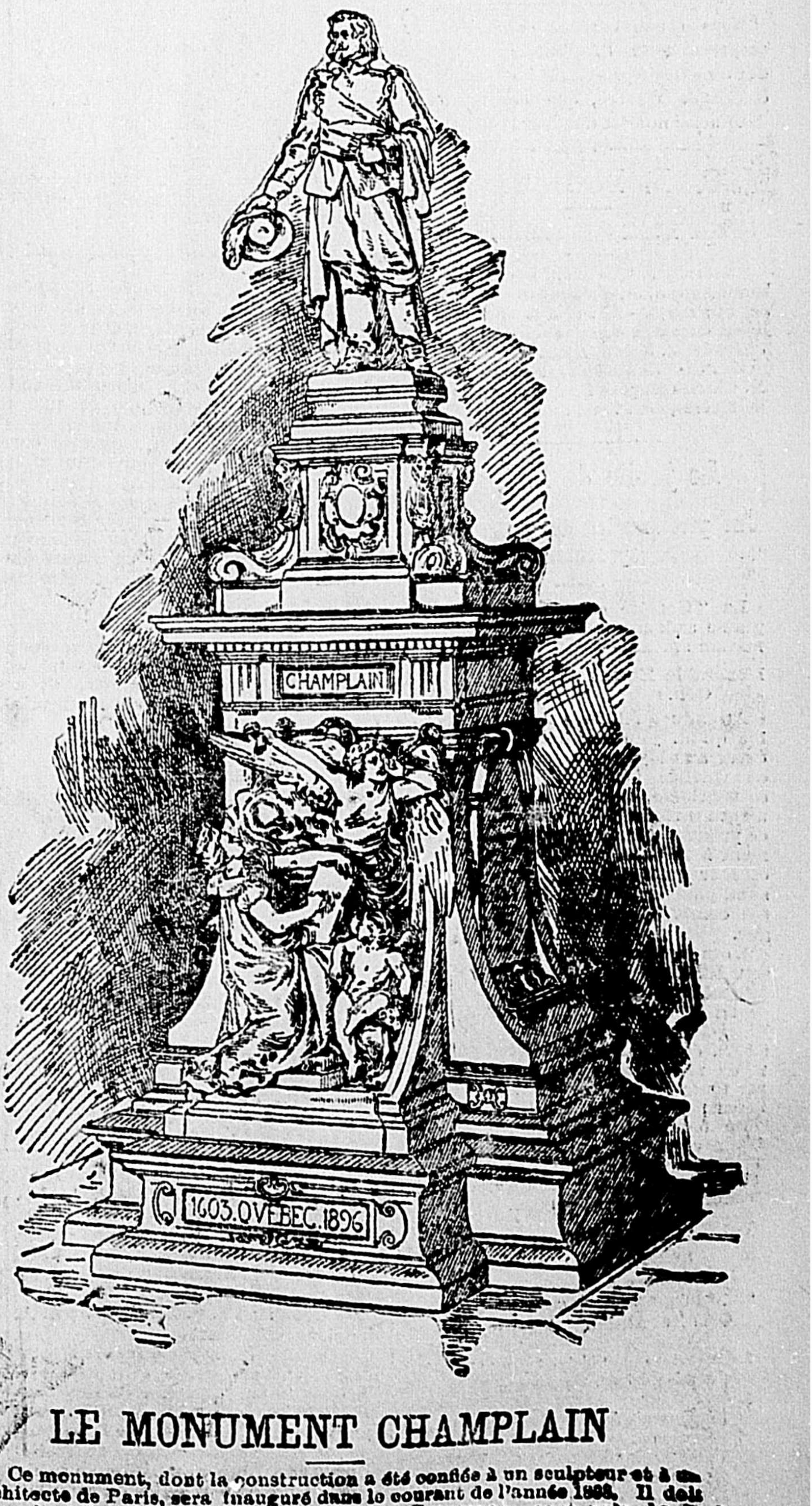

LE MONUMENT CHAMPLAIN

Ce monument, dont la construction a été confiée à un sculpteur et à un architecte de Paris, sera inauguré dans le courant de l'année 1898. Il doit être placé à peu de distance du Château-Frontenac, tout près de la terrasse. Ce sera une oeuvre artistique, bien digne [illegible] qu'il doit représenter.

Un rude soufflet

Sir Mackenzie Bowell a demandé au Sénat si le gouvernement fédéral a eu quelques pourparless avec notre gouvernement Marchand qui auraient engagé celui-ci à renoncer à la demande du réajustement des subsides aux provinces, en donnant pour raison que ce projet est aujourd'hui impratiquable.

Sir Oliver Mowat a répondu négativement, mais il a ajouté quelques paroles qui méritent d'être citées. Les voici :

" Il faut remarquer que si on avait de bonnes raisons pour adopter les résolutions en question en 1887, les changements survenus dans la condition financière des provinces depuis cette époque peuvent avoir modifié les vues à ce sujet."

L'hon. M. Power, un autre libéral, a cru devoir accentuer cette opinion en disant :

" Grâce à la bonne administration des affaires provinciales par les gouvernements libéraux depuis 1887, l'aide du gouvernement fédéral qui était alors nécessaire, ne l'est plus."

Or MM. Mowat, Blair et Fielding, qui signaient les résolutions de la conférence de 1887 étaient au pouvoir depuis longtemps déjà dans leur province. Donc ils avaient mal administré, puisqu'ils jugeaient l'aide du gouvernement fédéral nécessaire à cette époque.

Quant à ce qui concerne la province de Québec, les paroles de MM. Mowat et Power sont un aveu précieux au moment où nos jeunes réformateurs essaient de prouver que la province est ruinée.

Elles prouvent qu'en cinq années seulement, l'administration conservatrice a tellement réparé les désastres du régime qui fut condamné par les libéraux d'Ontario et de cette province, que le trésor de Québec n'a plus besoin de rien, pas même de ce qui peut lui être légitimement dû.

Nous ne savons pas si MM. Mowat et Power l'ont fait exprès, mais ils viennent d'administrer un rude soufflet aux blancs becs du gouvernement Marchand qui sont partis à la recherche d'un abîme dans le trésor provincial.

L'honorable M. H. Archambeault

Orateur du Conseil Legislatif

La *Patrie* d'hier, annonce la nouvelle suivante :

" L'hon. Horace Archambeault a été nommé ce matin au conseil des ministres président du conseil législatif. Le nouveau titulaire ne recevra pas d'émolument."

Cette nouvelle est assez surprenante vu que la rumeur publique avait paru désigner M. le Dr Marsil pour ce poste.

L'ABBE KNEIPP

Sa mort est certaine cette fois-ci

Il y a quelques jours, les dépêches avaient fait mourir l'abbé Kneipp, mais cette nouvelle a été ensuite contredite.

Aujourd'hui, le télégraphe annonce d'une manière certaine que le célèbre abbé Kneipp est mort jeudi matin à Woerishofen en Allemagne.

Nous sommes redevables à MM. les propriétaires de l'*Indicateur* de Québec des vignettes représentant les principaux édifices de Québec, que nous publions dans notre numéro d'aujourd'hui.

M. C. E. POULIOT, M. P.

SON ETAT EST DESESPERE

Fraserville, Québec, 18—Le Rév. P. Ruhlmann, S. J., qui a prêché la neuvaine de St-François-Xavier à la Rivière du Loup, durant la dernière quarantaine, est l'hôte de W. le curé Blais.

Le Père Ruhlmann est venu assister M. Charles Eugène Pouliot, notre député au fédéral, dont l'état est désespéré.

Le jubile de la Reine

Une proclamation du gouvernement provincial

La "Gazette officielle" de Québec publie aujourd'hui en extra la proclamation suivante :

Honorable Horace Archambault, Proc. Gén.

Attendu qu'il nous semble convenable qu'un jour soit réservé pour procurer aux loyaux sujets de la province de Québec l'occasion de célébrer le soixantième anniversaire de l'avènement au trône de Sa Majesté la Reine, et prouver ainsi leur profond attachement à la Couronne et à Sa personne, et leur gratitude au Dieu Tout-Puissant, pour les bénédictions dont ils ont été comblés pendant son heureux règne.

A ces causes, par et de l'avis du Conseil Exécutif de Notre dite province de Québec, Nous avons jugé à propos de fixer, et Nous fixons MARDI, le Vingt-deuxième jour de juin courant (1897), comme jour d'actions de grâces et de réjouissances qui sera observé par toute Notre province de Québec, à l'occasion de Notre Jubilé.

De tout ce que dessus tous Nos féaux sujets et tous autres que les présentes pourront concerner, sont requis de prendre connaissance et de se conformer en conséquence.

MUSIQUE SUR LA TERRASSE

La fanfare de la Batterie B. exécutera ce soir le programme suivant sur la Terrasse :

1. Osm Mai Allegro Militaire "Osmanen" Fetras.
2. Ouverture "Yelva" Reissiger
3.
   - a adagio from the Sonatu Pathetique Beethoven
   - b Queen's Jubilee Marsh Vézina
4. Selection "Marigold" Vasseurs
5. Valse "Vision" Waldteufel
6. Mosaique "Airs Canadiens" Vézina

Vive la Canadienne—God Save the Queen.

Jos. Vezina,
Chef de Bande.

A l'ecole normale Laval

La fin de l'annee scolaire

Nous avons assisté, hier soir, à la distribution solennelle des prix et des diplômes aux élèves-instituteurs de l'Ecole normale Laval. Les futurs instituteurs n'ont pas voulu se laisser surpasser par les futures institutrices de la même institution ; et aussi la séance qu'ils ont donnée au public comme le couronnement de leur année scolaire a été tout à fait charmante.

La décoration de la salle était faite avec goût.

Le programme musical, exécuté sous la direction de M. Gustave Gagnon, a été parfaitement rempli.

La récitation de l'*Aquarelliste* par M. Adrien Deléglise et de *Le papa Chamblac* par M. A. Lesage a prouvé, une fois de plus, que l'art de bien dire est devenu une branche importante de l'enseignement dans nos principales maisons d'éducation.

L'honorable M. de LaBruère, accompagné de Mme de LaBruère, présidait à cette séance ; ayant à sa droite M. Amédée Robitaille, député de Québec-Centre, Mgr Têtu, MM. les abbés Audet, chapelain du couvent de Sillery, Gignac et Roy, du séminaire de Québec, MM. les professeurs Lacasse, Létourneau, Frève, Gagnon et J. B. Cloutier, ancien professeur ; à sa gauche, Mme Amédée Robitaille, Mgr Gagnon, MM. les abbés Rouleau, Principal de l'Ecole normale, Garneau, secrétaire de l'archevêché, Caron, assistant-principal, MM. les professeurs Ahern, Magnan et Lefebvre, et M. Miller, du département de l'Instruction publique.

La salle n'était pas assez vaste pour *contenir toutes les personnes qui auraient* voulu assister à cette fête scolaire. Les dames, surtout, étaient en très grand nombre.

Voici le programme de la soirée :

1. Marche festivale (piano et harmonium) Gounod
   MM. G. Gagnon et B. Michaud.
2. Distribution des prix aux élèves de première année.
3. L'aquarelliste P. Harel
   M. Adrien Deléglise.
4. Un jour d'allégresse (chœur) Tritant
   Solo : M. L. Lépine
5. Distribution des prix aux élèves de seconde année.
6. Le drapeau de Carillon Sabatier
   M. Cinq-Mars.
7. Distribution des prix aux élèves de troisième année.
8. Chant du XIVe centenaire du baptême de la France (chœur) Bouichère
   Solo : M. A. Roy.
9. Le papa Chamblac P. Harel
   M. A. Lesage.
10. Distribution des prix aux élèves réunis.
11. Zampa (piano) Dorn
    M. Léopold Langlois.
12. Diplômes et médailles.
13. La chanson du chasseur (chœur) Abt.
14. Remerciements.
    M. V. Grenier.

DIEU SAUVE LA REINE !

Le *God save the Queen* fut suivi du *Domine, salvum fac regem* chanté par tous les élèves. A la veille de l'ouverture des grandes fêtes qui seront données mardi prochain dans toutes les possessions britanniques pour célébrer les noces de diamant de la Reine Victoria, ce chant sacré comportait une signification que l'auditoire a parfaitement saisie : religion et patriotisme, on les trouve toujours étroitement unis dans le cœur du catholique.

M. Cinq-Mars, dont tout Québec a entendu et sait apprécier la voix grave et puissante, a eu l'honneur du rappel.

M. A. Roy possède une excellente voix de tenor.

M. Léopold Langlois, élève-instituteur, sait faire parler le piano. C'est un jeune musicien qui promet beaucoup.

Nous abrégeons pour faire connaître au plus vite les noms des élèves qui ont mérité les prix d'excellence et les différentes médailles accordées à cette institution.

Elèves de première année, 1er prix d'excellence : M. Louis Lépine ; 2d M. Ernest Gauthier ; 1er accessit, M. E. Marquis, 2d accessit, M. Th. Déry.

Elèves de deuxième année, 1er prix d'excellence, M. Léon Bélanger ; 2d M. Joseph Turcotte ; 1er accessit, M. Jos. Simard, 2d accessit, M. Alphonse Pérusse.

Elèves de troisième année, Académie, prix d'excellence, M. François Paradis.

Prix du Prince de Galles, M. Léon Bélanger.

Médaille de bronze de Son Honneur le lieutenant gouverneur, pour lecture à haute voix, M. A. Lesage.

Médaille du surintendant, pour progrès, M. E. Audet.

Médaille d'argent, pour instruction religieuse, M. A. Filteau.

Médaille pour l'enseignement pratique du catéchisme, M. V. Grenier.

Médaille accordée dans la seconde division pour le plus grand nombre de points obtenus dans toute l'année, M. L. Lépine.

Un *Pax Christi* en or, pour bonne conduite et bonne tenue, M. J. Turcotte.

Médaille pour l'enseignement pratique à l'école annexe, M. A. Bessett.

Médaille pour la lecture, M. Adrien Deléglise.

Médaille pour piano, M. L. Langlois.

M. le Principal de l'Ecole procéda à la distribution des diplômes dans l'ordre suivant :

DIPLOMES POUR ECOLES ACADEMIQUES

Avec grande distinction : MM. C. F. Paradis, A. Filteau, J. A. Lesage, J. A. Bernatchez.

Avec distinction : MM. L. V. Grenier, P. Dutremblay, J. L. N. Huard, L. J. A. Deléglise.

DIPLOMES POUR ECOLES MODELES

Avec grande distinction : MM. L. Bélanger, J. N. S. Turcotte, J. Simard, J. N. Pérusse, A. Bessett.

Avec distinction : MM. H. F. Audet, J. N. Francœur, J. F. Dubé, J. P. Mathieu.

Sans note : MM. L. Raymond, F. J. Masson, H. Pagé, J. E. Lefebvre, J. Dunnegan.

DIPLOMES POUR ECOLES ELEMENTAIRES

Avec grande distinction : MM. L. Lépine, J. E. Gauthier, G. F. Marquis, Th. Déry, A. Lavallée, E. H. Audet.

Avec distinction : MM. J. Pilote, J. O. A. Bourret, L. E. Lamarre, J. H. Hervieux, J. L. Simard.

Sans note : MM. C. A. Giguère, H. A. L. Bélanger, J. Ahern.

Après le discours de remerciements par M. V. Grenier, M. le surintendant de l'Instruction publique remercia les élèves des éloges qu'ils venaient de lui adresser et fit ressortir l'importance de l'enseignement de l'agriculture dans nos écoles. Comme l'agriculture est la base de la richesse nationale, tous les instituteurs doivent s'efforcer de répandre la science agricole et de la faire aimer afin d'attacher notre population au sol natal.

Sur l'invitation de M. le surintendant, M. A. Robitaille, député de Québec-Centre, adressa quelques mots aux élèves, parla, lui aussi, de l'importance de l'agriculture et exprima l'espoir que tous ces futurs instituteurs seraient fidèles à l'enseignement qu'ils avaient puisé dans cette institution et que jamais ils manqueraient du courage et du dévouement sans bornes qu'il faut déployer dans la carrière du professorat.

La séance était terminée. La foule se dispersa en emportant le plus doux souvenir de cette intéressante soirée.

L'HISTOIRE D'UN CHASSEUR

L'exposition aux intemperies determine une attaque de rhumatisme

Névrose et douleurs d'estomac en sont les suites.—Le sommeil rendu quelque fois impossible.—Encore une santé améliorée.

De la "Sentinel," de Amherst, N. E.

Le petit village de Petitcodiac est situé à l'extrémité sud-est du Nouveau-Brunswick, sur la ligne du chemin de fer Intercolonial. M. Herbert Yeomans, qui réside dans cette localité, s'est toujours occupé de chasse et de courses dans les bois. La nature de son genre de vie l'exposait à quantité de misères et il menait une rude existence, plus particulièrement quand, durant nos froids hivers, il était forcé de marcher dans une neige durcie qui couvrait le sol de plusieurs pieds. M. Yeomans a raconté à notre correspondant qu'il fut la victime de graves maladies bilieuses compliquées d'autres affections, telles que acidité de l'estomac, maux de tête et rhumatisme. Les faits tels que racontés par M. Yeomans sont les suivants : " Je tombai gravement malade et souffris les plus atroces douleurs dans les bras, les jambes et les épaules, à tel point que je n'avais pas de position permettant de me reposer. Il m'arrivait fréquemment de ne pouvoir fermer l'oeil des nuits entières, et lorsque je parvenais à m'endormir, j'éprouvais, à mon réveil, des sensations douloureuses et une extrême faiblesse. Mon appétit était nul et si je prenais une nourriture, quelque légère qu'elle fut, je me sentais alourdir et j'éprouvais des douleurs d'estomac suivies de vomissements. J'éprouvais aux bras et aux épaules des douleurs telles que je ne pouvais lever les mains à la hauteur de la tête. J'essayai plusieurs remèdes, mais inutilement. Un voisin vint me voir un soir et demanda : "Avez-vous fait l'essai des Pilules Roses du Dr Williams ?" Je pris la résolution de les essayer et m'en procurai une boîte : et avant de l'avoir épuisée, je constatai une amélioration sensible. Ceci m'encouragea et je m'en procurai d'autres. En quelques semaines, les douleurs dans les épaules et les bras disparurent, et je pus goûter un sommeil réparateur. L'appétit revint et toutes mes autres souffrances m'abandonnèrent. Je pus prendre un bon repas sans ressentir de malaise d'aucune sorte, et je me sens si fort et si bien, que je suis persuadé que ma vie est assurée pour longtemps. Mes anciennes pérégrinations de trappeur sont devenues pour moi une jouissance, et je puis parcourir facilement dix-huit à vingt milles en un jour. Je connais et j'apprécie par expérience mes merveilleuses propriétés des Pilules Roses du Dr Williams, comme remède sûr et certain et j'engage tous ceux qui souffrent de rhumatisme ou autres maux, à essayer les Pilules Roses, car elles donnent une vigueur nouvelle, et raffermissent le système nerveux épuisé et font de vous un nouvel individu." Les véritables Pilules Roses ne sont vendues qu'en boîtes, portant la marque de commerce complète "Pilules Roses du Dr Williams pour les Personnes Pâles." Protégez-vous contre les contrefaçons en refusant les pilules ne portant pas la marque de commerce enregistrée autour de la boîte.

Les pilotes en greve

Ils refusent de faire le service

Parce que le Sénat a rejeté leur bill

La navigation est suspendue

Hier l'après-midi les pilotes de Montréal recevaient un message d'Ottawa, leur annonçant que le bill pour leur incorporation, qui avait passé à la Chambre des Communes, était rejeté par le Sénat.

A la réception de cette nouvelle les pilotes se sont réunis et ont décidé de ne plus s'embarquer sur aucun transatlantique avant d'avoir convoqué une assemblée générale de tous les membres.

Inutile d'ajouter que les intéressés sont en faveur. Les pilotes de Montréal déclarent qu'ils ne se soumettront pas avant la réunion de tous les membres, alors qu'une décision finale sera prise. Cette réunion n'aura lieu que dans trois ou quatre jours. En attendant plusieurs vapeurs resteront dans le port, incapables de procéder, faute de pilote.

LA CANICULE

Ceux qui n'ont pas encore su profiter des propriétés de la Purgation du Printemps de J. B. Morin, ne devraient pas retarder parce que les canicules approchent à grands pas, et ils le regretteront à cause de la bile dont ils ne sont pas encore débarrassée, seront sujettes aux maladies régulières du printemps, tels que les humeurs, vomissement, diarrhée, cramps et même le choléra. En vente 10 cts.

J. B. Morin.

Le souffle guéri chez le cheval

Le *Traveller Companon*, après un court traitement, arrête cette maladie, la pousse appelée le souffle qui diminue la santé et le prix du cheval.

Dépôt général, J. B. Morin, 325½, rue St-Joseph.

Echos d'Europe

L'entente entre la France et l'Angleterre

Paris, 19.—M. Volfrey, qui écrit dans le "Figaro" sous le pseudonyme de Whist, consacre un article de fond à la question de l'entente cordiale ; on peut juger du ton de cet article par les dernières phrases qui sont ainsi conçues : Le problème égyptien n'a pas été résolu, et si l'entente cordiale doit se réaliser, la France a le droit de rappeler au cabinet de Londres que plus de vingt fois il a promis, dans les termes les plus précis, d'évacuer l'Egypte. Ces promesses lient les mains de l'Angleterre. Le gouvernement anglais peut agir comme si ces promesses n'existaient même pas, il peut chercher à les éluder, mais le droit international, la conscience et l'honneur les feront toujours reparaître."

Après bien des hésitations il a été décidé que le prince de Naples passera par Paris pour se rendre à Londres où il va représenter le roi d'Italie au jubilé de la reine Victoria. Le prince, accompagné de la princesse, arrivera ici demain matin à six heures ; à trois heures après-midi il sera reçu par le président Faure à l'Elysée et il partira le lendemain pour l'Angleterre. Ce voyage est significatif en ce qu'il marque le changement d'attitude de la France. Lorsqu'on a parlé d'abord du voyage du prince, on croyait qu'il irait en Angleterre par voie d'Ostende et cependant cette décision aurait été considérée comme un manque d'égards vis-à-vis de la France avec laquelle l'Italie commence à être en meilleurs termes, tandis qu'en même temps on craignait que le récent voyage du prince en Alsace ait pu refroidir la chaude réception dont il aurait été l'objet.

Un parricide

Un gamin de quinze ans a tué son père, jeudi, au No. 55 boulevard St-Michel. Une lutte acharnée a évidemment eu lieu car les fenêtres étaient brisées et la porte donnant sur la chambre dans laquelle le meurtre a été commis était enlevée de ses gonds, le père et le fils étaient étendus dans une mare de sang. Le misérable gamin avait porté vingt-cinq coups de couteau dans la région du cœur et du foie et dans le bas de la figure de son père, et l'a frappé ensuite dans la poitrine. Lorsque le corps a été découvert, le gamin était couché à côté de sa victime, le couteau était encore plongé dans une blessure. On avait fréquemment conseillé à M. Lemay de mettre son fils dans un asile à cause des signes de folie dont le gamin avait souvent fait preuve.

Les hypnotiseurs ne sont que des farceurs

Après être resté enterré vivant, sous six pieds de terre pendant soixante heures, sans boire ni manger, William Lloyd, de Cinsinnati, a été exhumé, s'il est possible d'employer cette expression, pour un vivant. William ne se trouve pas trop mal à la suite de cette terrible expérience. Mlle Angie May, une jeune fille d Colobus, est restée également enterrée vivante, pendant vingt-quatre heures, à côté de William Lloyd. On l'a sortie saine et sauve de sa tombe. Le but de l'expérience de ces deux enterrés vivants était d prouver que les hypnotiseurs qui prétendent conserver longtemps sous terre et en vie des personnes qu'ils ont hypnotisées, ne sont que de simples farceurs.

William Lloyd et Mlle Angie May se sont donc offerts, de plein gré, pour servir à cette expérience. On les a couchés dans un cercueil et on les a enterrés sous six pieds de terre ; seulement un tube en fer-blanc, placé au-dessus de leur bouche et traversant la couche de terre, les mettait en communication avec l'air extérieur. Par ce moyen, ils pouvaient respirer à l'aise et même s'entretenir avec leurs amis qui veillaient sur leur tombe. William Lloyd a ainsi expliqué les sensation qu'il éprouvait dans le tombeau. " Il fait bien froid dans ma tombe ; si quelqu'un d'entre vous désir se [illegible] arrasser d'un fort rhume, il n'a qu'à se faire enterrer pendant trois ou quatre jours ; il sera certain de jouir continuellement d'une température très basse." Le premier jour, William a beaucoup souffert de la faim, mais ensuite il s'y est habitué et en a moins souffert. De temps à autre, il fumait une cigarette ; puis, expliquait à ses amis de quels genres d'insectes il était environné.

Quand on l'a sorti de sa tombe, William mourait de faim et de soif, mais après avoir bu et pris de la nourriture il s'est senti tout à fait bien ; il a déclaré qu'il pourrait recommencer et passer ainsi toute une semaine. Mlle May a expliqué qu'elle avait bien supporté son épreuve de vingt-quatre heures et elle a fréquemment parlé par le tube avec les personnes qui étaient autour de sa tombe.

VOLEURS ARRETES A LEVIS

Ils disent venir des Etats-Unis

Ils sont envoyes en prison

Les constables Charrier, Carrier et Simonneau de la police de Lévis, ont fait une capture des plus importantes la nuit dernière, par l'arrestation de John Ritchie et de Thomas Gagnon, deux voleurs émérites, qui disent venir le premier de Saratoga et le second de Cornwall.

Parmi les objets trouvés sur eux, se trouve une magnifique montre en or pour dame avec chaîne et médaillon : ce dernier renferme la photographie d'une jeune fille. D'un côté du médaillon se trouvent des petits diamants et sur l'autre un monogramme formé par les lettres A et V.

Ces deux voleurs âgés d'une vingtaine d'années environ étaient très bien armés. L'on a trouvé aussi en leur possession des masques de cuir, des clefs, des outils, une lanterne sourde, de l'huile, de la cire, des peignes fins, des passes-partout et une carte de la province de Québec.

Ces individus se sont introduits la nuit dernière chez M. Labranche, embouteilleur de bière à Lévis.

Ce dernier ayant eu connaissance de ce qui se passait téléphona au poste de police, mais les oiseaux de nuit s'envolèrent au même temps, ayant probablement entendu M. Labranche parler. Cependant la police se mit à leur trousse et finit par les capturer près de la barrière dans le chantier Russell.

Les outils trouvés en possession de ces misérables avaient été volés chez M. Gosselin entrepreneur de Lévis. L'on nous dit aussi que le bureau d'enregistrement à Lévis a été forcé par ces mêmes individus la nuit dernière.

Traduits en cour de Police ce matin, ils ont été envoyés en prison en attendant leur procès.

Affaires municipales

Tel qu'annoncé il y a eu hier soir une courte séance du conseil de ville. Etaient présents Son Honneur le maire et MM. les échevins Norris, Bélanger, Boisvert, Bussières, Cantin, P. J. Côté, J. B. Côté, Cook, Drolet, Drouin, Dussault, Griffin, Lavery, Leonard, Madden, Pouliot, Rancour, Roy, Rioux, Savard, Sharples, Tanguay et Vincent.

Le règlement concernant le Parc Victoria a été lu une seconde fois et adopté.

Il a été décidé de vendre certains lots de terrains dans les alentours du parc, pour y construire des cottages.

Il a aussi été décidé de vendre à l'enchère publique trente-six lots sur le marché St-Pierre.

Le rapport du comité du feu recommandant l'achat de boyaux pour incendie a été adopté à l'unanimité.

Le conseil s'est ensuite ajourné.

EN BICYCLE SUR LES TROTTOIRS

Le tribunal de police de Morrissania vient d'acquitter une jeune veuve, Mme Anna Ball, qu'un policeman avait arrêtée parce qu'elle passait à bicyclette sur le trottoir, dans Jerome avenue, New-York. Le juge Simms en acquittant Mme Ball, s'est basé sur ce fait qu'aucun article du code ne défend de passer à bicyclette sur le trottoir. Cet acquittement est déjà un point curieux acquis à la jurisprudence, mais tout l'attrait dans cet incident réside dans les circonstances mouvementées qui ont accompagné l'arrestation de Mme Anna Ball.

Mme Ball est une jeune veuve portant un riche costume de bicyclette ; elle se promenait à bicyclette sur le trottoir et avait déjà parcouru une certaine distance lorsqu'un policeman à cheval l'a rencontrée et lui a intimé l'ordre de quitter le trottoir. Mme Ball ne tint nul compte de cet ordre et continue sa route. Le policeman descend de sa monture, s'approche de la belle cycliste et veut l'arrêter. La jeune veuve est une gaillarde à la poigne solide et le fait sentir au policeman qui reçoit un fameux coup de poing dans l'oeil. La dame continue à se défendre et fait plusieurs éraflures sur le visage de l'agent avec ses ongles et les bagues qui ornaient ses doigts. Bref, il a fallu appeler à l'aide cinq autres policemen et faire venir la voiture de la police pour emmmener Mme Ball au poste.

Le policeman, qui s'est risqué à arrêter Mme Anna Ball, est un ancien soldat de l'armée américaine : il a fait la campagne contre les Sioux en 1890. Lorsque la belle veuve est sortie, acquittée, du tribunal, le policeman a fait cette plaisante remarque : " Dorénavant, je préférerais être attaqué dans une embuscade par des Indiens que d'avoir à lutter contre une femme."

FAITS DIVERS

VOYAGE DE DIMANCHE

Un bateau de la compagnie Richelieu partira demain après-midi à 3 heures pour Montréal.

DOUANE

Le montant perçu à la douane de Québec le 18 juin est de $2,202.52.

LA PROCESSION

Aujourd'hui l'on est à construire plusieurs arches dans les différentes rues où passera la procession demain après la messe.

AU CLARENDON

Le docteur Laferrière de New-Carlisle, Mlle Caron de New-York, M. Wilson Smith de Montréal et le Dr Godbout de la Beauce, sont au Clarendon.

SAISIE D'UNE GOELETTE

La goëlette "Queen of the Lake" a été saisie hier soir à la demande de la corporation des pilotes de Québec, pour prétendue rupture de l'acte de pilotage.

Il appert que le capitaine du vaisseau a engagé un pilote non-licencié en contravention à la loi. De là la saisie. Des gardiens ont été mis à bord du vaisseau.

ARRIVÉE DU "LABRADOR"

Le steamer de la malle "Labrador" de la ligne Dominion, parti de Liverpool le 10 juin, est passé à Cape Race à 9 h. a. m. hier et est arrivé dans notre port cette après midi. Il a accosté au briselames.

L'OUEST SAUVAGE

L'Ouest Sauvage de Buffalo Bill est une exhibition purement américaine dans tous ses détails. Un citoyen de cette ville qui a déjà assisté à ses représentations nous dit qu'il n'y a rien de comparable au monde.

On y voit des soldats de toutes les armes et de tous les pays. Le voyage le plus dispendieux à travers tout le continent européen ne pourrait vous en apprendre autant qu'une simple visite à cette exhibition.

Le Show de Buffalo Bill sera à Québec le 25 et 26 juin.

PENIBLE ACCIDENT

Vendredi après-midi un pénible accident est arrivé à la scierie Walsh à Hadlow.

Un employé du nom de Godfroi Boutin, âgé d'une vingtaine d'années, était occupée à enlever une planche de la scie lorsqu'il s'est trop penché et a glissé ; en voulant se garantir, sa main droite est tombée sur la scie en mouvement et tous les doigts en ont été coupés.

Les Drs Ladrière et Dusseault appelés en toute hâte ont jugé l'amputation du poignet nécessaire, et l'ont pratiquée immédiatement avec succès.

En vente dans toutes les bonnes pharmacies.

Le VIN à l'EXTRAIT de FOIE de MORUE
PRÉPARÉ PAR
Mr CHEVRIER
Pharmacien de 1re Classe, à Paris

possède à la fois les principes actifs de l'HUILE de FOIE de MORUE et les propriétés thérapeutiques des préparations alcooliques. Il est précieux pour les personnes dont l'estomac ne peut pas supporter les substances grasses. Souverain comme celui de l'HUILE de FOIE de MORUE, est souverain contre : la SOROFULE, le RACHITISME, l'ANEMIE, la CHLOROSE, la BRONCHITE et toutes les MALADIES DE POITRINE.

EXIGER LA SIGNATURE : CHEVRIER

PILULES DE VALLET APPROUVÉES PAR L'ACAD. DE MÉD. DE PARIS, contre *l'Anémie, la Chlorose, ou pâles couleurs, l'Epuisement des forces.* LES PILULES DE VALLET VRAIES SONT BLANCHES ET SUR CHACUNE EST ECRIT LE NOM VALLET. 19, r. Jacob, Paris [illegible]

BIG G
CURES in 1 to 5 days. Guaranteed not to stricture. Prevents contagion.
THE EVANS CHEMICAL CO. CINCINNATI, O. U. S. A.

CURE YOURSELF! Use Big G for all unnatural discharges, and any inflammation, irritation, or ulceration of mucous membranes. Painless and not astringent or poisonous. **Sold by Druggists.** Circular sent on request.

Guérison du
DIABÈTE
QUI PESQ
LE VIN URANÉ Pesqui
Fait diminuer de 1 gr. par jour
Le SUCRE DIABÉTIQUE
Dépositaires à Québec :
Dr Ed. MORIN & Cie
Vente en gros :
PESQUI, Bordeaux

Société des Arts
DU CANADA
1666, rue Notre-Dame
MONTREAL
Tirage :
CHAQUE MERCREDI
Lots valant de $2 à $2,000
10cts LE BILLET
Ant. Langlois,
26, côte Lamontagne, Québec

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM
CHANGEMENT D'HORAIRE
COMMENÇANT LUNDI, LE 14 JUIN 1897.

Laissant Lévis à 7 10 a. m. —12 40,—et 8 30 p. m.
Ar. à Montréal à 1 35 p. m., 6 50 p. m., 7.20 a. m.
Ar. à Portland à 5 45 p. m., 6 40 a. m.

Lais. Montréal à 7 50 a. m., 4 00, et 11 15 p. m.
Arr. à Québec à 1 20 p. m., 10 40 p. m., 7 50 a. m.

Fete de la Confederation, 1er Juillet
Billets aller et retour au
PRIX D'UN SIMPLE PASSAGE
Entre toutes les stations et raccordements en Canada, le 30 Juin et 1er Juillet. Bons pour revenir laissant la destination pas plus tard que Vendredi, 2 Juillet.
Prix d'un Billet et un Tiers
Bons pour partir le 30 Juin et 1er Juillet, bons pour revenir Lundi, 5 Juillet 1897.

Jubilee de Diamant de S. M. la Reine Victoria
Billets aller et retour
AU PRIX D'UN SIMPLE PASSAGE
Billets bons pour partir le 21 et 22 Juin, et bons pour revenir laissant la destination pas plus tard que Mercredi, le 23 Juin 1897.

Voyage special limite a Montreal seulement
Billets aller et retour
AUPRIX D'UN SIMPLE PASSAGE
Billets bons pour aller sur tous les trains de samedi après-midi, le 19, et sur tous les trains des 20, 21 et 22 Juin, bons pour retourner pas plus tard que mercredi, le 23 Juin 1897.

Pour billets, chars Pullman et dortoir, informations générales, s'adresser au
BUREAU DES BILLETS,
(Voisin du Bureau de Poste)
Ou au
Nouveau Bureau de la Basse-Ville,
Débarcadère de la Traverse,
21 juin 1897. Rue Dalhousie

Compagnie de Navigation Richelieu et Ontario
LIGNE DE MONTREAL

UN BATEAU LAISSERA QUEBEC POUR Montréal tous les jours (le dimanche excepté) à 6 hrs P. M., faisant escale à Batiscan, Trois-Rivières et Sorel.

CHANGEMENT DE DEPART
LIGNE DE MONTREAL

A partir de lundi, le 21 Juin et après, le départ de Québec se fera à 5 h. 30 p. m. au lieu de 6 tel que maintenant.

JUBILÉ DE LA REINE

Des billets de retour seront émis AU PRIX D'UN SIMPLE BILLET entre toutes les stations de cette ligne les 19, 20, 21 et 22, bons pour revenir jusqu'au 23 Juin.

Pour la commodité des familles qui reviendront de la campagne, un steamer partira de la Rivière du Loup et des autres ports les 24 et 31 août, et 7 et 14 septembre, arrivant à Québec pour la connection avec le bateau pour Montréal.

SERVICE DU DIMANCHE

Un steamer laissera Québec et Montréal respectivement à 3 heures p. m. Des billets seront vendus pour le voyage de retour au prix d'un seul passage, partant le Samedi pour retourner par le même bateau, laissant Montréal à 3 heures dimanche l'après-midi.

Des billets seront aussi vendus le Samedi et le Dimanche au prix d'un seul passage de Québec à Trois-Rivières et retour le Dimanche.

LIGNE DE TORONTO

Commençant le 31 Mai, des steamers feront le service trois fois par semaine de Montréal, et du 14 juin tous les jours (excepté le Dimanche) laisseront Montréal pour Toronto à 10 h. A. M.

ROUTE DU SAGUENAY

Le et après le 15 Juin au 17 Juillet inclusivement, les steamers "CANADA" et "SAGUENAY" partiront les Mardis, Mercredi, Vendredis et Samedis, et après le 19 Juillet, tous les jours (excepté le dimanche) jusqu'au 21 Août inclusivement, à 8 h. 30 A. M.

15 Juin 1897. L. H. MYRAND, Agent.

PATENTS
CAVEATS, TRADE MARKS
COPYRIGHTS.

CAN I OBTAIN A PATENT? For a prompt answer and an honest opinion, write to MUNN & CO., who have had nearly fifty years' experience in the patent business. Communications strictly confidential. A Handbook of Information concerning Patents and how to obtain them sent free. Also a catalogue of mechanical and scientific books sent free.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice in the Scientific American, and thus are brought widely before the public without cost to the inventor. This splendid paper, issued weekly, elegantly illustrated, has by far the largest circulation of any scientific work in the world. $3 a year. Sample copies sent free.

Building Edition, monthly, $2.50 a year. Single copies, 25 cents. Every number contains beautiful plates, in colors, and photographs of new houses, with plans, enabling builders to show the latest designs and secure contracts. Address MUNN & CO., NEW YORK, 361 BROADWAY.

LE PACIFIQUE CANADIEN
Jubilé de Diamant de la Reine

Des billets pour aller et retour seront vendus entre toutes les stations du Canada au prix d'u simple billet de première classe, le 21 et 22 juin, bons pour retourner jusqu'au 23 juin.

Spécialement limité qu'à Montréal
PRIX D'UN SIMPLE BILLET

Bons pour partir par les trains de l'après-midi Samedi, le 19, et par tous les trains du 20, 21 et 22, bons pour revenir laissant la destination pas plus tard que Mercredi, le 23 juin 1897.

POUR LA CONFEDERATION
Prix des billets sur application.

Pour toutes informations, pamphlets, chars palais et dortoirs, s'adresser à
GEORGE DUNCAN,
Télép. 94. Agent des passagers.
Bureau des Billets et de Télégraphie,
RUE BUADE
Vis-à-vis le Bureau de Poste et à la Gare du Palais.
18 juin —

CHEMIN DE FER
Quebec Central
PARC JUBILÉ
PIQUE-NIQUE des Forestiers
A ST-ANSELME
MARDI, 22 JUIN
Billet d'aller et retour, seulement 50c
Enfants, moitié prix.

TROIS TRAINS
Train régulier, 7.30 a.m. ; train spécial, 9.00 a. m., et train vitesse, 1.30 p.m. Au retour arriveront à Québec : Express 2.00 p.m., 7.00 p.m. et Spécial à 8.00 p.m.

TAUX SPECIAUX
POUR LE
JUBILE DE LA REINE
Billets de passage pour aller et retour au prix d'un Billet simple

Bons pour partir les 21 et 22 Juin, valides pour revenir pas plus tard que le 23 Juin 1897.

HORAIRE ACTUEL
ALLANT AU SUD

Partira de Québec (Traverse) à 1.30 p. m. / Partira de Lévis, Q. C. R., à 2.00 p. m. — EXPRESS pour S. François, Sherbrooke, Boston, New-York et tous les endroits au Sud.
Partira de Québec par la Traverse à 6.30 p. m. / Partira de Lévis Q. C. R. à 7.00 p. m. — Accommodation pour Sherbrooke, Boston, New-York et tous les endroits sur le B. & M. R. R.
Partira de Québec par la Traverse à 7.30 a. m. / Partira de Lévis Q. C. R. à 8.00 a. m. — MIXTE pour Beauce Jct., et St-François

Tous les trains circulent tous les jours, les dimanches exceptés.

Raccordement à Harlaka Jc. du train Express avec l'Express local de l'Intercolonial de Dalhousie.

L'express laissant Québec le samedi se rendra seulement qu'à Springfield le dimanche matin.

Chars Pullman attachés à l'Express sans changement de Québec à Springfield, se raccordant à Sherbrooke avec les Pullman directement pour Boston. Chars dortoirs directement sur l'Express de Québec à Boston.

Pour autres informations s'adresser aux agents de la compagnie et à M. R. M. Stocking, 32, rue St-Louis, Québec.

FRANK GRUNDY, Gerant-général. J. H. WALSH, Agent gén. des pass
15 juin 1897

LIGNE ALLAN
1897 — SAISON DÉTÉ — 1897

Service de la malle royale entre Liverpool, Québec et Montréal.

De Liverpool	Vapeurs	De Montréal.	De Québec
13 Mai	*California..	29 Mai	30 Mai
20 "	Laurentian...	5 Juin	5 Juin
27 "	Numidian....	12 "	13 "
4 Juin	*Parisian.....	19 "	20 "
11 "	Carthaginian	26 "	26 "

Les vapeurs marqués * sont les vapeurs de la malle.

PRIX DU PASSAGE
Cabines........................$52.50 en montant
Intermédiaire......................$34.00 et $35.2?
Entrepont.................................à bas prix
Billets de retour à prix réduits.

Service de Glasgow et Montréal.

De Glasgow.	Vapeurs	De Montréal
14 Mai	Pomeranian....	1 Juin
22 "	Buenos Ayrean	8 "
28 "	Norwegian.....	15 "
14 Juin	Sarmatian......	22 "
21 "	Sardinian......	29 "

Et les semaines suivantes.

Service de Londres et Montréal

De Londres	Vapeurs	De Montréal
18 Mai	Ormiston.......	6 Juin
27 "	Rosarian.......	13 "
2 Juin	Ormidale.......	20 "
2 "	Brazilian	27 "
9 "	Monte Videan..	4 Juillet

Et les semaines suivantes.

Service de Glasgow, Londonderro et New-York

De Glasgow.	Steamers.	De New-York
28 Mai	Nebraska......	11 Juin, midi
11 Juin	Mongolian	25 " 8 a. m.

PRIX DU PASSAGE
Cabines..........................$45.00 en montant
Intermédiaire...................................$25.60
Entrepont.....................................à bas prix
Billets de retour à prix réduits.

Les salons et chambres de repos sont dans la partie centrale du navire. L'électricité est employé pour l'éclairage, et les lampes sont à la disposition des passagers à toute heure de la nuit. Les salles de musique et chambre à fumer sont sur le pont de promenade. Les salons et autres chambres sont chauffées à la vapeur.

Pour plus amples détails, s'adresser à
29 Mai 1897 ALLAN, RAE & CIE. Agents

A Vendre ou à Louer
Une magnifique propriété à Saint-André

UNE BELLE RÉSIDENCE, située à deux arpents de l'église de Saint-André, avec ameublement, eau de l'aqueduc, etc. Conditions faciles.

S'adresser à C. E. MICHAUD, L. C.
St-André, Kamouraska.